

PLAN DU DOCUMENT

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES FIGURES	12
LISTE DES CARTES.....	13
AVANT-PROPOS (BCR).....	14
INTRODUCTION GENERALE.....	15
CHAPITRE I.....	17
PRESENTATION DU NIGER, CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	17
I.1 Présentation du Niger.....	17
I.1.1 Cadre physique	17
I.1.3 Découpage administratif	18
I.1.4 La composition ethnique du pays	19
I.2 Contexte et justification	19
II.1: Rappel des objectifs de l'étude	21
II.2 méthodologies	21
II.2.1 Méthodologie du RGP/H-2001 (BCR).....	21
II.2.2 Méthodologie spécifique au thème Etat et Structure de la Population.....	21
II.2.2.1 Problématique	22
II.2.2.2 Définitions des concepts	23
II.2.2.2.1 Situation de résidence.....	23
II.2.2.2.2. Ménage ordinaire	23
II.2.2.2.3 Ménage collectif	23
II. 2.2.2.4 Milieu de résidence Urbain/Rural	23
CHAPITRE III.....	25
EFFECTIFS GLOBAUX DE LA POPULATION	25
III.1 Evaluation de la qualité des données	25
III.1.1 Evaluation des chiffres globaux : Rapprochement des données du RGP/H-2001 avec les données d'autres sources	25
II.1.2 Evaluation par les rapports des groupes successifs et par les rapports de masculinité	26
III.1.3 Rapprochement avec d'autres sources de données	26
III.1.4 Comparaison du mode de déclaration de l'âge du RGP/H-2001 avec les données des enquêtes	28
III.1.5 Rapports de masculinité par années d'âges et groupe d'âges observés au Niger par source de données.....	29

III.2 Effectifs globaux	31
III.2.1 Situation de résidence.....	31
III.2.2 Situation de résidence selon le milieu de résidence	33
III.2.3 Situation de résidence selon le mode de vie.....	34
III.3 Répartition Spatiale.....	35
III.3.1 Milieu de résidence	35
III.3.2 Répartition de la population par département	36
III.3.3 Evolution de la population	37
III.3.4 Densité de la population par département et par arrondissement	39
III.3.5 Evolution de la densité	43
CHAPITRE IV.....	45
STRUCTURES PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION	45
IV.1 Quelques caractéristiques de la structure par âge et par sexe : ages médian et moyen, rapport de dépendance	45
IV.2 Evaluation par le calcul des différents indices.....	46
IV.3 Structures par âge et sexe	48
IV. 4 Structure des grands groupes d'âge.....	51
IV.5 Structure de la population résidente par sexe et par milieu de résidence	52
IV.7 Forme des pyramides.....	62
IV.8 Etude différentielle de la structure par département.....	63
IV.9 Evolution de la structure par âge de 1977 à 2001	68
CHAPITRE V.....	70
CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	70
V.1 La religion.....	70
V.1.1 Distribution de la population selon le milieu et la religion.....	71
V.1.2 Structure par grand groupe d'âges des communautés religieuses	71
V.1.3 Structure de la population résidente selon la religion	71
V.2 Composition ethnique du pays.....	72
V.3 Distribution de la population résidente par groupe ethnique et nationalité.....	73
V.3.1 Distribution de la population nigérienne par groupe ethnique selon les	73
Départements.....	73
Ensemble Niger.....	75
V.3.2 Structure des groupes ethniques.....	75
CHAPITRE VI.....	77

GROUPES SOCIAUX SPECIFIQUES SELON L'AGE	77
V.1 Effectifs et distributions des sous-populations	77
VI.2 Les nourrissons	78
VI.2.1 Importance démographique et distribution spatiale	78
VI.2.2 Structure par sexe	79
VI.3 Population d'âges vaccinale et distribution spatiale.....	80
VI.3.1. Importance Démographique et distribution spatiale	80
VI.3.2 Structure par sexe	80
VI.4 Population d'âge préscolaire	81
VI.4.1 Importance démographique et répartition spatiale	81
VI.4.2 Structure par sexe	82
VI.5 Population d'âge scolaire dans le primaire	82
VI.5.1 Importance démographique et répartition spatiale	82
VI.5.2 Structure par sexe	83
VI 6 Population d'âge scolaire dans le 1^{er} cycle du secondaire	83
VI.6.1 Importance démographique et répartition spatiale	83
VI.6.2 Structure par sexe	84
V1.7 Caractéristiques de la population féminine en âge de procréer.....	84
VI.7.1 Importance démographique de la population féminine et distribution spatiale	84
VI.7.2 Structure par sexe	85
VI 8 Caractéristiques de la population des jeunes en début d'activité	85
VI.8.1 Importance démographique de la population des jeunes en début d'activité et distribution spatiale	85
VI.8.2 Structure par sexe	86
VI.9 Caractéristiques de la population des personnes âgées.....	86
VI.9.1 Importance de la population des personnes âgées et distributions spatiales	86
VI.9.2 Structure par sexe	87
VI.10 Caractéristiques de la population des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans).....	87
VI.10.1 Importance de la population des personnes du 3 ^{ième} âge(60 –79 ans) et distribution spatiale.....	87
VI.10.2 Structure par sexe de la population des personnes du 3 ^{ième} âge (60 –79 ans)	88
VI.11 La population des personnes du 3^{ième} âge (80 ans et plus).....	88
VI.11.1 Importance de la population du 3 ^{ième} âge (80 ans et plus) et distribution spatiale.....	88
VI.12.2 : Structure par sexe de la population du 3 ^{ième} âge (80 ans et plus).....	88
CHAPITRE VII	89
AUTRES GROUPES SOCIAUX « LES ENFANTS ORPHELINS ».....	89
VII.1 Effectifs Globaux des enfants orphelins	89
VII.2 Distribution des enfants orphelins âgés de moins de 20 ans par département	90

CHAPITRE VIII	92
ASPECTS DE L'URBANISATION	92
VIII.1 L'urbanisation au Niger (vue globale).....	92
VIII.2. Evolution des centres urbains de 1960 à 2001	92
VIII.3 Dimension des centres urbains et typologies des villes.....	94
VIII.4 Etude comparative des grands centres urbains entre 1988 et 2001.....	94
VIII.5 Evolution de la population urbaine de 1977 à 2001	94
CONCLUSION GENERALE.....	97
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXES.....	101
Annexe 1 : Répartition de la population résidente par département selon la situation de résidence	102
Annexe 2 : Répartition de la population par situation de résidence, milieu et sexe	102
Annexe 3: Répartition de la population résidente selon la situation de résidence et le mode de vie	102
Annexe 4 : Répartition de la population résidente par âge et par sexe (Ensemble Niger)	103
Annexe 5 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge et par sexe Ensemble Niger	105
Annexe 8 : Répartition de la population résidente par groupe spécifique selon le département	106
Annexe 9: Composition de la population selon la religion	106
Annexe 12 : Répartition par année d'âge de la population résidente du département d'Agadez.....	106
Annexe 13: Répartition par groupe d'âge de la population résidente du département d'Agadez.....	108
Annexe 14 : Répartition par année d'age de la population résidente du Département de Diffa	110
Annexe 15 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge Diffa.....	112
Annexe16 : Répartition de la population résidente par année d'âge du département de Dosso	113
Annexe 17 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge du département de Dosso.....	115

Annexe 18 : Répartition de la population résidente par année d'âge du département de Maradi.....	116
Sexe	116
Annexe 19 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge du département de Maradi.....	118
Annexe 20 : Répartition par année d'âge de la population résidente du département de Tahoua	119
Annexe 21 : Répartition de la population résidente du département de Tahoua par groupe d'âge quinquennal selon le sexe.....	121
Annexe 22 : Répartition de la Population résidente par année d'âge du département de Tillabéry	122
Annexe 23 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente du département de Tillabéry	124
Annexe 24: Répartition de la Population résidente par année d'âge du département de Zinder	125
Annexe 25 : Répartition de la population résidente du département de Zinder par groupe d'âge quinquennal selon le sexe.....	127
Annexe 26 : Répartition par année d'âge de la population résidente de la Communauté Urbaine de Niamey.....	128
Annexe 27 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge de la Communauté Urbaine de Niamey.....	131
Annexe 28 : répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes	132
Annexe 29: Répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes en milieu Urbain.....	133
Annexe 30 : Répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes en milieu Rural	134
Annexe 31: Répartition de la population résidente par département selon le milieu de résidence et le sexe	135
Annexe 32 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente d'Agadez selon le milieu de résidence	135
Annexe 33 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Diffa selon le milieu de résidence	136
Annexe 34: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Dosso selon le milieu de résidence	136
Annexe 35: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Maradi selon le milieu de résidence	137
Annexe 36: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Tahoua selon le milieu de résidence	137

Annexe 37 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Tillabéry selon le milieu de résidence	138
--	------------

Annexe 38: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Zinder selon le milieu de résidence.....	138
---	------------

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR	: Bureau Central du Recensement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
EDSN	: Enquête Démographique et de Santé
EMIJ	: Enquête sur la Mortalité Infantile et Juvénile
PA/CIPD	: Programme d’Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement
PNP	: Politique Nationale de Population
PNUD	: Programme des Nations Unies pour la Population et le Développement
MICSS	: Enquête à Indicateurs Multiples
OMD	: Objectifs de Développement du Millénaire
PEV	: Programme Elargie de Vaccination
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l’Habitat
RM	: Rapport de Masculinité
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l’Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les départements et les arrondissements du Niger.....	18
Tableau 2 Evolution de la population de 1977 à 2001	25
Tableau 3 : Rapport de masculinité par année d'âge de 0 à 5 ans.....	29
Tableau 4 : Rapport de masculinité par groupe d'âge	30
Tableau 5 : Répartition de la population par situation de résidence selon le sexe RGP/H-2001	32
Tableau 6 : Répartition de la population résidente en proportion par département selon la situation de résidence	33
Tableau 7 : Répartition de la population résidente (en pourcentage) selon le mode de vie.....	34
Tableau 8 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe	36
Tableau 9 Répartition de la population selon les départements	36
Tableau 10 : Evolution de la population de 1977 à 2001 par arrondissement et département.....	38
Tableau 11 : Répartition de la population par département et arrondissement selon la densité.....	41
Tableau 12 : Evolution de la densité pour la période 1988-2001.....	43
Tableau 13 : Evolution de la densité pour la période 1977-2001.....	44
Tableau 14 : Répartition des moins de 15 ans et de 65 ans et plus de quelques pays	46
Tableau 15 : Age médian au Niger au Burkina-Faso et au Bénin	46
Tableau 16 : Indices de Whipple et de Myers	46
Tableau 17 : Indices Combinés des Nations Unis.....	48
Tableau 18 : Structure de la population par grands groupes d'âges classiques (en proportion).....	52
Tableau 19 : Répartition de la population résidente par département selon le milieu de résidence (en pourcentage).....	52
Tableau 20 : Structure des grands groupes d'âge par milieu de résidence (en proportion).....	54
Tableau 21 : Répartition de la population par département selon les âges moyens ; médian ; rapport de masculinité	63
Tableau 22 : Indices de jeunesse, de vieillesse et rapport de dépendance par département.....	65
Tableau 23 : Structure de la population par grands groupe d'âges et par département (en pourcentage).....	65
Tableau 24 : Evolution de la structure par grands groupes d'âges selon les périodes inter-censitaires	68
Tableau 25 : Rapport de dépendance de 1977-1988-2001	68
Tableau 26 : Distribution de la population selon la religions (en pourcentage).....	70
Tableau 27 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon la religion (en pourcentage)	71
Tableau 28 : Répartition de la population résidente par ethnie ou nationalité selon la religion (en pourcentage).....	72
Tableau 29 : Répartition de la population résidente par groupe ethnique en pourcentage	72
Tableau 30 : répartition de la population par groupe ethnique et par département en valeur absolue	73
Tableau 31 : Répartition de la population résidente par groupe ethnique selon le département (en pourcentage)	74
Tableau 32 : Répartition de la population par groupe ethnique selon le Département	75
Tableau 33 : Répartition de la population par groupe ethnique selon les grands groupes d'ages.....	75
Tableau 34 : Groupe spécifiques par département (%).....	77
Tableau 35 : Poids démographique des groupes spécifiques par rapport à la population totale du Niger	78
Tableau 36 : Importance démographique de la population des nourrissons et distribution spatiale	79
Tableau 37 : Répartition par sexe de la population de nourrissons selon le milieu de résidence.....	79
Tableau 38 : Importance démographique de la population d'âge vaccinale et distribution spatiale.....	80
Tableau 39 : Répartition de la population vaccinale en (%).....	81
Tableau 40 : Importance démographique de la population préscolaire.....	81
Tableau 41 : Répartition de la population préscolaire.....	82
Tableau 42 : Importance démographique de la population d'âge scolaire.....	82
Tableau 43 : Répartition par âge et sexe selon le milieu de résidence.....	83

Tableau 44 : Importance démographique de la population d'âge scolaire dans le 1 ^{er} cycle secondaire	83
Tableau 45 : Répartition de la population d'âge scolaire dans le 1 ^{er} cycle secondaire.....	84
Tableau 46 : Importance de la population féminine en âge de procréer	84
Tableau 47 : Importance de la population des jeunes en début d'activité.....	85
Tableau 48 : Répartition de la population des jeunes en début d'activité.....	86
Tableau 49 : Importance de la population des personnes âgées et distribution spatiale	87
Tableau 50 : Importance de la population des personnes du 3 ^{ième} âge (60 –79 ans.....	87
Tableau 51: Importance de la population du 3 ^{ième} âge (80 ans et plus).....	88
Tableau 52: Répartition des enfants âgés de moins de 20 ans selon la survie des parents	90
Tableau 53 : Répartition des centres urbains par département de 1977 à 2001.	92
Tableau 54 : Evolution de la Population des principaux centres urbains de 1960 à 2001 selon les résultats des enquêtes démographiques de 1960 et des recensements de population.....	93
Tableau 55 : Taux d'urbanisation par département	94
Tableau 56 : Evolution de la population Urbaine et taux d'accroissement inter-censitaire.....	95
Tableau 57 : Taux d'urbanisation de quelques pays	96

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Courbe de rapport de masculinité par groupe d'âge (Niger).....	26
Figure 2 : Courbe de rapport de masculinité du RGP/H-1988 et RGP/H-2001	27
Figure 3 : Courbe de rapport de masculinité.....	28
Figure 4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence	35
Figure 5 : Courbe des densités de RGP 1997, RGPH 1988 et RGPH 2001 par département	44
Figure 6 : Attractions et Répulsion des chiffres (0, 1,9) (par le logiciel PASEX.....	47
Figure 7 : Pyramide des âges par groupe quinquennaux de la population du Niger de 2001	49
Figure 8 : Pyramide de la population résidente en milieu Urbain	50
Figure 9 : Pyramide de la population résidente en milieu rural	51
Figure 10 : Répartition de la population urbaine par département et par sexe	53
Figure 11 : Répartition de la population rurale par département et par sexe	53
Figure 12 : Pyramide de la population résidente du Département d'Agadez	55
Figure 13 : Pyramide de la population résident du Département de Diffa	56
Figure 14 : Pyramide de la population résidente du Département de Dosso.....	57
Figure 15 : Pyramide de la population résidente du Département de Maradi.....	58
Figure 16 : Pyramide de la population résidente du Département de Tahoua	59
Figure 17 : Pyramide de la population résidente du Département de Tillabéry.....	60
Figure 18 : Pyramide de la population résidente du Département de Zinder	61
Figure 19 : Pyramide de la population résidente du Département de Niamey	61
Figure 20 : âge moyen par sexe et par département.....	63
Figure 21: âge médian par sexe et par département	64
Figure 22 : rapport de masculinité par département à zéro an et pour tous les âges	64
Figure 23 : répartition de la population âgée de moins de 15 ans par département	66
Figure 24 : Répartition de la population âgée de 15-64 ans par département.....	66
Figure 25 : Profil des rapports des masculinités	67
Figure 26 : Structure des grands groupes d'âge de 1977 à 2001.....	69
Figure 27 : Répartition des enfants de moins de 5 ans selon la survie des parents	89
Figure 28 : Pourcentage des enfants orphelins de moins de 20 ans par département selon la survie des parents	91

LISTE DES CARTES

<i>Carte I.1 : Carte administrative de la République du Niger</i>	<i>18</i>
<i>Carte II.1: Densité de la population du Niger (Habitants au kilomètre carré) 3^{ième} RGP/H 2001</i>	<i>40</i>

AVANT-PROPOS (BCR)

INTRODUCTION GENERALE

Le Recensement général de la population et de l'habitat de 2001 est la troisième opération de grande envergure de collecte de données que le Niger ait connue depuis l'indépendance. Rappelons que les opérations précédentes sont celles de 1977 et de 1988. Ces opérations, à travers leurs démembrements (analyse), ont permis de disposer des informations sur les caractéristiques démo socio-économiques du pays à un moment donné.

La présente étude qui s'intitule "Etat et Structure de la population", vise globalement à donner l'effectif de la population, sa répartition spatiale au niveau géographique le plus fin, mais aussi à la décrire suivant les caractères socio-économiques et culturels. Plus spécifiquement, elle permet d'avoir les informations et de connaître les indicateurs sur la composition de la population à travers l'âge, le sexe, la religion, l'ethnie, les handicaps physiques et les typologies des villes.

Il s'avère fort utile de connaître, à un moment donné, l'effectif d'une population, son rythme d'accroissement naturel. Ce dernier résulte de la combinaison de la fécondité, de la mortalité et de la composition par âge. Ces aspects essentiels d'une population (dimension et composition) sont donnés à travers son état et sa structure.

Parmi la gamme variée de thèmes d'analyse issus du RGP/H-2001, celui-ci offre l'opportunité de fournir aux utilisateurs, tels les services publics, les ONG, les chercheurs, les planificateurs, qui concourent au développement du bien-être des individus, des statistiques fiables pour ainsi contrôler les indicateurs sociaux et réévaluer les objectifs quantitatifs dans plusieurs domaines. L'intérêt porté à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des ménages nécessite de connaître les niveaux et tendances des phénomènes démographiques après plus d'une décennie pour un meilleur diagnostic permettant de mieux définir les politiques sectoriels.

En effet, les phénomènes démographiques ne doivent pas être pris isolément des autres aspects du développement. Les facteurs socio-économiques affectent les variables démographiques et, à leur tour, sont affectés par ces dernières.

Il faut souligner que le diagnostic de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger ne peut-être affiné qu'à travers la connaissance des indicateurs sociaux en général et celle des couches sociales les plus vulnérables à savoir les femmes et les enfants, en particulier. Il est d'ailleurs admis que les conditions socio-économiques influent sur les risques de décès des individus en général et des enfants en particulier. Ceci montre toute l'importance de la réalisation du recensement tous les dix ans en l'absence d'un état civil performant et d'un système d'enquêtes périodiques.

L'importance démographique selon les localités (département, arrondissements, cantons) permet d'orienter les actions de développement et d'entreprendre la réalisation des infrastructures nécessaires qui sous-tendent l'amélioration des conditions de vie des populations. Il convient d'admettre, avec Mfoulou¹ que « l'amélioration de la qualité de la vie, qui est la finalité de toute politique de développement, suppose avant toute chose que les besoins sociaux essentiels de la population soient correctement identifiés et évalués »

Les besoins en matière de santé, d'éducation, d'emploi, d'entrée et/ou de sortie en début et en fin d'activité nécessitent que la Structure par âge de la population soit bien déterminée.

¹ Mfoulou Raphaël, Indicateurs et thèmes d'études prioritaires du RGP/-2001, Niamey, BCR, 2003, P.16

Cette structure étant déterminée par les niveaux et tendances passés de fécondité et de mortalité et, dans certains cas, des migrations, son évolution représente les conséquences prévisibles de la dynamique démographique². Cette variable clé (l'âge), permet de stratifier la population en groupes spécifiques. Ainsi, on peut parler de population de nourrisson, d'âge vaccinal, préscolaire, population scolarisable dans le cycle primaire ou secondaire, de population d'entrée en activité, population des jeunes, des adolescents, des femmes en âge de procréer, de population en âge d'aller en retraite, etc.

D'autres groupes vulnérables, les enfants orphelins, doivent être quantifiés pour permettre de voir l'impact de l'absence d'un ou des deux parents sur leur santé, et leur éducation.

Le développement tant recommandé aux pays en voie de développement, à tous les sommets mondiaux, suggère la prise en compte de la variable «population» dans tous les programmes de développement. Comme le dit Salas « *Tout comme le développement dépend d'une connaissance fiable des ressources naturelles et des autres ressources disponibles, une planification efficace de développement dépend de nos connaissances en matière de composition, de croissance et de mouvement de la population* »³.

L'étude s'inscrit dans l'optique d'identifier et de décrire les différentes caractéristiques de la population. Huit chapitres composent cette étude. Le premier aborde la présentation du Niger, le contexte et la justification de l'étude. Au second sont rappelés les objectifs de l'étude, la méthodologie du recensement générale de la population et de l'habitat 2001 et la méthodologie spécifique au thème. Le troisième donne l'effectif global et la répartition de la population, le quatrième donne la structure par âge et par sexe de la population, le cinquième concerne les caractéristiques socioculturelles de la population, le sixième donne les groupes sociaux spécifiques selon l'âge, le septième donne des précisions sur les autres groupes sociaux (les enfants orphelins) et le huitième et dernier aborde quelques aspects de l'urbanisation.

² Sala-Diakanda M. Daniel, Introduction à l'étude des populations, Yaoundé, IFORD, 1992, P.63

³ Salas Rafael cité par Haupt Athur et Kane T. Thomas, Guide de démographie du population reference bureau 4ème édition, Washington, PRB, 2004, P.1

CHAPITRE I

PRESENTATION DU NIGER, CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.

I.1 Présentation du Niger

I.1.1 Cadre physique

Le Niger est un pays continental situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie de 1.267.000km² et est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'ouest par le Burkina-Faso et au Nord-ouest par le Mali. Complètement enclavé, à mi-chemin entre la méditerranée et le Golfe de Guinée, le Niger est considéré comme l'une des régions les plus chaudes du globe. Il est soumis à un climat de type tropical essentiellement sec avec une longue saison sèche allant d'octobre à mai et une courte saison de pluie qui s'étend de juin à septembre.

Du fait de son enclavement, le Niger utilise des ports situés à des distances très considérables, il s'agit en particulier du port autonome d'Abidjan, du port de Lomé, du port de Kano, du port du Ghana et du port de Cotonou. Le port le plus proche est situé à près de 1000 km. Cette continentalité a des effets économiques non négligeables particulièrement en terme des coûts de transport.

Sur le plan hydrographique le Niger ne possède qu'un seul cours d'eau permanent, à savoir le fleuve Niger⁴, qui traverse le pays sur une longueur d'environ 550 Km. Toutefois, on assiste à un retour progressif du lac Tchad du côté nigérien. La faiblesse de la pluviométrie annuelle et les sécheresses fréquentes entraînent très souvent des crises alimentaires et des déplacements des populations vers des centres urbains et vers zones où les terres sont plus fertiles et la pluviométrie plus favorable. Signalons que les terres cultivables, situées surtout dans la bande sud ne représentent que 12 % de la superficie totale du pays. Quant aux activités agricoles elles ne couvrent que trois à quatre mois.

Ces incertitudes concernant son secteur rural viennent compliquer la situation d'un pays qui traverse, depuis plus de deux décennies, une crise économique très profonde.

1.1.2 Situation socioéconomique

Le Produit Intérieur Brut du Niger a été d'un peu plus de 1500 milliards et son revenu par tête de 133700 FCFA en 2003 (Commission UEMOA 2005). Avec un tel PIB par tête il se classe dernier des pays de l'UEMOA. En réalité le Niger traverse une grave crise économique depuis le début des années 80. Les politiques d'ajustement mises en œuvre en vue de surmonter ces difficultés n'ont eu les effets escomptés. Au contraire, elles se sont traduites par un élargissement et un approfondissement de la pauvreté. En effet 63% de nigériens sont aujourd'hui considérés comme pauvres. La médiocre croissance économique que dégage le Niger conjuguée à l'une des croissances démographiques des plus élevées du monde (3,3% soit un doublement de la population en 22 ans) explique largement l'aggravation du phénomène de la pauvreté de sa population. Le Niger a mis en place, avec l'appui de ses partenaires au développement, une Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP). Cela montre toute l'importance qu'il doit accorder aux variables démographiques.

⁴ Le fleuve Niger, avec 4200km, est le troisième plus long fleuve d'Afrique, après le Nil et le Congo. Il prend sa source au Fouta-Djallon en Guinée et se jette dans l'océan Atlantique au Nigeria après avoir traversé la Guinée, le Mali, le Niger, le Bénin et le Nigeria.

I.1.3 Découpage administratif

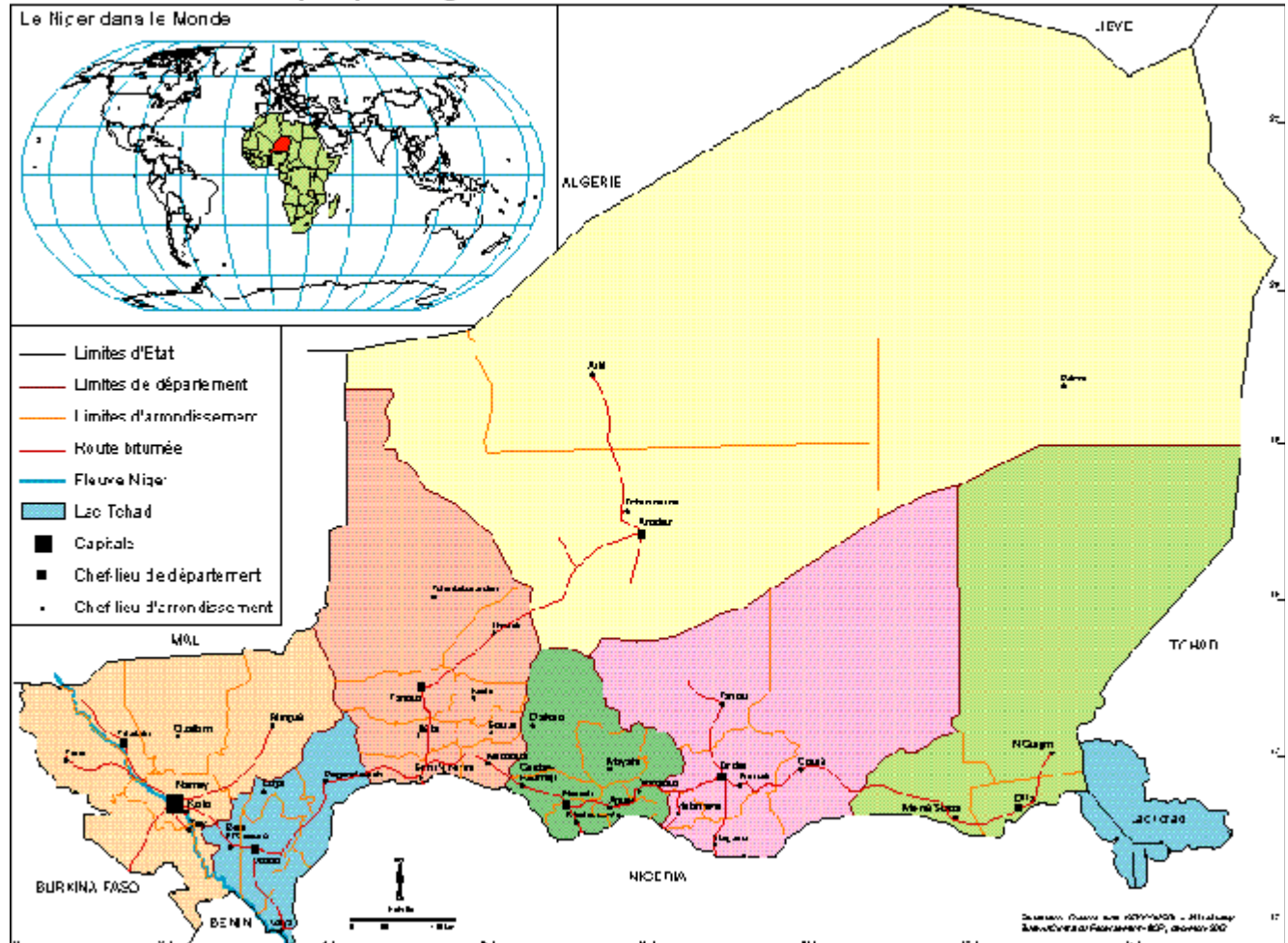
L'unité administrative principale est le département. Depuis 1964, le pays était subdivisé en sept départements qui sont : Agadez, Diffa , Dosso, Maradi , Tahoua , Zinder et Niamey. Cette subdivision a connu une restructuration en 1988, ainsi l'arrondissement de Tillabéry qui faisait partie du Département de Niamey, est devenu département de Tillabéry et la capitale politique devient Communauté Urbaine de Niamey. Chaque Département est composé de deux ou de plusieurs arrondissements, les arrondissements sont aussi composés des cantons, qui regroupent les villages administratifs, les villages traditionnels, les hameaux, les campements et les points d'eau.

Tableau 1 : Les départements et les arrondissements du Niger

Départements	Arrondissements
Agadez	Arlit, Bilma ,Tchirozérine
Diffa	Mainé Soroa, N'guigmi, Diffa
Dosso	Boboye, Dosso, Birni N'Gaouré, Dogon-Doutchi, Gaya, Loga
Maradi	Aguié, Dakoro, Guidan-Roumji, Madarounfa, Mayahi, Tessoua
Tahoua	Birni Konni, Bouza, Illéla ,Keita, Madaoua, Tahoua,Tchintabaraden, Abalak
Tillabéry	Fillingué, Kollo, Ouallam, Say, Téra, Tillabéry
Zinder	Gouré, Magaria, Matamèye, Mirriah, Tanout

Carte I.1 : Carte administrative de la République du Niger

Carte administrative de la République du Niger



Toutefois, le Niger a mis en place un processus de décentralisation qui transforme les anciens départements en Régions et les anciens arrondissements en départements. Ce processus a en outre abouti à la création de 265 communes dont 52 urbaines et 213 rurales.

C'est la loi 2002 -14 du 11 juin 2002 qui fixe le nombre de communes et qui fixe le nom de leurs chefs lieux. Les élections locales ont eu lieu en 2004 et les maires des différentes communes ont été installés en Février - Mars 2004.

I.1.4 La composition ethnique du pays

Les groupes ethnolinguistiques qui composent le pays sont : les Haoussa , les Djerma-sonrai , les Touareg, les Peulh ; les Kanouri, les Toubou, les Gourmantché, et les Arabe. Le Niger est aussi un pays où l'on trouve diverses nationalités, du fait de son ouverture au monde extérieur.

Le mode de vie des ethnies n'est pas uniforme, certaines ethnies sont de tradition sédentaires, d'autres, par contre, sont des nomades. Mais les transformations socio-économiques ont engendré des mutations profondes et le nomadisme s'amenuise au fil des années. L'élevage qui était l'activité principale des nomades est en proie à des difficultés du fait souvent de la sécheresse et du tarissement des cours d'eau. On assiste par conséquent à une reconversion progressive de certains nomades en agriculteurs.

I.2 Contexte et justification

Avant les indépendances aucune collecte de données de grande envergure n'a été effectuée. En 1960, date de l'indépendance, deux enquêtes démographiques nationales par sondage, l'une en milieu sédentaire, l'autre en milieu nomade avaient été organisées.

Le recensement est d'une tradition récente qui remonte au milieu des années 1970. En effet, le pays a réalisé son premier recensement général de la population en 1977. Le second recensement de population a eu lieu en 1988 et enfin le troisième Recensement qui fait l'objet d'analyse dans ce thème a eu lieu du 18 mai au 20 juin 2001. Rappelons qu'entre ces périodes intercensitaires des enquêtes à échelon national ont été réalisées. On peut citer : Une enquête sur la mortalité infantile et juvénile (EMIJ) en 1986 ; Enquête Démographique et de Santé (EDSN) en 1992 et en 1998 ; L'enquête MICS.I en 1996 et MICS.2 en 2000.

Ces différentes enquêtes avaient été organisées suivant la base de sondage issue des opérations de recensement de 1977 et de 1988. Les zones de dénombrement varient suivant le découpage administratif. Au niveau international, depuis la conférence de Bucarest en 1974, la nécessité de connaître les effectifs globaux des populations a été affirmée. Elle a été réitérée aux sommets de Mexico en 1984 et de Caire en 1994. Un des objectifs du PA/CIPD (paragraphe 12.2)

« est de renforcer l'aptitude des pays à collecter de nouvelles informations et à répondre aux besoins en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de données de base, en accordant une attention particulière aux informations classées selon l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique et géographique, de manière à utiliser les résultats dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des stratégies globales de développement durable et d'encourager la coopération internationale, y compris aux niveaux régional et sous-régional ».⁵

⁵ Rapport PA/ CIPD

Les Nations Unies recommandent de procéder à un recensement national au moins tous les 10 ans. «une série de recensements périodiques permet d'évaluer le passé, de décrire le présent avec exactitude et d'établir des prévisions pour l'avenir »⁶

Au niveau national, la politique nationale de la population, La nouvelle orientation de la politique du 5^e gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des populations nécessite la connaissance détaillée de la population.

⁶ Nations Unies, Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, New York, Série M N° 67/REV.1

CHAPITRE II

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE ET METHODOLOGIES

II.1: Rappel des objectifs de l'étude

Les objectifs assignés à travers le RGP/H-2001 découlent de l'étude de plusieurs thèmes. L'objectif principal est d'abord de déterminer de l'état de la population. Cet indicateur premier est donné par l'étude «état et structure de la population» de même que la composition de la population selon ses caractéristiques essentielles, à savoir l'âge, le sexe, la religion, l'ethnie et les différentes populations cibles, et quelques aspects de l'urbanisation. Disposer des informations précises et détaillées sur l'effectif, la répartition et la composition de la population sont les objectifs spécifiques que visent la présente étude.

II.2 méthodologies

II.2.1 Méthodologie du RGP/H-2001 (BCR)

II.2.2 Méthodologie spécifique au thème Etat et Structure de la Population

La méthodologie de collecte des données issues du RGP/H-2001 relatif à l'état et structure de la population est basée sur le questionnaire ménage. Les informations sont recueillies sur toutes les personnes résidant au Niger ; les informations qui concernent les conditions de vie des ménages sont obtenues à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements ainsi recueillis.

Le questionnaire ménage est un instrument de collecte de six pages. Les informations relatives à ce thème sont principalement consignées sur les deux premières pages. Ainsi, sur la première page, après le numéro d'ordre, les variables suivantes permettent d'obtenir les informations. Il s'agit : le statut de résidence codé «CO2 » qui permet d'appréhender la situation de résidence des membres du ménage suivant trois modalités : les résidents présents, les résidents absents et les visiteurs, chaque membre du ménage est enregistré suivant une et une seule modalité.

La variable « lien de parenté » avec le chef de ménage, codée «CO3 », permet de situer le lien de parenté de chaque membre du ménage par rapport au chef de ménage. La variable « sexe » est codée «CO3 »; elle donne le sexe de chaque membre du ménage. Cette variable est transcrite sur le questionnaire par les valeurs numériques. 1 « sexe masculin » et 2 « sexe féminin ». C'est la variable la plus simple à déterminer.

L'âge est déterminé à la sixième position, codée «CO6 ». La question relative à cette variable est la suivante : Quelle est la date de naissance ? Cela a permis de remplir exactement la date de naissance en jour/mois et année. Si la date n'est pas connue, la question suivante est : Quel est l'âge de ? Lorsque l'âge n'est pas déterminé à partir de ces questions, l'agent recenseur fait recours au calendrier historique; il rappelle aux membres du ménage des événements marquants bien connus des membres pour enfin situer la date de naissance ou trouver l'âge de l'enquêté.

La variable «ethnie » ou « nationalité » est en septième position codée «CO7 », la question posée est : Quelle est la nationalité de ...? Si l'enquêté est un étranger, alors l'agent demande le pays, s'il est nigérien, alors il demande l'ethnie de l'enquêté et il enregistre l'ethnie déclarée. La religion est appréhendée en huitième position, «CO8 »; Il est demandé la religion de l'enquêté. Signalons que pour les enfants à bas âge, c'est la religion du père ou de la mère qui leur est attribuée. Le mode de vie du ménage est cerné; ainsi, à partir du questionnaire on demande au ménage s'il réside là où il est au

moment de l'enquête, sans interruption depuis plus de six mois. L'information sur la survie des parents est cernée suivant la question : la mère est –elle en vie ? le père est-il en vie ? Ces questions ont trois modalités oui/non/nsp.

Sur la page de garde de la feuille du questionnaire ménage, on note les réponses aux questions relatives à l'identification géographique selon les découpages administratifs suivant: les départements, les arrondissements, les communes, les centres urbains. Les Zones de Dénombrements ont été subdivisées selon les quartiers (centres urbains), quant au milieu rural, il a été subdivisé-en : Villages administratifs, campements, points d'eau, villages traditionnels, hameaux.

Signalons que toutes les questions sont adressées au chef de ménage et en cas d'absence à celui qui est supposé répondre comme tel. Cette situation peut présenter déjà des inconvénients quant à la crédibilité des réponses obtenues en cas de non-présence du chef de ménage. A partir de ces constats, comment poser la problématique relative à l' « état et structure de la population » et comment faire une revue de littérature sur la question ?

II.2.2.1 Problématique

Ce thème pose l'interaction des facteurs démographiques telles que la natalité, la mortalité, la migration qui influencent différemment la structure du pays et des différentes régions d'une part, mais aussi qui déterminent le volume global de la population d'autre part. En effet il est important de savoir l'effectif de cette population après plus d'une décennie, mais aussi sa composition suivant des critères démographiques socio--économiques et culturelles afin d'actualiser sa répartition géographique et d'examiner les niveaux et les tendances de celle-ci.

Peut-on s'inquiéter des conséquences des niveaux et tendances démographiques actuelles du Niger, qui mettront à rude épreuve les capacités du pays [1] à satisfaire les besoins fondamentaux de la population ?. En effet, Il est constaté que les besoins dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé et d'autres services publics sont très différents selon le milieu urbain et rural de chaque département d'une part et entre les départements d'autre part.

En vue de disposer des informations fiables sur la structure de la population, il y a lieu de poser un certain nombre de questions dont les réponses sont susceptibles d'apporter des solutions efficaces et rationnelles aux problèmes relatifs à la population et au développement.

Quel est le niveau d'investissements sociaux qu'il faut affecter aux différentes zones Selon les poids démographiques? Q'elles sont les structures par sexe et par âge de la population? Quelles sont les caractéristiques socio culturelles de la population nigérienne à partir de ce troisième RGP/H-2001? Telles sont les questions fondamentales que l'on se pose. Ces interrogations appellent d'autres questions subsidiaires. Quelles sont les régions du pays qui enregistrent les faibles et /ou fortes proportions d'enfants scolarisés, d'enfants préscolaires, d'enfants cibles du programme élargi de vaccination, de forte fécondité, d'inégalité entre les sexes en terme de scolarisation, de peuplement, d'infrastructures sanitaires et, par là même les taux de mortalité infantile élevés? Quel est le poids démographique des enfants orphelins ? Quel est le poids démographique des personnes âgées? Quel est le niveau du brassage culturel au niveau des régions? Quelle est la proportion de la population à charge (enfants et vieillards)? Les disparités régionales en terme de population, de densité, d'urbanisation constituent-elles un obstacle au processus de développement économique du pays? ces zones ? Telle sont les questions auxquelles s'attèlent le thème « état et structure de la population »

II.2.2.2 Définitions des concepts

II.2.2.2.1 Situation de résidence

Le caractère «statut de résidence » est un concept défini dans le questionnaire où il est appréhendé suivant trois modalités à savoir, les résidents présents (RP), les résidents absents (RA) et les visiteurs(VI). Chaque individu recensé dans un ménage doit être enregistré suivant une et une seule de ces modalités.

Cependant, il est à signaler qu'une personne qui est enregistrée comme résident absent dans son ménage habituel, doit être enregistrée en principe dans un autre ménage comme visiteur à moins qu'il soit dans un autre pays.

II.2.2.2.2. Ménage ordinaire

Le concept de ménage ordinaire a été défini dans le manuel de l'agent recenseur comme l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent dans un même logement, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage. La caractéristique fondamentale du ménage ordinaire est la présence en son sein d'un et d'un seul chef.

II.2.2.2.3 Ménage collectif

On parle de ménage collectif lorsque la gestion des ressources n'est pas commune et les membres dudit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage. Il est composé d'individus vivant ensemble pour des raisons sociales, économiques ou administratives et n'ayant en général aucun lien de parenté entre eux. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les camps militaires, les hôtels, les cantines scolaires, les internats des lycées, les cités universitaires et les hôpitaux.

II. 2.2.2.4 Milieu de résidence Urbain/Rural

La notion de résidence urbain – rural désigne deux milieux, le milieu urbain et le milieu rural. Le milieu urbain est relatif aux centres urbains et aux communes urbaines, caractérisé par des fonctions administratives, la présence des infrastructures routières, scolaires, sanitaires. C'est aussi le pôle d'attraction et d'exercice de certaines activités économiques.

Dans le cadre de cette analyse, les communes urbaines, les chefs lieux d'arrondissement sont considérés comme centres urbains. A l'opposé du centre urbain, on définit le milieu rural. Ce milieu est appréhendé de par l'activité principale qui est l'agriculture et / ou l'élevage. D'autre part, dans le milieu rural, les caractéristiques de l'habitat sont les «pailles », «le banco » et la structure de l'habitat est très dispersée. Les villages modernes, les villages traditionnelles, les hameaux, les campements, les points d'eau et les zones restantes sont localisés en milieu rural.

II.2.2.2.5. population active :

Est considérée comme active, toute personne de 15 ans ou plus occupée ou en chômage ou cherchant un emploi pour la première fois.

II.2.2.2.6 Personne occupée :

Est « personne occupée », toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des six (6) derniers mois précédant le recensement.

Si quelqu'un aurait fait état de plusieurs occupations pendant cette période, l'occupation principale sera celle à laquelle le plus de temps a été consacré. Pour les personnes occupées par les travaux champêtres, la période de référence est celle incluant la campagne agricole précédente.

CHAPITRE III

EFFECTIFS GLOBAUX DE LA POPULATION

III.1 Evaluation de la qualité des données

III.1.1 Evaluation des chiffres globaux : Rapprochement des données du RGP/H-2001 avec les données d'autres sources

Deux recensements généraux de population ont précédé celui de 2001, à savoir le recensement de 1977 (RGP/H-1977) et le recensement de 1988 (RGP/H-1988). Outre ces deux opérations de grande envergure, on peut noter des enquêtes stratifiées, les EDSN-1996 et EDSN-1998 et les enquêtes MICS 1 et 2.

Il est fort intéressant d'examiner l'évolution de la population nigérienne selon ces trois opérations de même nature.

Tableau 2 Evolution de la population de 1977 à 2001

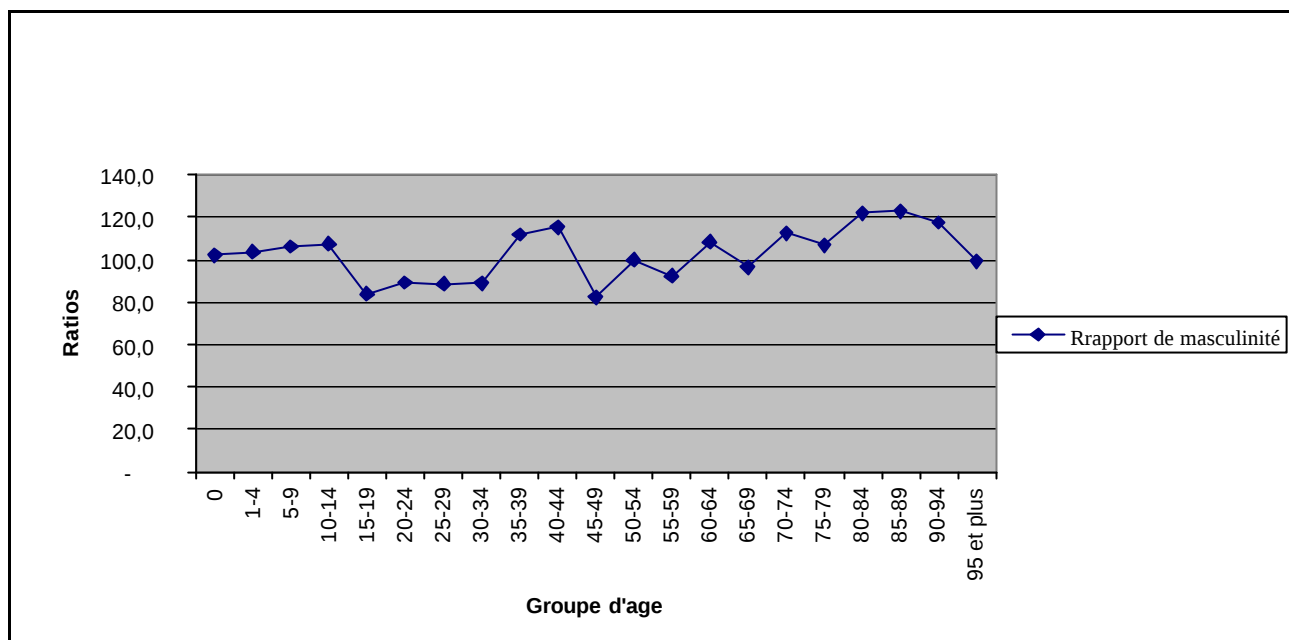
	RGP/H- 1977 (15/10/77)	RGP/H- 1988 (27/05/88)	RGP/H- 2001 (01/06/2001)	Taux annuel moyen (1977- 1988)	Taux annuel moyen (1988- 2001)
Département	Effectif	Effectif	Effectif		
Agadez	124.985	208.828	321639	4,98	3,38
Diffa	167.389	189.091	346595	1,16	4,77
Dosso	693.207	1.018.895	1.505.864	3,71	3,05
Maradi	949.747	1.389.433	2.235.748	3,66	3,73
Tahoua	993.615	1.308.598	1.972.729	2,64	3,21
Tillabéry	928.849	1.328.283	1.889.515	3,44	2,75
Zinder	1.002.225	1.411.061	2.080.250	3,29	3,03
CU Niamey	242.973	397.437	707.951	4,76	4,54
Ensemble Niger	5.102.990	7.251.626	11.060.291	3,38	3,30

On constate que l'effectif total de la population calculé correspond à la somme des effectifs dénombrés dans les principales unités administratives du pays. Cet effectif de 11060291 doit être comparé à celui estimé par les Nations Unies afin de voir lequel des deux a été sous-estimé. Les Nations Unies, dans Population Mondiale de 2000, estimait la Population du Niger en 1999 à 10,4 millions d'habitants et avec un taux moyen de croissance démographique de 3,2 % pour la période de 1995 à 2000. Sur cette base, la population de 2001 serait de 11.076.200 habitants. Cette valeur est légèrement supérieure à celle du RGP/H-2001. On peut alors noter une cohérence des effectifs globaux qui donnent un ordre de grandeur correspondant aux estimations des autres sources.

II.1.2 Evaluation par les rapports des groupes successifs et par les rapports de masculinité

Sur le graphique II.1 ci-dessous, la courbe illustre trois phases :

Figure 1 : Courbe de rapport de masculinité par groupe d'âge (Niger)

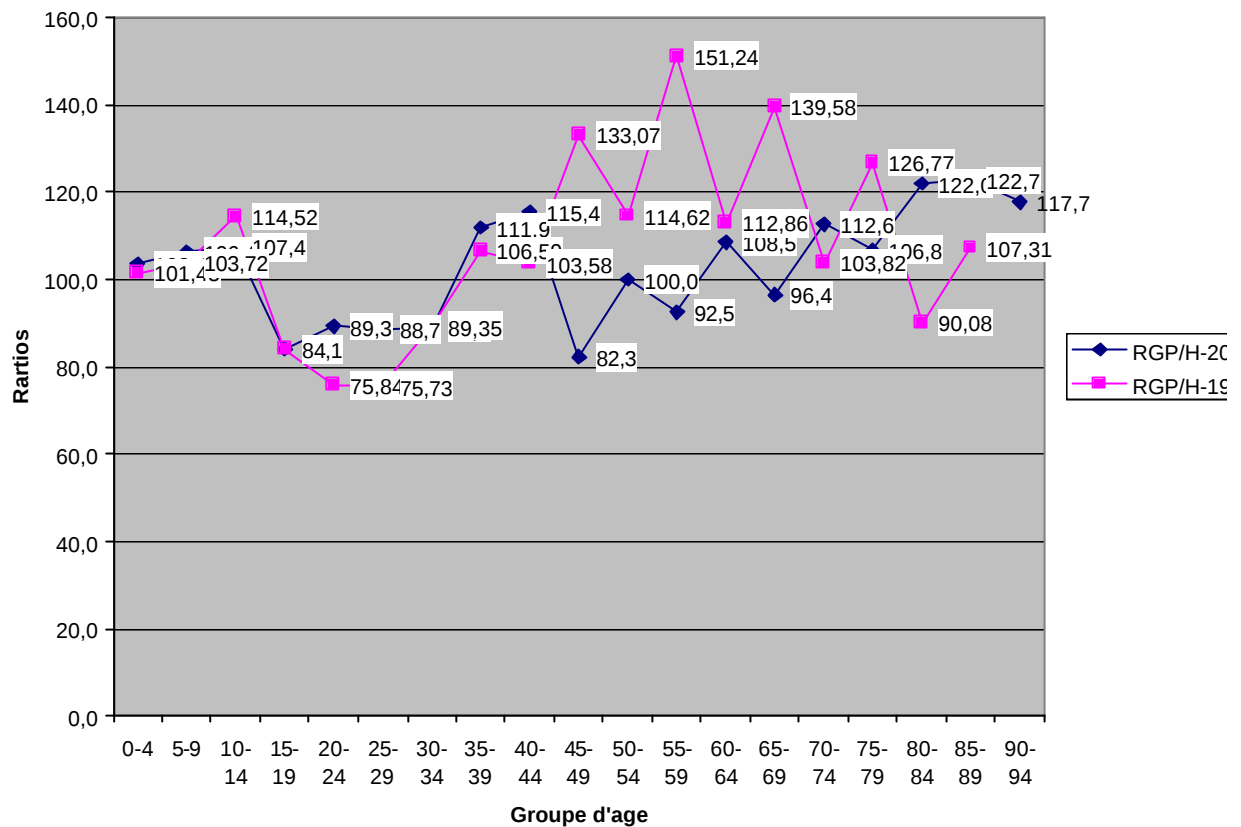


- La première montre que la courbe se situe légèrement au dessus de l'unité, ceci signifie un léger excédent d'hommes (enfants de moins de 15 ans). Il convient de signaler que le rapport de masculinité à la naissance est de 102,3 garçons pour 100 filles. Il est de 103,7 garçons pour 100 filles dans le groupe 1-4 ans. Les enfants de sexe masculin âgés de moins de cinq ans représentent 10,9% contre 10,5% de leurs homologues de sexe féminin. Ce léger avantage s'intensifie jusqu'à 15 ans, comme l'attestent les effectifs masculins de moins de 15 ans qui représentent 24,9% contre 23% de ceux de sexe féminin de la population totale.
- La seconde phase traduit un déficit masculin qui s'est maintenue dans la tranche de 15- 39 ans.
- On observe une chute brutale de la courbe jusqu'à 49 ans qui traduit un fort excédent féminin dans ce groupe d'âge, puis une reprise progressive de l'excédent masculin à partir de 70 ans jusqu'à 84 ans révolus. Ce gain masculin aux âges avancés suscite une question, car la courbe doit décroître dans cette tranche d'âge. Il peut s'agir d'une mauvaise déclaration des âges. Il serait intéressant de faire un rapprochement avec d'autres sources de données.

III.1.3 Rapprochement avec d'autres sources de données

Les deux courbes ont des allures en dents de scie. On observe que la courbe de rapport de masculinité de 1988 est beaucoup plus perturbée que celle de 2001. Aussi, cette courbe présente plus de valeur aberrante que celle de 2001. En effet, les rapports de masculinité du RGP/H-1988 varient entre 75,73 et 151,25 et ceux du RGP/H-2001 se situent entre 82,3 et 122,7, c'est ce qui montre le graphique suivant :

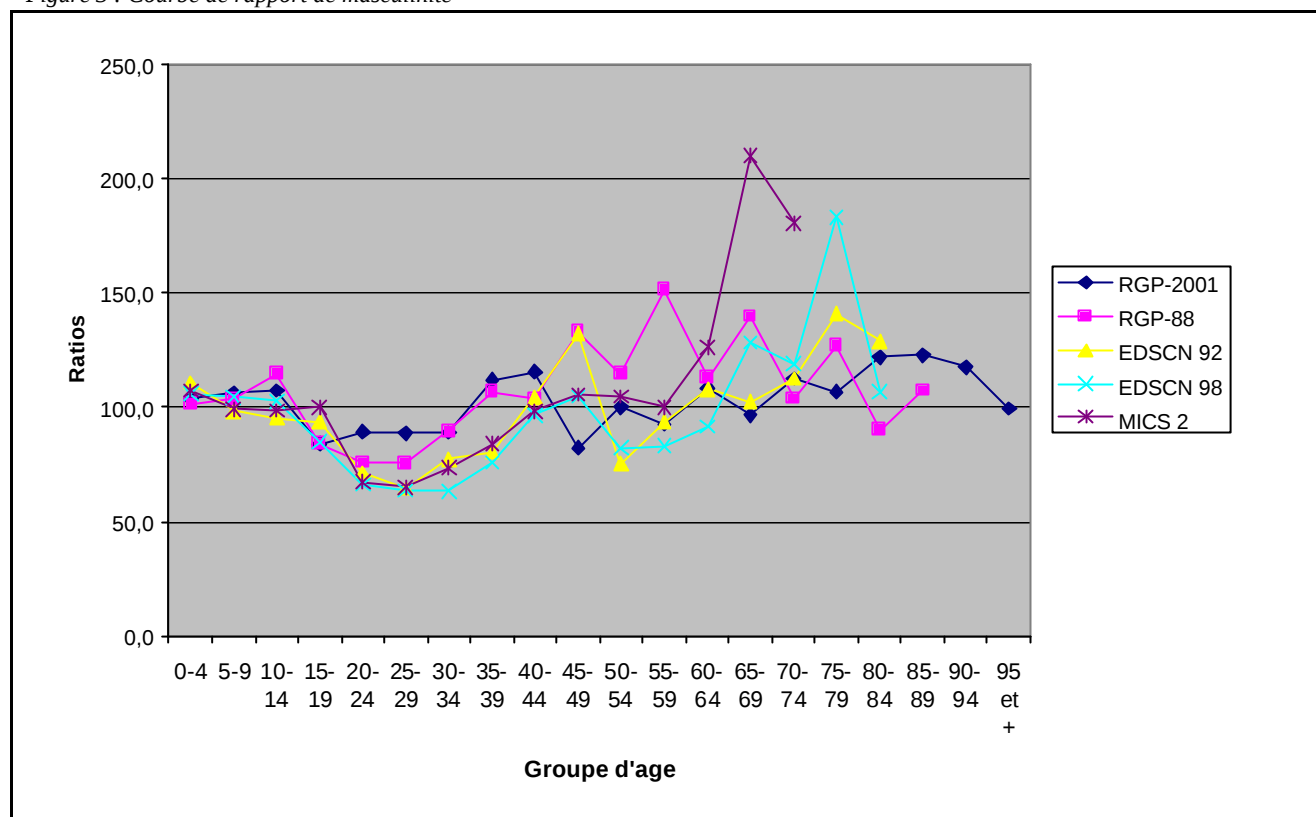
Figure 2 : Courbe de rapport de masculinité du RGP/H-1988 et RGP/H-2001



Les oscillations de la courbe du rapport de masculinité de 1988 sont plus prononcées que celles du RGP/H-2001. Les creux et les pics sont les manifestations des attractions et des répulsions, beaucoup plus marquées sur la courbe du rapport de masculinité de 1988 que sur celle de 2001. Les deux courbes sont supérieures à l'unité de 0 à 14 ans révolus, puis chutent progressivement jusqu'à 34 ans révolus. On note ainsi le déficit masculin pour ces deux courbes de 15 à 35 ans exacts, mais l'excédent féminin est plus accentué en 1988 qu'en 2001. La courbe de 1988 atteint son minimum dans le voisinage de 20-29 ans contre 40-49 ans pour celle de 2001. Le déficit féminin est plus marqué aux âges de 50 –54 ans en 1988 ; par contre, en 2001, il est plus significatif pour les personnes du troisième âge et plus (60-79 ans et 80 ans et plus). La tendance générale est qu'à ces âges, du fait de la surmortalité masculine, on observe un excédent féminin. De manière générale, les hommes sont plus exposés aux risques de décès que les femmes. Cependant, cette tendance n'est pas observée ici car aux âges avancés on trouve des rapports de masculinité qui montrent un excédent d'hommes.

Voyons à présent les courbes de rapport de masculinité des recensements (1988 et 2001) et des enquêtes notamment EDSN92, EDSN98, MICS2000, à travers le graphique suivant.

Figure 3 : Courbe de rapport de masculinité



Ce graphique montre les perturbations relatives à chacune des courbes. Globalement, la courbe de rapport de masculinité du recensement de 2001 est plus régulière que toutes les autres courbes. Les creux et les pics sont moins prononcés sur celle de 2001, comparée aux autres courbes. Les phénomènes d'attraction des âges ronds et de répulsion pour certains chiffres sont plus visibles sur la courbe de l'EDSN de 1992. En 1998, d'énormes progrès ont été réalisés pour atténuer ce phénomène.

Les recensements comme les enquêtes permettent d'améliorer et de maîtriser les techniques de collecte d'information relatives à l'âge. Il est important de constater que la tradition de l'état civil n'est pas encore bien établie au Niger : ces différentes courbes attestent que la notion de l'âge apparaît floue dans l'esprit de nombre de personnes enquêtées. Les réponses approximatives conduisent à une préférence pour les âges « ronds » de « 0 » et « 5 ».

Ce schéma est bien connu lors des collectes de données (enquêtes et/ou recensements). Toutefois, il convient de noter que certains âges sont particulièrement tributaires d'« effets de seuils ».

En effet, les jeunes filles pubères, sont rajeunies ou vieilles selon qu'elles sont ou non mariées, de même les personnes âgées verront leur âge exagéré.

III.1.4 Comparaison du mode de déclaration de l'âge du RGP/H-2001 avec les données des enquêtes

Les études antérieures, notamment l'enquête Mics2, donne des résultats du mode de déclaration de l'âge pour les femmes âgées de 15-49 ans. Cette enquête indique que 12% seulement des femmes de cette tranche d'âge ont déclaré leur date de naissance complète en mois et en année. Par 88% des femmes, l'année de naissance est donnée sans le mois.

Une amélioration serait probablement observée pour les hommes, surtout que la tendance générale a montré que les hommes déclarent mieux l'âge que les femmes.

Les irrégularités observées sur la pyramide des âges du RGP/H-2001 sont celles qui sont également visibles sur les pyramides de l'EDSN 92 et de l'EDSN 98. En effet, le déficit d'hommes de 20-34

ans a été observé sur la pyramide de l'EDSN 98. Il est utile de savoir les rapports de masculinité par année d'âge du groupe spécifique de 0-5 ans, comparée avec d'autres sources.

III.1.5 Rapports de masculinité par années d'âges et groupe d'âges observés au Niger par source de données.

Le tableau ci-dessous montre les différents rapports de masculinité entre le RGP-1988, RGP/H-2001 et l'enquête MICS2000. Les sources des données sont issues des différents recensements et enquêtes précités.

Tableau 3 : Rapport de masculinité par année d'âge de 0 à 5 ans

Age	RGP/H-1988	MICS2	RGP/H-2001
0 an	101,4	105,5	102,3
1 an	102,1	112,7	104,2
2 ans	102,5	113,8	104
3 ans	101,6	106,3	104,6
4 ans	99,7	101	102,1
5 ans	101,7	110,5	103,6

Le rapport de masculinité à la naissance est généralement au voisinage de 105 garçons pour 100 filles. Cette norme standard est plus ou moins approchée dans les recensements et les enquêtes. Il est généralement admis qu'il naît chaque année un peu plus de garçons que de filles. Toutes ces données ont été conformes à cette règle. D'autre part, on sait que le rapport de masculinité à la naissance varie très peu. Nous admettons avec Jacques Vallin⁷ que « ce rapport a toujours été proche de 105 à toutes les époques et dans toutes les populations de taille importante où il a pu être calculé avec précision ». Ainsi, la valeur du rapport de masculinité à la naissance de 102,3 trouvée en 2001 semble être dans la zone de valeur acceptable et donc est fiable. Rappelons que le rapport de masculinité à la naissance au Burkina- Faso est de 100, 4 (RGP/H-1996).

Le rapport de masculinité par groupe d'âge entre les différentes sources de données permet de mettre en exergue les irrégularités des structures par sexe et par âge. Pour ce faire, examinons, les rapports des deux recensements et des trois enquêtes notamment l'EDSN92, l'EDSN 98et le MICS 2000.

⁷ Vallin Jacques, La population Mondiale, Paris, La découverte, 1995, P.29

Tableau 4 : Rapport de masculinité par groupe d'âge

Groupe d'âge	RGP/H-1988	EDSCN 92	EDSCN 98	MICS2	RGP/H-2001
0-4	101,43	110,9	105,8	107,3	103,4
5-9	103,72	98,2	104,5	99,1	106,4
10-14	114,52	95,3	102,7	98,5	107,4
15-19	84	93,8	84,9	100	84,1
20-24	75,84	71,3	66,3	67,3	89,3
25-29	75,73	64,4	63,6	65,1	88,7
30-34	89,35	77,2	63,4	73,6	88,8
35-39	106,59	80,4	75,8	83,9	111,9
40-44	103,58	104,5	96,4	98,2	115,4
45-49	133,07	132,2	104,7	105,6	82,3
50-54	114,62	75,1	82,1	104,6	100
55-59	151,24	93,8	83,3	100	92,5
60-64	112,86	107,9	91,6	126,2	108,5
65-69	139,58	102,3	128,3	210,0	96,4
70-74	103,82	112,6	119,1	180,6***	112,6
75-79	126,77	140,7	183,2		106,8
80-84	90,08	129,0**	106,9**		122
85 -89	107,31*				122,7
90-94					117,7
95 et +					99,5
Ensemble	98,32	93,8	91,6	96,9	99,5

NB : * correspond à 85 ans et plus (source : l'Etat de la population, février, 1992)

** correspond à 80 ans et plus (EDSCN 92, 98)

*** correspond à 70 ans et plus (MICS 2, page 15)

Par ailleurs, l'examen des rapports de masculinité des différentes opérations (RGPH-1988, EDSN92-98, MICS2 et RGPH-2001) laissent observer que dans toutes ces opérations le rapport de masculinité du groupe d'âge 0-4 ans est strictement supérieur à 100, et est compris entre 101,4 et 110,9. Ceci témoigne non seulement de la forte fécondité observée au Niger, mais aussi de l'excédent des naissances masculines. Ce niveau de fécondité est traduit par la base élargie de la pyramide de 2001 et toutes les autres pyramides relatives aux opérations citées. Cependant, force est de constater que le rapport de masculinité croît du groupe d'âge 0-4 ans au groupe d'âge 5-9 ans au cours des deux recensements. Cette tendance mérite une interrogation, car on s'attendait à une décroissance de ce rapport compte tenu de la surmortalité masculine à ces âges. En revanche, pour les enquêtes EDSN92, EDSN 98 et le MICS2, la tendance à la baisse a été observée.

Toutefois il faut signaler que l'examen de ces différents rapports de masculinité montre que dans le groupe d'âge 10-14 ans se dégage deux tendances. Pour les opérations d'enquêtes, on note un excédent de femmes ou un déficit masculin dans cette tranche d'âge. En revanche, pour les deux recensements, on assiste à un excédent masculin ou un déficit féminin dans ce groupe. La seconde situation est un schéma bien connu, la tendance de vieillir les filles qui sont mariées ou qui ont des enfants. Par conséquent, le groupe d'âge supérieur 15-19 ans a gonflé. Une caractéristique commune à toutes les courbes est la sous-représentation masculine aux âges de 20-39 ans révolus. Elle est plus accusée dans le groupe 20-24 ans au cours des deux recensements. Ceci peut s'expliquer par l'émigration et la mobilité des jeunes en âge de travailler ou par la mobilité scolaire. Il peut aussi être imputable à la mauvaise déclaration de l'âge.

Le rapport de masculinité du RGPH-2001 est conforme à la structure attendue. Toutefois quelques anomalies au niveau de la courbe de rapport de masculinité sont observables, mais

moins accentuées que celles de toutes les autres sources de données. Il convient de signaler qu'en terme de rapport de masculinité différentielle selon le milieu de résidence, on note que le rapport de masculinité du milieu urbain est de 100, 1 contre 99,4 en milieu rural.

La différence est très faible, on doit s'attendre à une différence significative entre celui du milieu urbain et celui du milieu rural pour ainsi traduire l'afflux des populations rurales vers les centres urbains. Le rapport de masculinité de l'ensemble Niger est de 99,5 hommes pour 100 femmes, ce qui montre la différence entre les deux sexes n'est pas assez significatives.

III.2 Effectifs globaux

Ce paragraphe donne l'état de la population en terme d'effectifs, en d'autres termes, l'effectif au moment de la photographie instantanée de la population, c'est-à-dire la situation démographique au moment du recensement. L'effectif total de la population est le premier indicateur que vise le recensement, ensuite sa distribution selon des caractères simples qui seront abordés dans d'autres chapitres, puis sa distribution au niveau géographique le plus fin (fichier de villages).

En outre ce même chapitre permet d'aborder les aspects quantitatif et qualitatif de la population.

Trois critères sont examinés, la situation de résidence, le type de ménage et le mode de vie des populations.

La notion de résidence conduit à déterminer la population de fait, la population de droit ou de jure. C'est cette dernière population qui fera l'objet d'étude à travers ce thème.

Le mode de vie des populations nigériennes est soit sédentaire, soit nomade. L'étude de ce caractère met en relief l'importance des populations de chacune de ses catégories, et dégage la tendance de chacune d'elle.

La répartition des populations nomades selon les régions et les indicateurs de ses populations seront comparés à ceux des sédentaires qui constituent les 3/4 de la population.

L'inégale répartition de la population est examinée à travers des indicateurs bien appropriés.

La répartition spatiale permet de dégager le poids démographique de chaque département/arrondissement / canton dans le chapitre suivant sur la répartition spatiale de la population.

En outre, il s'agit d'examiner les superficies des grands centres, leurs effectifs et leurs densités et observer leurs interrelations.

Il est intéressant de connaître la répartition spatiale jusqu'au niveau géographique le plus fin pour l'évaluation des besoins sanitaires, scolaires, et en infrastructures routières et autres.

Ce chapitre permet également d'observer la concentration ou la dispersion de la population dans les localités. On sait par ailleurs que la forte densité dans une localité est un facteur limitant la satisfaction que peut procurer l'infrastructure, mais la rentabilité des investissements sociaux est élevée.

Mais bien avant, voyons l'évaluation des données relatives à l'âge et au sexe.

III.2.1 Situation de résidence

La situation de résidence permet de connaître le nombre d'individus présents au moment du dénombrement, ceux qui sont absents du territoire national, pendant une période n'ayant pas excédé six mois. Les résidents présents sont subdivisés en deux catégories. La première est celles des personnes présentes et enregistrées dans leurs ménages et sont considérées comme des « résidents présents », la seconde est composée de toutes les personnes présentes et enregistrées dans un ménage autre que leurs ménages habituels et sont groupées sous la rubrique de « visiteurs ». Les personnes absentes du territoire pour une durée inférieure à six mois avec

l'intention de revenir sont considérées comme des résidents absents. Ces notions ont été déjà définies dans la partie des concepts. Partant de ces trois modalités, on définit la population de Droit et de Fait. Rappelons encore que la population de droit est composée des résidents présents et des résidents absents.

La population de fait, quant à elle est formée des résidents présents et des visiteurs. L'univers d'analyse est la population de Droit, souvent appelée population légale ou de jure. L'objectif premier d'un recensement est de connaître la population de droit, c'est le premier indicateur du recensement. La composition de la population suivant la situation de résidence est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Répartition de la population par situation de résidence selon le sexe RGP/H-2001

Situation de résidence	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Résidents présents (RP)	5.340.066	5.457.377	10.797.443	97,85
Résidents absents (RA)	176.522	86.326	262.848	204,48
Visiteurs (Vi)	56.678	62.699	119.377	90,40
Total	5.573.266	5.606.402	11.179.668	99,41
Population de droit=RP+RA	5.516.588	5.543.703	11.060.291	99,40
Population de fait=RP+Vi	5.396.744	5.520.076	10.916.820	97,77

Comme déjà signalé dans le chapitre précédent, c'est la population de droit ou la population légale qui fait l'objet d'analyse dans la suite du document. On constate avec le tableau ci-dessus que cette population est fortement formée des résidents présents (97%), de 2% des résidents absents et de 1% des visiteurs.

L'effectif de la population de droit ou de jure, autrement dit de ceux qui vivent habituellement sur le territoire nigérien est de 11.060.291 à la date du 1^{er} juin 2001. Cet effectif est composé des individus présents au moment du recensement et de ceux qui y vivent habituellement, mais qui étaient absents de leurs ménages durant la nuit ayant précédé la nuit du dénombrement. La population de fait, celle recensée physiquement est de 10.916.820 habitants. Celle-ci est inférieure à l'effectif de la population de droit. La différence de ces deux effectifs (143.471) n'est pas très significative. Elle représente un pour cent de la population de droit. Il convient de signaler que le dénombrement a duré presque trois semaines. Le Niger n'est pas un pays d'émigration poussée. Toutefois une faible proportion des nigériens émigrent vers les pays côtiers. Très souvent ils reviennent dès que la saison des pluies s'annonce.

Le recensement a eu lieu du 20 mai au 18 juin 2001, cette période coïncide bien avec le retour de nombre des nigériens (émigrés de retour). Au niveau du milieu de résidence, on constate une variation des populations de droit et de fait. On constate que la population de droit du milieu rural représente 84 % de la population résidente totale du pays. D'autre part, il convient de noter que la population effectivement recensée en milieu urbain est légèrement supérieure à celle qui vit habituellement sur le territoire, dans ce milieu. Ceci dénote que le Niger est aussi un pays d'accueil, où d'autres nationalités viennent gonfler les rangs surtout en milieu urbain.

Il importe de noter que la population absente (262 848 habitants) est supérieure à celle des visiteurs (119377 habitants). Dans la méthodologie de collecte, un individu recensé «résident absent » doit être enregistré comme visiteur dans un autre ménage. Cette relation symétrique peut ne pas être vérifiée si les absents sont hors du territoire nigérien d'une part, et ils sont absents dans leur

ménage et arrivés à destination dans le ménage où ils doivent être considérés comme visiteurs après le passage de l'agent recenseur, d'autre part.

La population légale (résidents présents plus les absents) de chaque département est supérieure à celle de la population de fait (résidents présents plus les visiteurs. Dans tous les départements, les résidents absents sont supérieurs aux visiteurs ; par contre, dans la Communauté urbaine de Niamey, cette tendance n'est pas observée. Les Visiteurs y sont plus nombreux que les résidents absents ; ceci témoigne l'attraction qu'exerce cette ville sur les autres villes et aussi sur les étrangers.

La structure par sexe de la population légale et de la population de fait est influencée par celle des résidents absents et des visiteurs. On compte 204 hommes pour 100 femmes parmi les résidents absents et 90 hommes pour 100 femmes parmi les visiteurs.

Les départements de Maradi, Zinder et Tahoua se démarquent des autres en terme de résidents présents. En revanche, les départements de Tillabéry, Dosso et Tahoua se hissent au rang supérieur pour les résidents absents. Ceci s'explique, d'une part, par le fait que ces régions ont une tradition de « migration » en direction des pays voisins, et d'autre part, par la position géographique des départements de Dosso et Tillabéry par rapport à la Communauté urbaine de Niamey qui favorise les déplacements temporaires ou saisonniers de ces populations. L'importance démographique des départements de Maradi, Zinder et Tahoua est prononcée pour la population de droit.

III.2.2 Situation de résidence selon le milieu de résidence

Les résidents présents pour l'ensemble du Niger sont au nombre de 10.797.443 habitants contre 262.848 pour les résidents absents. Le milieu rural est généralement vidé au détriment du milieu urbain, les visites se déroulent en grande partie dans un sens unidirectionnel, du milieu rural vers le milieu urbain. Ceci est confirmé par les résultats contenus dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Répartition de la population résidente en proportion par département selon la situation de résidence

Département	Situation de résidence				
	Résidents présents (1)	Résidents Absents (2)	Visiteurs (3)	Population de Droit (4)=(1)+(2)	Population de Fait (1)+(3)
Agadez	2,9	3,5	5,11	2,9	2,9
Diffa	3,1	4,7	3,06	3,1	3,1
Dosso	13,5	19,3	18,46	13,6	13,5
Maradi	20,4	11,9	13,06	20,2	20,3
Tahoua	17,8	17,8	11,30	17,8	17,8
Tillabéry	16,9	25,4	20,47	17,1	16,9
Zinder	19	12,5	12,98	18,8	18,9
CU de Niamey	6,4	4,9	15,55	6,4	6,5
Ensemble Niger	100	100	100	100	100

Les personnes recensées comme « visiteurs » sont au nombre de 119.377 en milieu urbain contre 77.635 en milieu rural. Les résidents présents des deux sexes en milieu urbain représentent 16,28% de la population totale des résidents présents, contre 83,72% en milieu rural.

Dans les deux milieux, on observe un surnombre des résidents présents de sexe féminin que de sexe masculin. Ce qui témoigne de la mobilité des hommes. Cependant, au niveau des visiteurs, la tendance n'est pas uniforme.

En milieu urbain, la proportion des hommes visiteurs est légèrement supérieure à celle des femmes. En milieu rural, on observe le schéma inverse.

Le tableau (II-5) ci-dessous nous renseigne sur la Population de Droit et de Fait. Globalement la population de droit représente 50,12% pour le sexe féminin contre 49,88% pour le sexe masculin

III.2.3 Situation de résidence selon le mode de vie

Le mode de vie de la population du Niger est appréhendé selon deux principales modalités, à savoir les nomades et les sédentaires. Toutefois, on dénombre une autre catégorie de personnes, les sans domicile fixe, qui sont rencontrées dans les villes, et sont donc « assimilés » aux sédentaires. La population de droit des sédentaires représente 98% de la population totale du Niger, contre 2 % des populations Nomades. La population de Droit des « sans domicile » est négligeable car elle représente 0,005% de l'ensemble. De façon différentielle, on note que, pour les sédentaires, les hommes résidents présents sont 48,4% de l'ensemble des résidents présents du Niger contre 49,6% des femmes. Cette tendance est inversée au niveau des résidents absents ou les hommes représentent plus du double des femmes. Les hommes sont beaucoup plus mobiles et les déplacements temporaires sont plus accentués chez les hommes que chez les femmes. Cependant, pour les visiteurs, ce sont les femmes qui ont été le plus dénombrées comme « visiteurs », 51,8% de l'ensemble des visiteurs contre 46,5% pour les hommes. La population de Droit de sexe féminin est légèrement supérieure à celle de sexe masculin. Cette tendance a été maintenue pour la population de fait.

Tableau 7 : Répartition de la population résidente (en pourcentage) selon le mode de vie

Département	Sédentaire	Nomade	Sans domicile fixe
	Population de. droit	Population de droit.	Pop. de droit
Agadez	2,37	30,21	2,88
Diffa	2,85	17,60	7,57
Dosso	13,85	1,96	2,88
Maradi	20,49	6,31	-
Tahoua	17,85	17,22	-
Tillabéry	17,27	7,6	-
Zinder	18,8	19,09	-
C.U. Niamey	6,5	0,01	86,67
Ensemble Niger	100	100	100

Le tableau ci-dessus indique l'importance démographique selon le mode de vie de chaque département par rapport à l'ensemble Niger. En considérant le mode de vie « sédentaire », les départements de Maradi, Zinder, Tahoua et Tillabéry représentent respectivement 20,49%, 18,8%, 17,85% et 17,27%. Ces quatre localités regroupent 74% de la population sédentaire du pays. En considérant la population dite nomade, les régions d'Agadez, Zinder, Diffa et Tahoua sont les principaux foyers des populations nomades. Le département d'Agadez regorge le tiers de la population nomade du Niger.

Signalons que plus de 84% de la population des nomades du Niger se localisent dans les régions d'Agadez, Zinder, Diffa et Tahoua. La Communauté urbaine de Niamey détient le record de « sans domicile fixe ». En effet, cette catégorie est généralement recensée dans les grandes villes africaines et particulièrement dans les capitales. Ce sont ces dernières personnes qui le plus souvent pourraient se loger dans les quartiers périphériques des villes.

III.3 Répartition Spatiale

La population du Niger a été dénombrée en 2001 à 11060291 habitants. Elle est répartie à travers les sept départements aujourd'hui appelés régions, que compte le pays et la Communauté urbaine de Niamey. Cette répartition varie d'une région à une autre, et tient compte aussi des milieux de résidence notamment le milieu urbain et le milieu rural.

III.3.1 Milieu de résidence

Le graphique II.4 et le tableau ci-dessous indiquent la répartition de la population selon le milieu de résidence et par sexe. En effet, le milieu urbain représente 16,3% de la population totale du Niger contre 83,7% pour le milieu Rural, c'est-à-dire que quatre personnes sur cinq vivent en milieu rural.

Figure 4 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

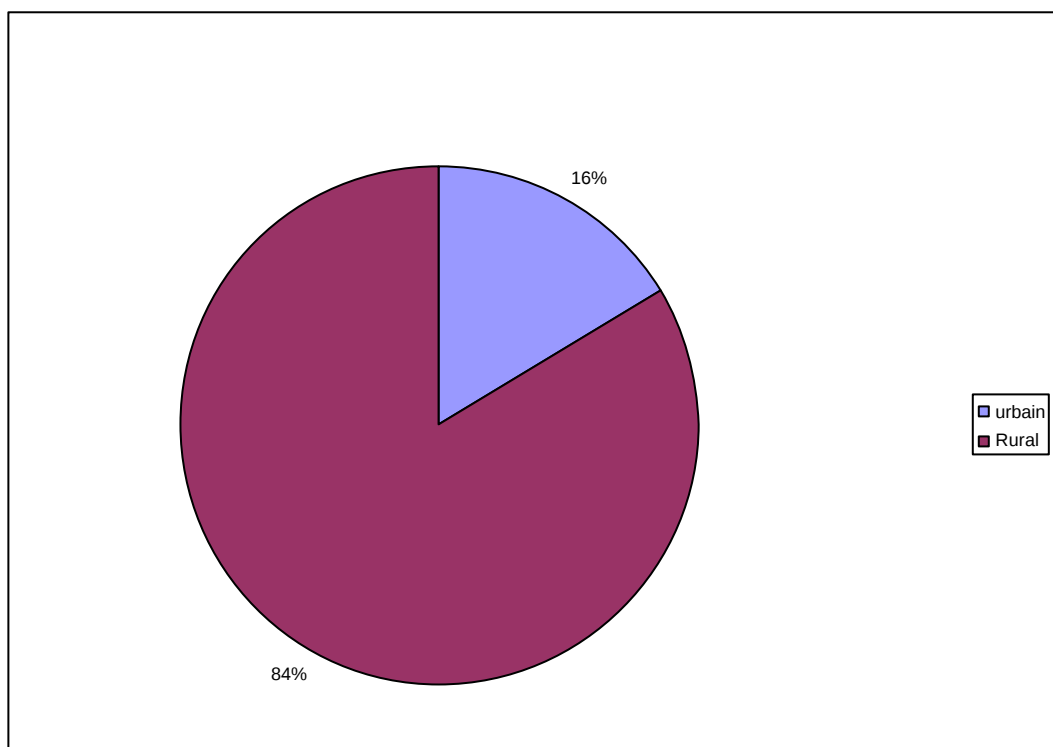


Tableau 8 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	50,03	49,97	100
Rural	49,85	50,15	100
Ensemble Niger	49,88	50,12	100

La différenciation par sexe selon le milieu de résidence (tableau ci-dessus) n'est pas très significative. On constate qu'en milieu urbain, les hommes représentent 50,03% contre 49,97% pour les femmes. Il y a ainsi une légère dominance des hommes. En milieu rural, la tendance est inversée, on dénombre 49,85% d'hommes contre 50,15% de femmes. Ceci pourrait s'expliquer par la mobilité des hommes du milieu rural vers le milieu urbain.

III.3.2 Répartition de la population par département

Le tableau II.8 indique la répartition inégale de la population selon les départements. Les départements de Maradi, de Zinder, de Tahoua et de Tillabéry sont les plus peuplés. Ces quatre départements constituent environ 74% de la population du Niger. Le département de Maradi occupe le premier rang en terme d'importance numérique de la population, ensuite viennent les départements de Zinder, Tahoua, Tillabéry, Dosso, Diffa et Agadez. La Communauté Urbaine de Niamey est plus peuplée qu'Agadez et Diffa réunis. Il convient de noter que poids démographique n'est pas toujours proportionnel à étendue des départements. Le département le plus peuplé (Maradi) se classe en quatrième position en terme de superficie. Le département le plus étendu, Agadez, qui occupe plus de 50% de la superficie totale du pays est le moins peuplé de tous les départements, car il abrite seulement moins de 3% de la population totale. Le département de Zinder qui vient en seconde position en terme de poids démographique se classe troisième en terme de superficie après le département de Diffa qui occupe la sixième place en terme de poids démographique. Le département le moins étendu qui est Dosso, occupe la cinquième place en terme de poids démographique, et sa population est équivalente à plus de quatre fois la population du département d'Agadez. La superficie de ce dernier est presque égale à 20 fois celle de Dosso.

Tableau 9 Répartition de la population selon les départements

Département	Population Totale		Population urbaine		Superficie Km ²		Densité Habts/km ²	Taux d'urbanisation
	Effectifs absolus	%	Effectifs absolus	%	Effectifs absolus	%		
Agadez	321639	2,9	159908	8,9	667.799	52,7	0,5	49,7
Diffa	346595	3,1	49507	2,8	156.906	12,4	2,2	14,3
Dosso	1505864	13,6	117871	6,6	33.844	2,7	44,5	7,8
Maradi	2235748	20,2	239315	13,3	41796	3,3	53,5	10,7
Tahoua	1972729	17,8	192933	10,7	113371	8,9	17,4	9,8
Tillabéry	1889515	17,1	76373	4,2	97.251	7,7	19,4	4,0
Zinder	2080250	18,8	254643	14,2	155.778	12,3	13,4	12,2
CU Niamey	707951	6,4	707951	39,4	255	0,0		100
Ensemble Niger	11060291	100	1798501	100	1267000	100	8,7	16

La population est inégalement répartie selon les départements. En conséquence les densités varient selon les différentes unités administratives des départements.

III.3.3 Evolution de la population

Il convient de rappeler les différents indicateurs issus des opérations antérieures, particulièrement le premier indicateur d'un recensement à savoir l'effectif global.

En 1977, la population du Niger s'élevait à 5.102.990 habitants et en 1988 elle était passée à 7.251.626 habitants. La dernière opération, celle de 2001, qui fait l'objet de cette analyse, a dénombré une population de 11 060 291 habitants.

Comme on le constate, en 24 ans la population du Niger a plus que doublé. Il semble opportun de se poser des questions sur les facteurs qui ont favorisé cette rapide croissance. Elle peut être attribuée aux facteurs tels que la précocité du mariage, le faible taux de scolarisation des filles, en particulier en milieu rural sans oublier le facteur pauvreté. En somme, sans prétendre être exhaustif, ces facteurs jouent un rôle essentiel pour le maintien d'un niveau de fécondité très élevé ou en croissance rapide, à un moment où beaucoup de pays ont amorcé la transition démographique. Rappelons que sur la première période inter censitaire de 1977-1988, le taux de croissance annuelle était de 3,38 %. Par contre, pour la deuxième période inter censitaire de 1988 à 2001, le taux de croissance annuel moyen a connu une légère baisse et s'est stabilisée à 3,31 %.

Ce taux d'accroissement annuel moyen est encore très élevé, comparativement aux prévisions des Nations Unies donnée par le PNUD. En effet, cette prévision situe le taux de croissance annuel moyen du Niger à 3,2% pour la période 1975-2001 et ceux des pays voisins sont : Mali 2,6 ; Burkina-Faso 2,7 ; Bénin 2,8 ; Nigeria 2,9, Tchad 2,6, toujours selon le PNUD.⁸

Avec ce taux actuel de 3,3%, la population du Niger va doubler à moins de 22 ans. Si le taux est maintenu comme tel, alors en 2023 le Niger serait à 22.120.582 habitants. On constate que la croissance de la population est en hausse au cours des deux périodes inter-censitaires. Au cours de la première décennie de 1977-1988, la population de 1977 a été multipliée par 1,42. Ce facteur multiplicateur a connu une hausse au cours de la période de 1988-2001, il est donc passé de 1,42 à 1,53. En résumé en 24 ans, la population du Niger a plus que doublé ; plus précisément, elle a été multipliée par 2,17. On trouvera ci-dessus l'évolution de cette population durant la période considérée (1977-2001) et les taux de croissance inter censitaire entre les départements et les arrondissements.

⁸ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, Paris, Economica, 2003, P.253

Tableau 10 : Evolution de la population de 1977 à 2001 par arrondissement et département

Département / Arrondissement	1977	1988	2001	Taux d'accroissement (77-88)	Taux d'accroissement (88-2001)
Département d'AGADEZ	124.985	208.828	321.639	4,8	3,4
Arlit	25.436	68.979	98.170		
Bilma	7.409	8.928	17.080	9,5	2,8
Tchirozérine	92.140	130.921	206.389	1,7	5,1
				3,2	3,6
Département de DIFFA	167.389	189.091	346.595	1,1	4,8
Diffa	58.875	76.852	148.151		
Mainé Soroa	76.232	83.414	143.397	2,5	5,2
N'Guigmi	32.275	28.825	55.047	0,8	4,3
N.D	7	-	-	5,1	5,1
				-1,0	-
				-	-
Département de DOSSO	693.207	1.018.895	1.505.864	3,6	3,1
Boboye	140.128	205.923	270.188		
Dogon Doutchi	213.357	314.607	494.354	3,6	2,1
Dosso	160.902	246.472	353.950	3,6	3,5
Gaya	111.166	164.305	253.444	4,0	2,8
Loga	57.201	87.588	133.928	3,6	3,4
N.D	10.453	-	-	3,9	3,3
				-	-
Département de MARADI	949.747	1.389.433	2.235.748	3,5	3,7
Aguié	125.097	172.960	276.938		
Dakoro	178.107	258.098	435.174	3,0	3,7
Guidan-Roundji	138.905	210.610	348.321	3,4	4,1
Madarounfa	186.305	306.216	439.431	3,9	3,9
Mayahi	167.567	227.812	392.123	4,6	2,8
Tessaoua	144.482	213.737	343.761	2,8	4,3
N.D	9.284	-	-	3,6	3,7
				-	-
Département de TAHOUA	993.615	1.308.598	1.972.729	2,5	3,2
Abalak	-	-	80.777		
Birnin Konni	175.159	253.879	363.176	-	-
Bouza	142.061	180.805	277.782	3,4	2,8
Illéla	131.744	175.080	263.832	2,2	3,4
Keita	127.439	159.675	218.337	2,6	3,2
Madaoua	147.713	214.025	319.374	2,1	2,4
Tahoua	-	-	359.994	3,4	3,1
Tchintabaraden	103.169	84.950	89.457	-	-
				-1,8	0,4
	928.849	1.328.283	1.889.515	3,3	2,7

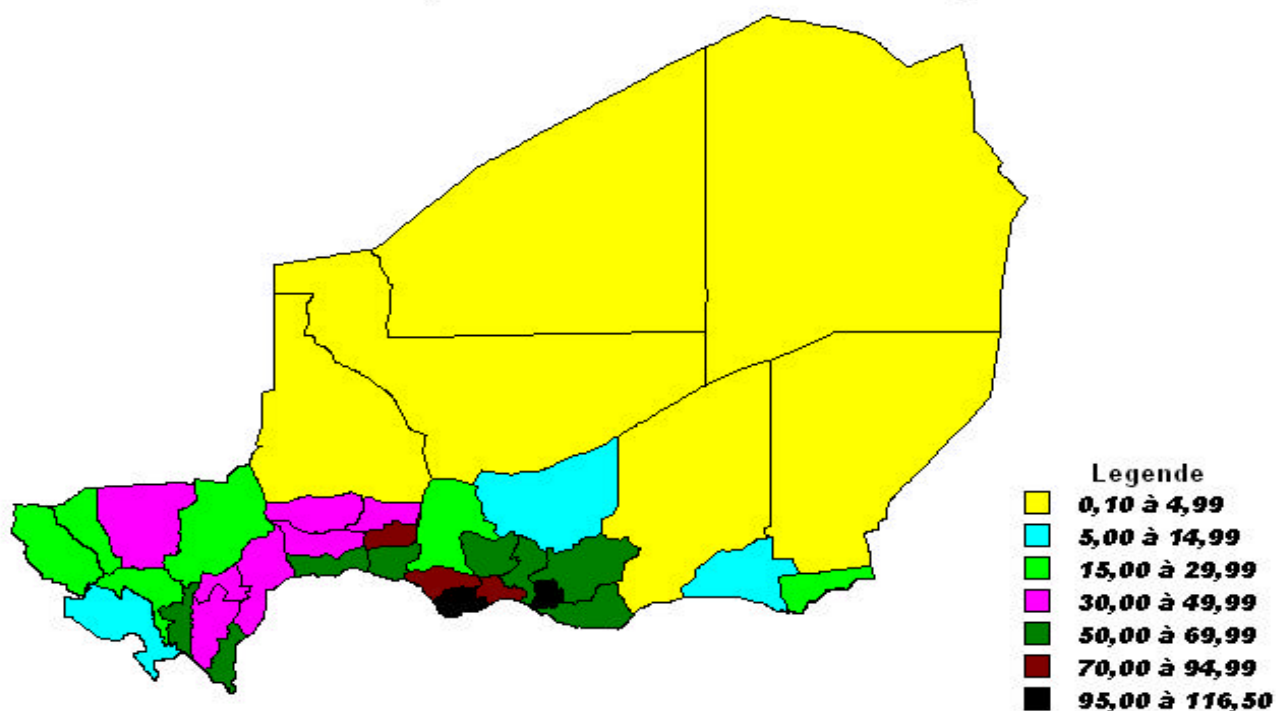
Département / Arrondissement	1977	1988	2001	Taux d'accroissement (77-88)	Taux d'accroissement (88-2001)
DEPARTEMENT DE TILLABERY Filingué Kollo Ouallam Say Téra Tillabéry	928.849	1.328.283	1.889.515	3,3	2,7
DEPARTEMENT de ZINDKABERY Filingué Kollo Ouallam Say Téra Tillabéry	1208.225	1245.961	2408.320	3,2	3,0
	134.098	164.588	225.406	3,3	2,6
	273.005	396.153	496.824	2,9	2,6
	174.860	163.306	238.400	5,3	2,0
	250.082	296.069	426.628	2,0	2,8
	139.399	192.802	238.840	2,8	2,7
	3	-	-	3,2	2,8
				1,2	2,5
	242.973	397.437	707.951	4,6	4,5
			159.914 142.495 47.042		
Ensemble NIGER	5.102.990	7.251.626	11.060.291	3,38	3,3

III.3.4 Densité de la population par département et par arrondissement

Rappelons que la densité est le nombre moyen d'habitants par km². Globalement, la densité au niveau national est de 8,7 habitants au km². A ce niveau, le déséquilibre entre les départements est très marqué. Le département d'Agadez qui est le plus étendu est le moins peuplé. Cette région est en grande partie désertique et on y trouve moins d'un habitant au km². Cette situation est similaire à celle du nord du Tchad où, sur près de la moitié du territoire, vit 1% de la population (0,1 hbts/ km²).⁹ La plus forte densité est observée dans le département de Maradi qui abrite environ 53,5 habitants au km². Rappelons que ce département représente seulement 3,3% de l'étendue du territoire national, mais il est le géant démographique du pays puisqu'il abrite 20,2% de la population totale.

⁹ Gendreau F. Démographies africaines, Paris, ESTEM, 1996, p. 85

DENSITE DE LA POPULATION (HABITANTS AU KILOMETRE CARRE): 3^{ième} RGP/H DU NIGE



Il ressort de la lecture de cette carte que les zones de très fortes densités sont les arrondissements de Madarounfa avec une densité de 116,5 habitants au Km² suivi de Matameye quia unedensité de 103,5 Habitants au Km² et les zones les moins peuplées se trouvent dans les départements d'Agadez, (Bima, 0,1 habts / Km²) et celui de Diffa, (N'guigmi , 0,4 habts / Km²).

En définitive, la géographie du peuplement du Niger est caractérisée par les déséquilibres de densités, tant au niveau national qu'au niveau des départements comme l'atteste le tableau 11. Ce tableau nous montre l'inégale répartition de la population au sein d'un département et, par conséquent, la variabilité de la densité.

Tableau 11 : Répartition de la population par département et arrondissement selon la densité

Département/ Arrondissement	Total		Superficie	Densité (hbt/km ²)
	Effectifs	%		
AGADEZ	321.639	2,9	667799	0,5
Arlit	98.170	0,9	216774	0,5
Bilma	17.080	0,2	296279	0,1
Tchirozérine	206.389	1,9	154746	1,3
DIFFA	346.595	3,1	156906	2,2
Diffa	148.151	1,3	7563	19,6
Mainé Soroa	143.397	1,3	16338	8,8
N'Guigmi	55.047	0,5	133005	0,4
DOSSO	1.505.864	13,6	33844	44,5
Boboye	270.188	2,4	270188	56,4
Dogon Doutchi	494.354	4,5	494354	41,4
Dosso	353.950	0,3	353950	41,2
Gaya	253.444	2,3	253444	57,0
Loga	133.928	1,2	133928	32,8
MARADI	2.235.748	20,2	41796	53,5
Aguié	276.938	2,5	3001	92,3
Dakoro	435.174	3,9	17670	24,6
GuidanRoumdji	348.321	3,1	4929	70,7
Madarounfa	439.431	4,0	3773	116,5
Mayahi	392.123	3,5	6952	56,4
Tessaoua	343.761	3,1	5471	62,8
TAHOUA	1.972.729	17,8	113371	17,4
Abalak	80.777	0,7	5317	-
Birnin Konni	363.176	3,3	3777	68,3
Bouza	277.782	2,5	6933	73,5
Illéla	263.832	2,4	5297	38,1
Keita	218.337	2,0	4856	41,2
Madaoua	319.374	2,9	9743	65,8
Tahoua	359.994	3,3	77448	36,9
Tchintabaraden	89.457	0,8		2,2
TILLABERY	1.889.515	17,1	1889515	19,4
Filingué	406.334	3,7	406334	15,5
Kollo	325.706	2,9	217370	32,6
Ouallam	281.821	2,5	325706	12,8
Say	232.460	0,2	281821	16,1
Téra	425.824	3,9	232460	27,0
Tillabéry	217.370	0,2	425824	24,9
ZINDER	2.080.250	18,8	155778	13,4
Gouré	227.400	0,0	95182	2,4
Magaria	496.874	4,5	8434	58,9
Matamèye	246.496	2,2	2381	103,5
Mirriah	770.638	7,0	14334	53,8
Tanout	338.842	3,1	35447	9,6
C.U. NIAMEY	707.951	6,4		2776,3
Niamey 1	323.753	2,9		-
Niamey 2	289.213	2,6		-
Niamey 3	94.985	0,9		-
Ensemble NIGER	11.060.291	100,0		8,7

De l'ensemble des 36 arrondissements que comptait le pays, deux arrondissements présentent les plus fortes densités. L'arrondissement de Madarounfa, situé dans le département de Maradi a une densité de 116,5 habitants au km² et l'arrondissement de Matamèye, situé dans le département de Zinder, a une densité de 103,5 habitants au km².

Si le département de Maradi occupe la première place en terme de densité, Zinder occupe la cinquième place après les départements de Maradi, Dosso, Tillabéry, Tahoua. Cette forte densité dans ces arrondissements peut engendrer une diminution des terres cultivables. Les arrondissements ayant une densité comprise entre 50 et 100 habitants au Km² sont au nombre de onze répartis comme suit : 4 sont situés dans le département de Maradi : Aguié (92,3 habts/km²), Guidan-Roundji (70,7 habts/km²), Mayahi (56,4 habts/km²), Tessoua (62,8 habts/km²). Le département de Tahoua comporte trois arrondissements ayant une densité comprise entre 50 et moins de 100 habitants au km² qui sont : Bouza (73,5 habts/km²), Birnin Konni (68,3 habts/km²) et Madoua (65,8 habts/km²). Deux arrondissements sont situés dans le département de Dosso à savoir : Boboye (56,4 habts/km²), Gaya (57,0 habts/km²). Et le département de Zinder comporte deux arrondissements à savoir Magaria (58,9 habts/km²) et Mirriah (53,8 habts/km²). Il convient de signaler que le département de Maradi comporte un arrondissement qui a moins de 50 habitants au km².

Sept arrondissements ont une densité comprise entre 30 et moins de 50 habitants au km². Trois sont situés dans le département de Dosso qui sont : Dogon Doutchi (41,4 habts/km²), Dosso arrondissement (41,2 habts/km²) et Loga (32,8 habts/km²). Trois sont dans le département de Tahoua : Illela (38,1 habts/km²), Keita (41,2 habts/km²) et Tahoua arrondissements (36,9 habts/km²). Un arrondissement est dans le département de Tillabéry, l'arrondissement de kollo qui a une densité de 32,6 habts au km².

III.3.5 Evolution de la densité

La forte croissance démographique du pays sur la période 1988-2001, doit nécessairement entraîner une hausse du nombre moyen d'habitants au Km². Examinons l'évolution de cet indicateur au cours des 24 ans, c'est à dire de 1977 à 2001, période ponctuée par trois recensements, à savoir celles de 1977, de 1988 et de 2001. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la densité de 1988-2001.

Tableau 12 : Evolution de la densité pour la période 1988-2001

Département	RGP/H-1988					RGP/H-2001				
	Effectif Absolu		Superficie		Densité (Km ²)	Effectif Absolu		Superficie		Densité
		%		%			%		%	
Agadez	208828	2,9	667799	52,7	0,3	321639	2,9	667799	52,7	0,5
Diffa	189091	2,6	156906	12,4	1,2	346595	3,1	156906	12,4	2,2
Dosso	1018895	14,1	33844	2,7	30,1	1505864	13,6	33844	2,7	44,5
Maradi	1389433	19,2	41796	3,3	33,2	2235748	20,2	41796	3,3	53,5
Tahoua	1308598	18,0	113371	8,9	11,5	1972729	17,8	113371	8,9	17,4
Tillabéry	1725720	23,8	97506	7,7	17,7	1889515	17,1	97506	7,7	19,4
Zinder	1411061	19,5	155778	12,3	9,1	2080250	18,8	155778	12,3	13,4
C.U Niamey						707951	6,4			2776,3
Total	7251626	100	1267000	100	5,7	11060291	100	1.267000	100	8,7

Globalement la densité en 2001 est de 8,7 contre 5,7 en 1988, soit un coefficient multiplicateur de 1,5 au niveau national. Les départements d'Agadez, de Diffa et de Maradi ont un coefficient multiplicateur plus élevé que celui de la moyenne nationale. Seul le département de Tillabéry a connu une augmentation de densité moins que proportionnelle à celle de la moyenne nationale. Son coefficient multiplicateur est de 1,1 contre 1,5 (moyenne nationale).

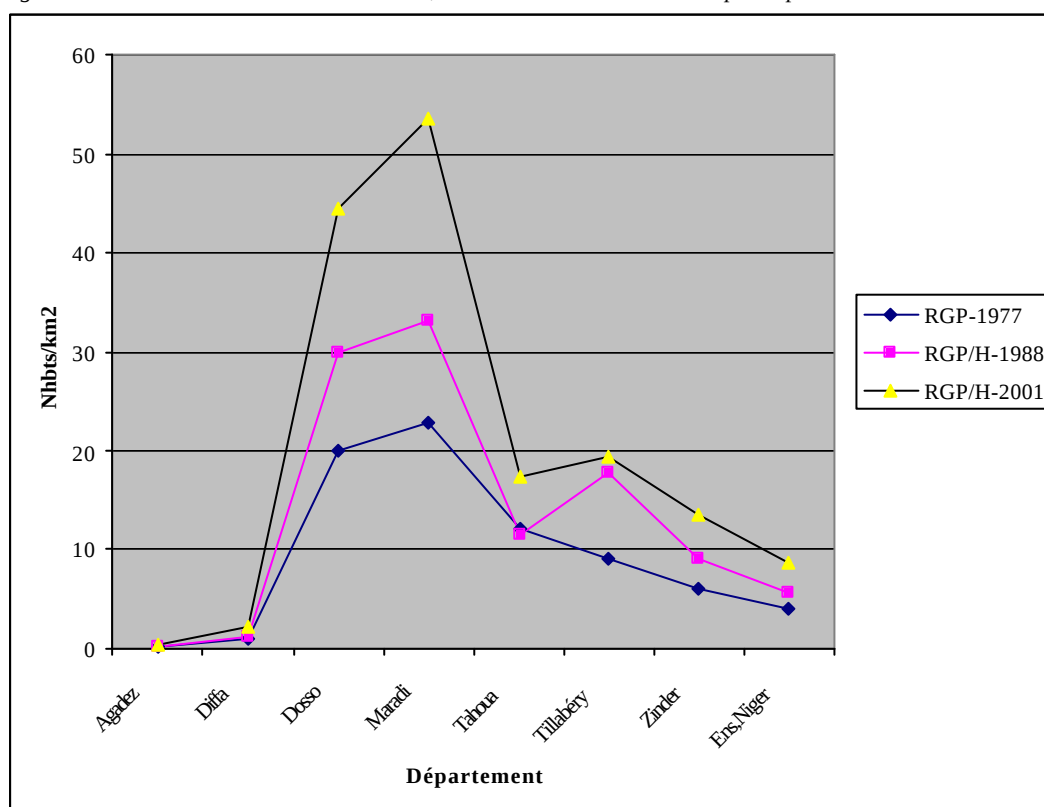
Tableau 13 : Evolution de la densité pour la période 1977-2001.

Département	Densité RGP 1977*	Densité RGP/H 1988*	Densité RGP/H 2001
Agadez	0,2	0,3	0,5
Diffa	1	1,2	2,2
Dosso	20	30,1	44,5
Maradi	23	33,2	53,5
Tahoua	12	11,5	17,4
Tillabéry	9	17,7	19,4
Zinder	6	9,1	13,4
C.U Niamey	-	-	-
Total	4	5,7	8,7

Source : DSCN (1992) L'Etat de Population, page 21 (*)

Le nombre moyen d'habitants au km² est passé de 4 habitants en 1977 à 5,7 en 1988, puis à 8,7 habitants en 2001. Cet indicateur cache des disparités selon les régions. Remarquons qu'au bout de 24 ans, la densité au niveau national a plus que doublé (celui de 1977 a été multiplié par 2,18). On peut affirmer que la densité est fortement corrélée à la population. Les départements qui ont les densités les plus élevées sont les moins étendus. Dans ces départements, la densité par hectare cultivée est probablement très élevée.

Figure 5 : Courbe des densités de RGP 1997, RGPH 1988 et RGPH 2001 par département



Les densités de 2001 sont supérieures à celles de 1977 et de 1988 pour tous les départements. En effet, c'est une évidence car il y a eu un accroissement des populations des départements. Cependant, l'écart de densité entre les départements est très important. Dans le chapitre qui suit, examinons les structures par sexe et par âge de la population nigérienne toujours à partir des données du RGP/H-2001.

CHAPITRE IV

STRUCTURES PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION

La structure par sexe et par âge est la caractéristique fondamentale d'une population. En effet, l'âge et le sexe sont les variables premières qui déterminent et influencent la dynamique de la population. L'outil déterminant pour mieux visualiser les effets conjugués de la fécondité, de la mortalité et de la migration d'une population à un moment donné est la pyramide des âges. Cet instrument permet de connaître les régularités et /ou irrégularités des sexes féminin et masculin selon les différents âges ou groupes d'âges. La courbe de rapport de masculinité met aussi en exergue le profil de la structure par sexe et par âge et permet de voir l'excédent ou le déficit d'un sexe par rapport à un autre selon les âges et/ou groupe d'âges donnés. C'est à travers cette structure que l'on détermine le poids des jeunes, de la population économiquement active, de celle dite inactive ou de la population des retraités. Les politiques de planification ou de développement s'appuient sur la connaissance des différentes franges de la population pour mieux orienter leurs actions.

IV.1 Quelques caractéristiques de la structure par âge et par sexe : ages médian et moyen, rapport de dépendance.

Les indicateurs relatifs à ce chapitre sont : les effectifs et les proportions des individus par âge et groupe d'âge, les âges moyens⁹, les âges médians¹⁰, rapport de masculinité¹¹, et le rapport de dépendance¹².

Signalons qu'un rapport de dépendance de 100 signifie que chaque travailleur doit subvenir aux besoins d'une personne à charge. Il y a lieu de souligner qu'une valeur nettement au-delà de 100 serait extrêmement élevée. Plus le rapport est élevé, plus le nombre de personnes nécessiteuses que chaque travailleur doit prendre en charge est élevé. Lorsque le rapport de dépendance est égale à l'unité, il y a rapport de 1 pour, quand elle est inférieure à 100, la dépendance est moindre et, par contre, quand elle est largement supérieure à 100, la dépendance est prononcée.

Cet indicateur peut être décomposé pour tenir compte des deux périodes d'inactivité, la jeunesse et la vieillesse. On parlera alors d'indice de dépendance de jeunesse ou de vieillesse. Il serait mis en évidence un autre rapport de dépendance, le rapport enfants/femmes. Il s'agit du nombre d'enfants de moins de cinq ans rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Cet indicateur est une estimation approximative de la charge moyenne de soins néonataux et infantiles pour chaque femme.

L'âge moyen pour les deux sexes est de 21,27 ans, pour le sexe masculin, il est de 21,22 ans et pour le sexe féminin, il est de 21,32 ans. L'âge médian est de 16,20. Cette caractéristique est différenciée selon le sexe. L'âge médian du sexe masculin est de 15,59 ans contre 16,72 pour le sexe féminin. Cette tendance globale de la population du Niger est conforme à celle observée dans d'autres pays de la sous-région. De manière générale, les populations africaines sont caractérisées par le poids dominant de leur jeunesse, ce qui nécessite des programmes et politiques dans les orientations des politiques de développement. Face aux moyens limités de nos pays, aux difficultés de tous ordres (éducation, santé et emploi) relatifs aux jeunes, il faut opérer des choix et mettre en place des politiques efficaces de développement.

¹⁰ âge moyen est la moyenne d'âge de la population

¹¹ âge médian c'est l'âge qui partage l'effectif de la population en deux parties égales, ou l'âge atteint par la moitié de la population

¹² le rapport de masculinité exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes au sein d'une population ; une valeur inférieure à 100 traduit un déficit de la population masculine, une valeur supérieure exprime un excédent d'hommes.

¹³ Le rapport de dépendance est le nombre total de personnes âgées de 0-14 ans et 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans, au sein d'une population donnée. On peut aussi parler de rapport de dépendance des jeunes (ou indice de jeunesse) et de rapport de dépendance des personnes âgées ou indices de vieillesse.

A titre illustratif, nous donnons quelques indicateurs des pays voisins.

Tableau 14 : Répartition des moins de 15 ans et de 65 ans et plus de quelques pays

Pays	Moins de 15 ans (%)	Proportion de 65 ans et plus
Niger	48	2
Bénin	47	3
Burkina-Faso	45	3
Mali	47	3
Tchad	43	4
Nigeria	46	3

Source: Gendreau Francis (1996) Démographies africaines, Paris, édition ESTEM, Annexe 2, page 98.

Ces données sont des projections des Nations Unies. On constate que le Niger est l'un des pays de la sous- région qui ont un fort pourcentage de jeunes.

En comparant les données du recensement du Bénin de 2002 et du Burkina-Faso de 1996 à celles du RGP/H du Niger de 2001, on remarque la même allure. Au Bénin, les moins de 15 ans représentaient 46,8% en 2002 contre 48% au Niger en 2001. Les caractéristiques de tendance centrales des trois pays limitrophes sont quasiment identiques (cf tableau ci-dessous).

Tableau 15 : Age médian au Niger au Burkina-Faso et au Bénin

Pays	Age Médian		
	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Niger (RGP/H-2001)	15,59	16,72	16,20
Burkina-Faso(RGP/H-1996)	14,7	16,9	15,7
Bénin (RGP/H-2002)	15,3	17,4	16 ,6

L'âge médian du sexe masculin au Niger est légèrement plus élevé que celui du Bénin et du Burkina Faso. Par contre, l'âge médian du sexe féminin au Niger est moins élevé que celui du sexe féminin des deux pays. Globalement l'âge médian au Niger est légèrement plus élevé que celui du Burkina-Faso et légèrement moins élevé que celui du Bénin. En définitive, la déclaration des âges au Niger épouse celle de la tendance générale. Le rapport de dépendance est de 108, 48, autrement dit 108 personnes sont à la charge de 100 personnes.

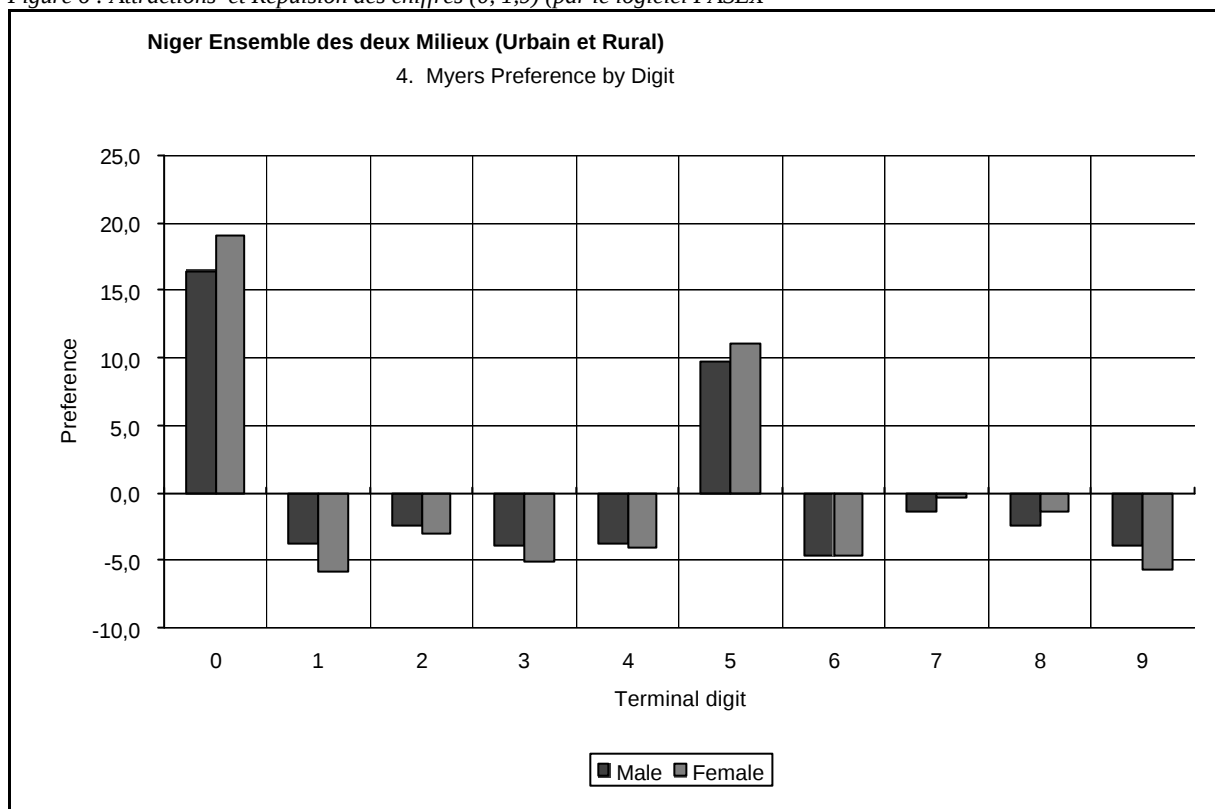
IV.2 Evaluation par le calcul des différents indices.

Tableau 16 : Indices de Whipple et de Myers

Département	Indice de Whipple			Indices de Myers		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadez	2.24	2.43	2.34	41,6	46.1	43,8
Diffa	2.74	3.08	2,90	60.9	66,5	63,6
Dosso	2,09	2,63	2,36	35,5	53,5	44,9
Maradi	2,77	3,16	2,97	30,73	35,35	33,14
Tahoua	2,66	3	2,84	28,61	32,77	30,77
Tillabéry	2,05	2,44	2,25	17,23	23,97	20,45
Zinder	3,3	3,4	3,3	79,7	78,4	79
CU	1,67	1,61	1,64	20,4	19,5	19,7
Niger Ensemble	2,6	2,9	2,7	52,4	60	56,3

Globalement, l'indice de Whipple de l'ensemble Niger est sensiblement élevé (2,7) ; signalons que plus la valeur de cet indice est proche de 5, plus les attractions sont fortes. Cette valeur est variée selon les départements d'une part et selon le sexe d'autre part. Le département qui a le plus grand indice est celui de Zinder (3,3) . L'indice de Myers qui détermine les aversions des âges se terminant par tous les chiffres est très élevé au niveau national. Il est de 56,3. Cette attraction et/ou répulsion est observée par le graphique ci-dessous.

Figure 6 : Attractions et Répulsion des chiffres (0, 1,9) (par le logiciel PASEX)



Ce graphique montre les attractions et les répulsions. Il y a attraction d'une valeur lorsque la bande est orientée vers le haut et la répulsion lorsqu'elle est dirigée vers le bas.

On observe la forte attraction du chiffre "0" plus prononcée encore chez les femmes que chez les hommes. L'attraction est visible pour le chiffre "5", mais relativement faible que pour le chiffre 0. Les chiffres 1, 3, 4, 6, 9 sont répulsifs, mais la répulsion est plus forte pour les chiffres 1, 6 et 9. L'attraction, comme la répulsion des chiffres, est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 17 : Indices Combinés des Nations Unis

Milieu de Résidence	RGP/H-1988	RGP/H-2001	Indice des âges 2001		Indice de Rapport de Masculinité
			Masculin	Féminin	
Ensemble	96,7	81,6	26,3	20,4	11,6
Urbain	77,4	104,7	27,4	11,8	21,8
Rural	101,9	82,1	26,8	22,5	10,9
Département					
Agadez	100,1	100	29,5	18,5	17,3
Diffa	136,9	109,9	28,9	28,8	17,4
Dosso	87,2	73,9	19,6	16,3	12,7
Maradi	98,3	81	27,1	24,1	9,9
Tahoua	76,7	82,12	26,9	21,2	11,3
Tillabéry	89	80,73	22,3	16,7	13,91
Zinder	154,7	113,8	35,3	30,5	16
C.U		143,9	27,5	13,5	34,3

L'intérêt de ces indicateurs est de quantifier en valeur absolue les perturbations sur les informations concernant l'âge et le sexe et d'orienter le plus possible la méthode d'ajustement lorsque cela s'avère nécessaire.

Globalement, ces indices sont tous meilleurs par rapport à ceux obtenus en 1988.

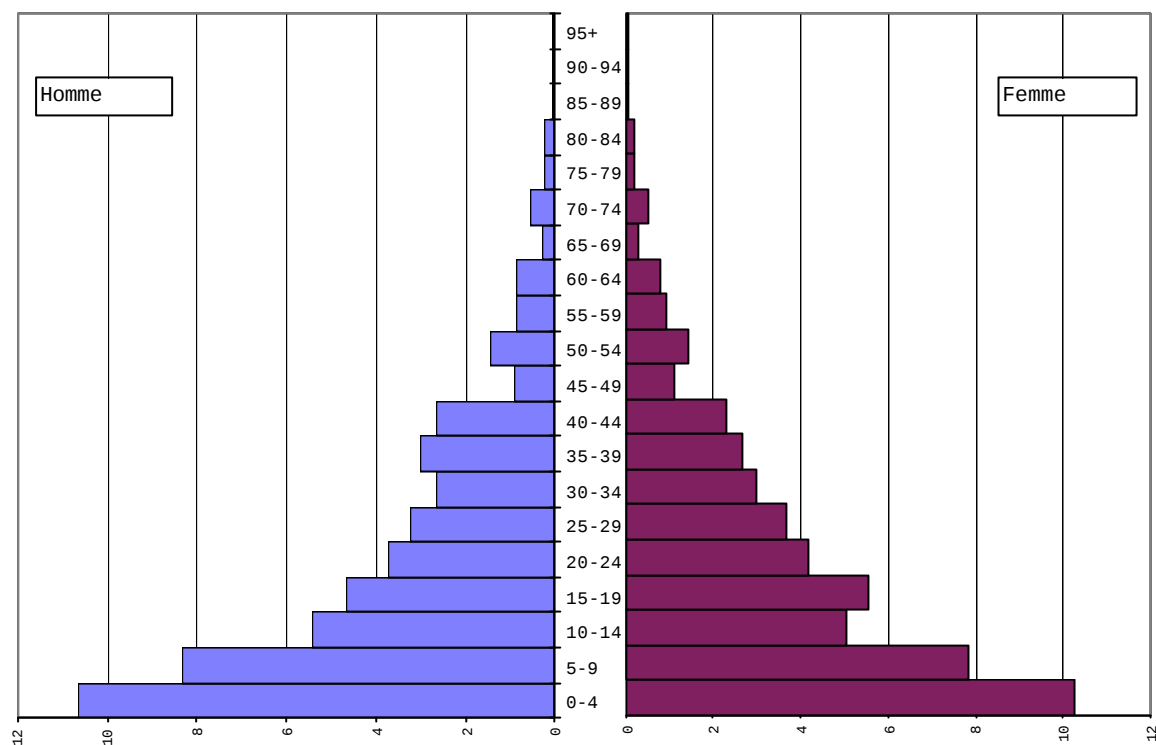
L'analyse de la pyramide par année d'âge, et les courbes de rapports de masculinité permettent de se passer de ces indices. Le rapport sur l'évaluation de la qualité des données relatives à la déclaration de l'âge montre que le problème fondamental est lié à la connaissance exacte de l'âge. La déficience de l'état civil et le faible taux d'analphabétisme concourent à la mauvaise déclaration de l'âge au moment de la collecte.

Bien que, globalement, les irrégularités revêtent une forme assez semblable pour les départements et pour chaque sexe, on note des différences d'intensité des erreurs.

IV.3 Structures par âge et sexe

La pyramide des âges par groupes d'âges quinquennaux montre une base très élargie. Ceci signifie une forte fécondité au Niger ou alors un recul de la mortalité infantile et juvénile. Cependant, la décroissance rapide des effectifs des groupes successifs hisse aussi apparaître des signes de forte mortalité. La répartition par sexe et par âge, tout en paraissant normale, montre certaines anomalies.

Figure 7 : Pyramide des âges par groupe quinquennaux de la population du Niger de 2001

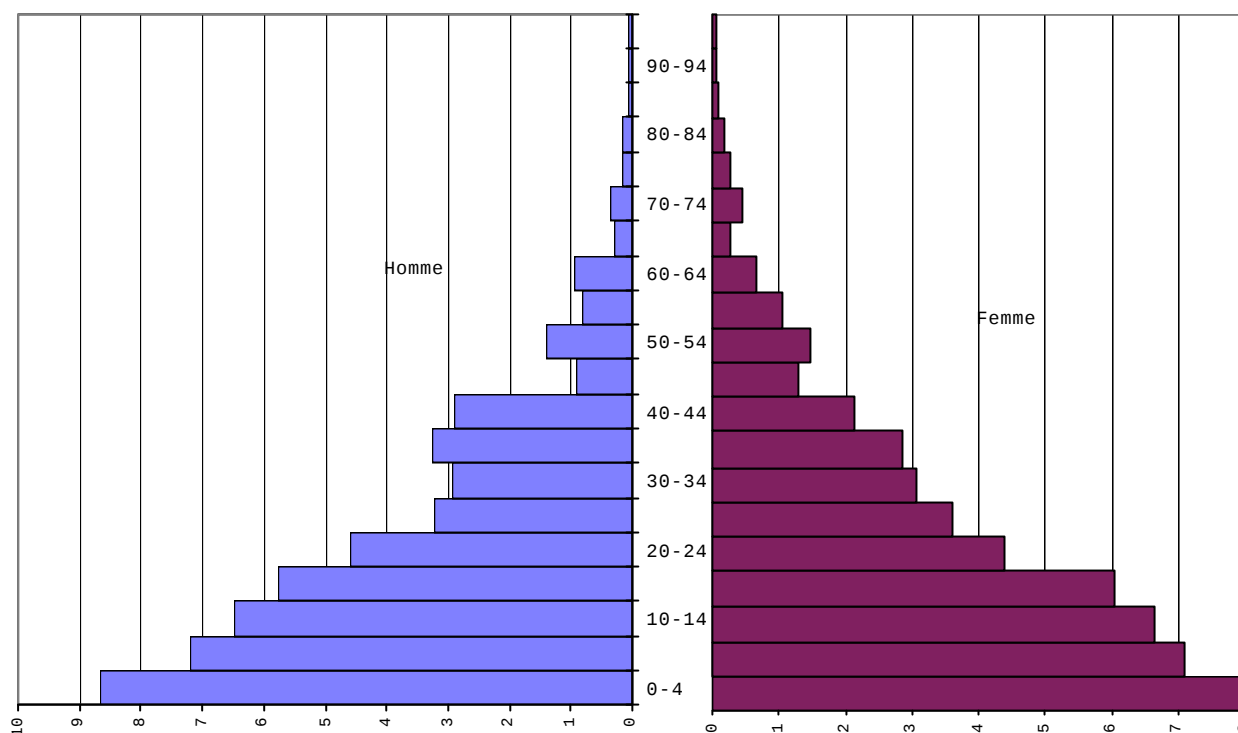


On observe un excédent masculin ou un déficit féminin dans la tranche 0- 4 ans. Le rapport de masculinité à la naissance est favorable au sexe masculin. Cependant, ce dernier est plus fragile aux décès juvéniles ; ce qui peut donner un léger avantage de survie aux femmes par rapport aux hommes. Cet excédent masculin s'est maintenu sur la tranche de 0-14 ans. Le déficit masculin aux âges actifs de 15-34 ans peut s'expliquer en partie par la migration des hommes, plus enclins à la mobilité.

La pyramide de la population résidente en milieu urbain a une forme évasée. Le groupe de 0 à 4 ans des garçons est légèrement plus étalé que celui des filles du même groupe d'âge. Elle laisse apparaître un creux pour les hommes dans les groupes d'âge de 25-29 ans et 30-34 ans.

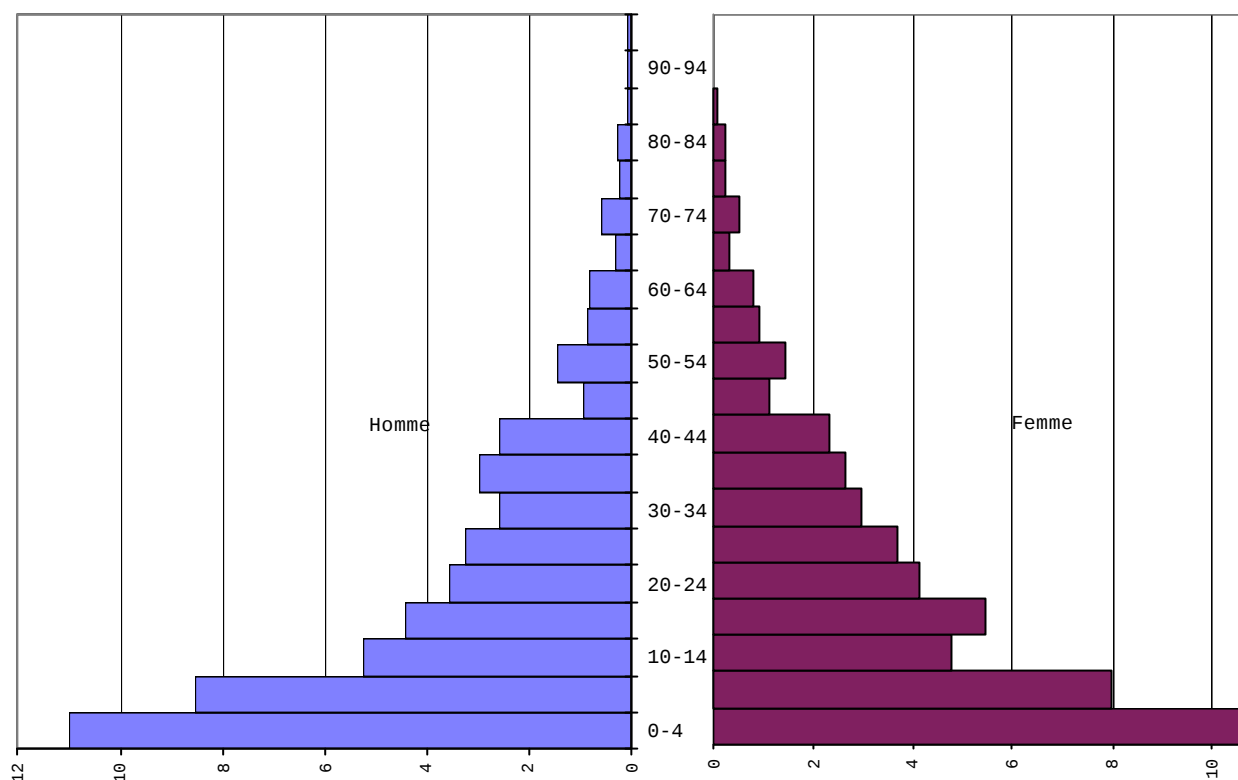
Ce qui nécessite une interrogation, car dans deux groupes d'âges actifs, on doit s'attendre à un excédent masculin en milieu urbain. En effet, le milieu urbain est la zone d'attraction pour les jeunes en âge d'activité surtout ceux de 25 à 30 ans. Ce déficit peut être dû aux erreurs d'enregistrement des données ou à la mauvaise déclaration de l'âge. Egalement, le déficit masculin dans le groupe de 45-49 ans peut être attribué à un transfert d'effectifs par le phénomène des attractions des âges ronds. La ressortie du groupe de 50-54 ans laisse croire à un gonflement de ce groupe au détriment du groupe précédent.

Figure 8 : Pyramide de la population résidente en milieu Urbain



La pyramide du milieu rural a une forme en «T » renversé. La base est très large pour les deux sexes, mais elle s’effrite très rapidement surtout pour les hommes. Le groupe d’âge féminin de 10-14 ans qui peut résulter des erreurs systématiques qui consistent souvent à vieillir la femme mariée qui a 14 ans ou qui a un enfant. Ces erreurs sont attribuables aux agents recenseurs qui donnent un âge approximatif fondé sur un jugement subjectif. Il peut aussi s’agir du gonflement du groupe d’âge supérieur, c’est à dire 15-19 ans au détriment du groupe d’âge inférieur par le biais des attractions des âges ronds.

Figure 9 : Pyramide de la population résidente en milieu rural



La pyramide en milieu rural montre un déséquilibre entre les sexes, On observe un excédent féminin dans les groupes de 10-14 ans jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans par rapport au même groupe d'âge de sexe masculin. La pyramide fait apparaître une saillie dans le groupe féminin de 15-19 ans. Elle peut résulter d'un transfert d'effectifs du groupe d'âge de 10-14 ans vers ce groupe d'âge du fait souvent de la déclaration préférentielle des âges pour les valeurs rondes. On note la décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges des deux sexes, mais elle est plus accentuée chez le sexe masculin que chez le sexe féminin. Le creux du groupe d'âge masculin de 30-34 ans peut provenir à la fois du transfert d'effectif du groupe d'âge inférieur d'une part, et aussi de la migration des hommes de cette tranche d'âge d'une part. Les ressorties des groupes d'âges de 45-50 ans et 70-74 ans des deux sexes, suscitent des interrogations sur l'enregistrement de la qualité des données relatives à l'âge. Le thème sur l'évaluation de la déclaration de l'âge nous édifiera davantage.

IV. 4 Structure des grands groupes d'âge

Le tableau ci-dessous donne la structure par âge, par sexe, par grands groupes d'âges au niveau national et le rapport de dépendance qui en résulte. Les moins de 15 ans représentent une forte proportion (47,5%), les personnes d'âges potentiellement actives représentent 49,6% et les personnes âgées de 65 ans et plus sont faiblement représentées (2,9%). Le rapport de dépendance qui indique la proportion des personnes improductives ou inactives en charges par les personnes potentiellement actives est au-dessus de 100. Cet indice indique environ 102 personnes à charge pour 100 actifs potentiels. Il est varié selon le sexe ; ainsi, il est nettement plus élevé pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

Tableau 18 : Structure de la population par grands groupes d'âges classiques (en proportion)

Grands groupes d'âges	Masculin	Féminin	Les deux sexes
0-14	24,4	23,2	47,6
15-64	24,0	25,6	49,6
65 et +	1,5	1,4	2,9
Rapport de dépendance	107,8	95,8	101,6

IV.5 Structure de la population résidente par sexe et par milieu de résidence

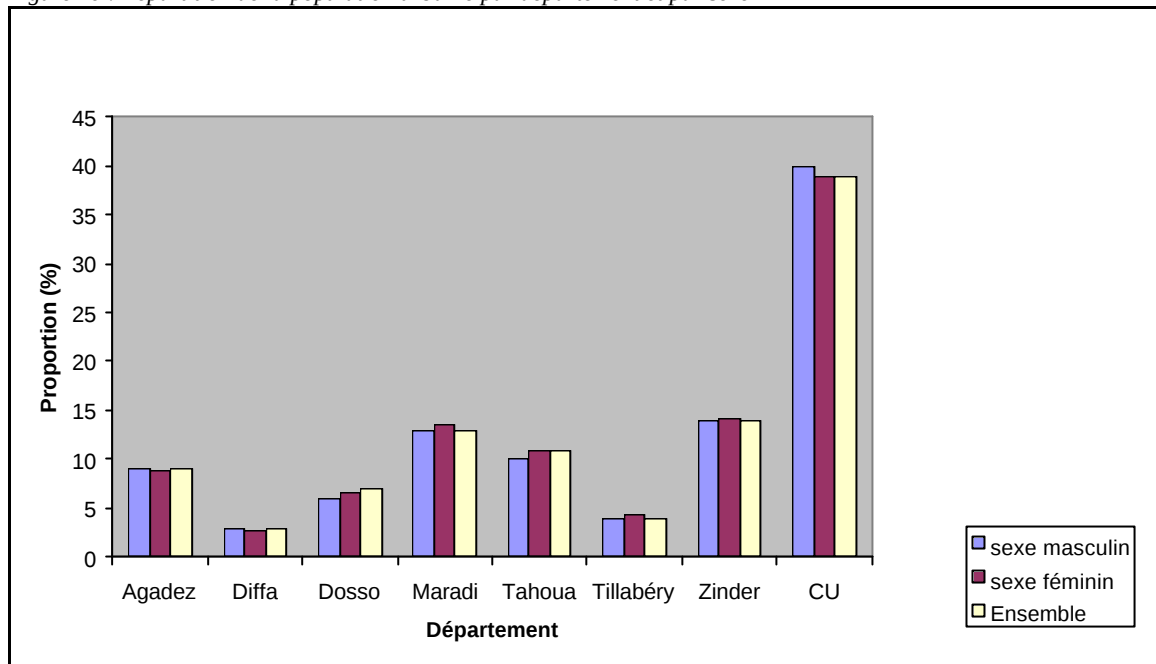
La répartition de la population en milieu urbain indique que pour l'ensemble du Niger il y a légèrement plus d'hommes que de femmes. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le rapport est égal à 100,1. Cette tendance varie selon les départements. Ainsi les départements de Diffa, de Zinder et la Communauté urbaine de Niamey sont les zones urbaines qui enregistrent un excédent masculin. Cet avantage masculin est plus marqué pour Diffa que pour les deux derniers. A l'inverse, les départements d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéry ont des déficits masculins. Ces déficits masculins en milieu urbain sont plus accentués pour le département de Tahoua et de Dosso.

Tableau 19 : Répartition de la population résidente par département selon le milieu de résidence (en pourcentage)

Groupe d'age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Niger	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agadez	9	8,9	9	2	2	2	3	3	3
Diffa	3	2,7	3	3	3	3	3	3	3
Dosso	6	6,7	7	15	15	15	14	14	14
Maradi	13	13,5	13	21	22	22	20	20	20
Tahoua	10	11,0	11	19	19	19	18	18	18
Tillabéry	4	4,3	4	19	20	20	17	17	17
Zinder	14	14,1	14	20	20	20	19	19	19
CU	40	38,9	39	-	-	-	6	6	6

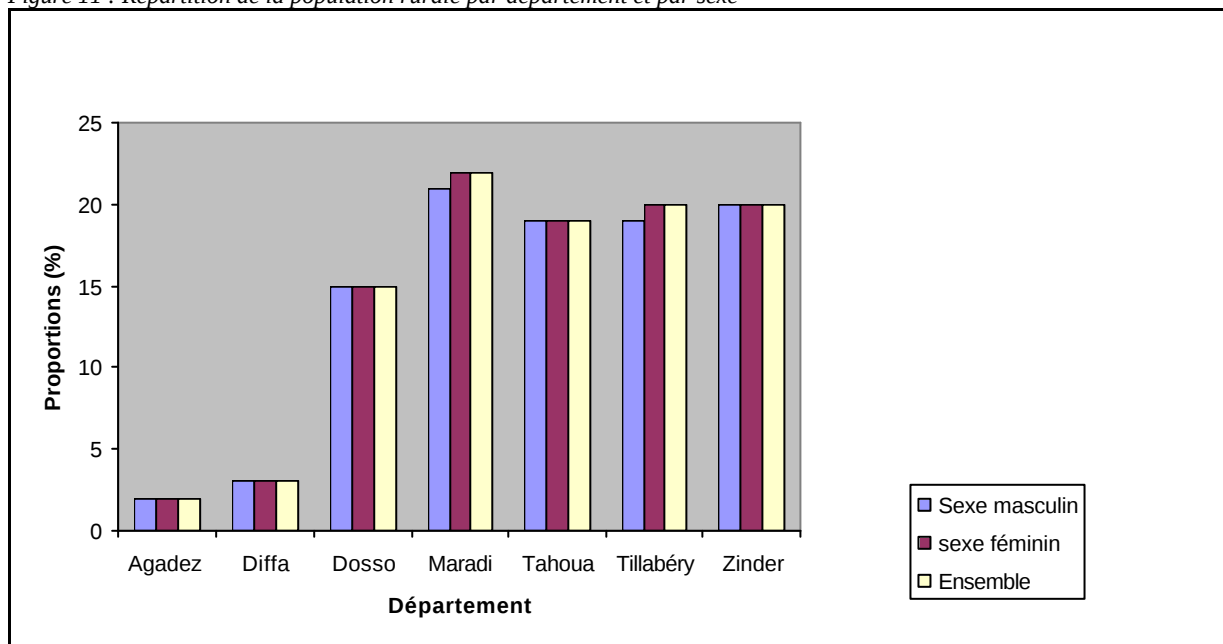
En milieu rural, on constate un excédent féminin dans l'ensemble du pays, avec un rapport de masculinité de 99,5 hommes pour 100 femmes. La propension des hommes pour la mobilité varie d'un département à un autre. Les départements d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Zinder ont un léger excédent masculin. Par contre, les départements de Dosso, Maradi et Tahoua ont un excédent féminin en milieu rural. Le tableau (III.6) montre qu'au niveau d'un même milieu la répartition est inégale selon le sexe et le département. En milieu urbain, les départements d'Agadez, Diffa et la communauté urbaine de Niamey ont plus d'hommes que de femmes. Les milieux urbains des autres départements ont plus de femmes que d'hommes. En milieu rural seul le département de Maradi a plus de femmes que d'hommes.

Figure 10 : Répartition de la population urbaine par département et par sexe



Ce schéma montre que la population urbaine est inégalement répartie. Hormis la communauté urbaine de Niamey, les effectifs des populations urbaines sont faibles. Ceci s'explique d'ailleurs par le faible taux d'urbanisation du pays.

Figure 11 : Répartition de la population rurale par département et par sexe



En milieu rural, la population rurale masculine est sensiblement égale à la population rurale féminine pour cinq départements exceptés Maradi et Tillabéry.

Tableau 20 : Structure des grands groupes d'âge par milieu de résidence (en proportion)

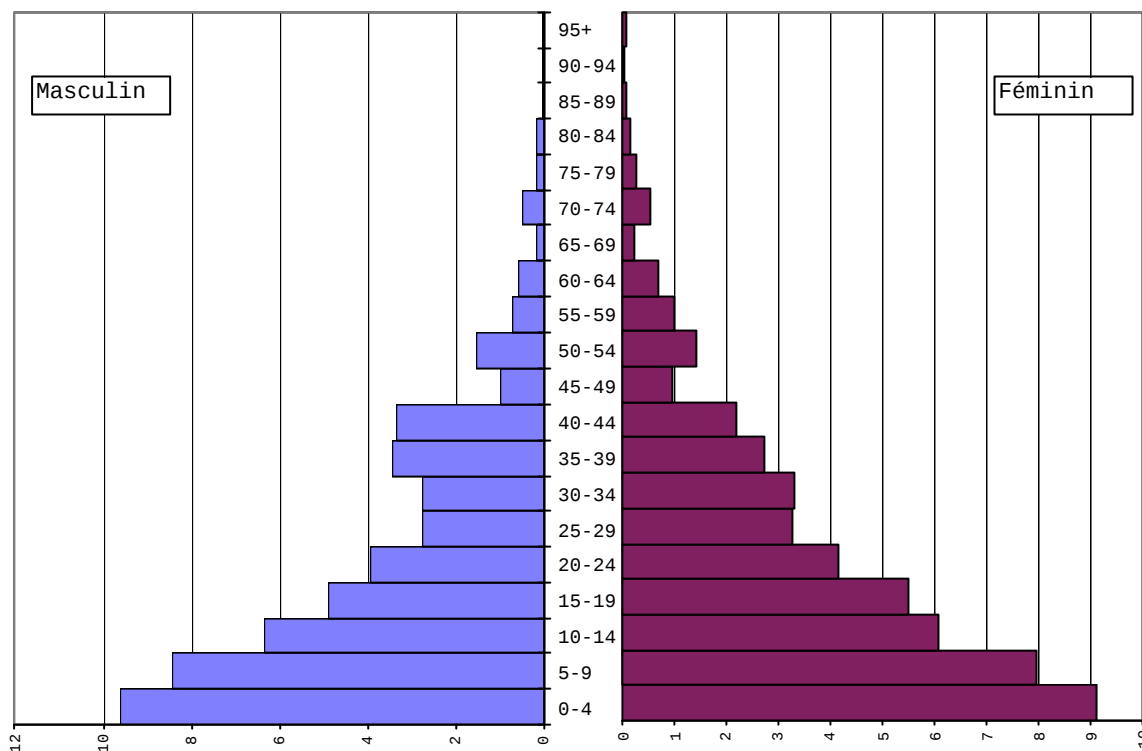
Grands groupes d'âge	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	Les deux sexes	Masculin	Féminin	Les deux sexes	Masculin	Féminin	Les deux sexes
0-14	22,3	22,1	44,5	24,8	23,4	48,1	24,4	23,2	47,5
15-64	26,6	26,5	53,1	23,5	25,4	48,9	24	25,6	49,6
65 et +	1,1	1,3	2,4	1,6	1,4	2,9	1,5	1,3	2,8
Total	50	50	100	49,8	50,2	100	49,9	50,1	100

Le tableau des effectifs absolus des grands groupes d'âge par milieu de résidence est en annexe. En milieu urbain, la population adulte de 15-65 ans représente 53,1% de la population urbaine contre 44,5% de la population des jeunes de moins de 15 ans. Le rapport des populations improductives (moins de 15 ans et plus de 65 ans) sur la population active donne le rapport de dépendance du milieu urbain (88,2%). Le tableau 20 montre que la population du Niger est relativement plus jeune en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, les moins de 15 ans représentent 48,1 de la population rurale contre 44,5% en milieu urbain. Par contre, la population active est relativement plus élevée en milieu urbain (53,1%) qu'en milieu rural (49,6%). Signalons que les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus représentatives en milieu rural (2,8%) qu'en milieu urbain (2,4%).

IV.6 Structure par âge selon les départements

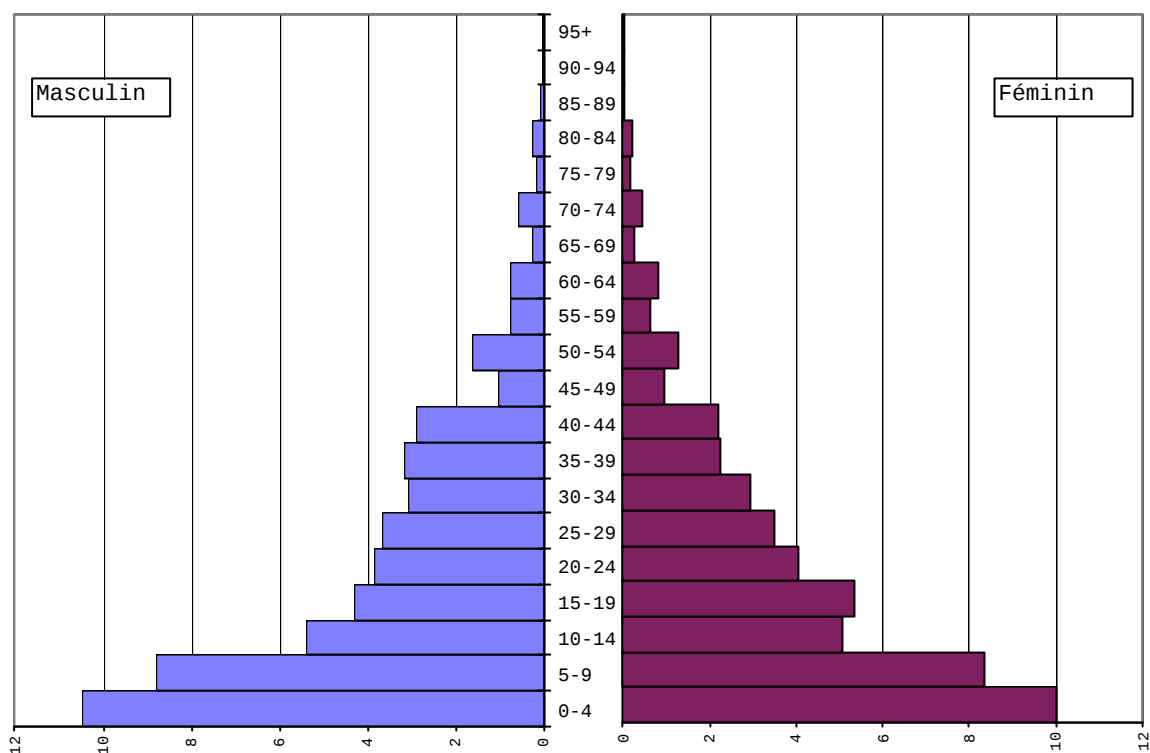
Dans cette section, les pyramides des départements sont examinées, afin de dégager les ressemblances et les différences de structure par sexe et par âge.

Figure 12 : Pyramide de la population résidente du Département d'Agadez



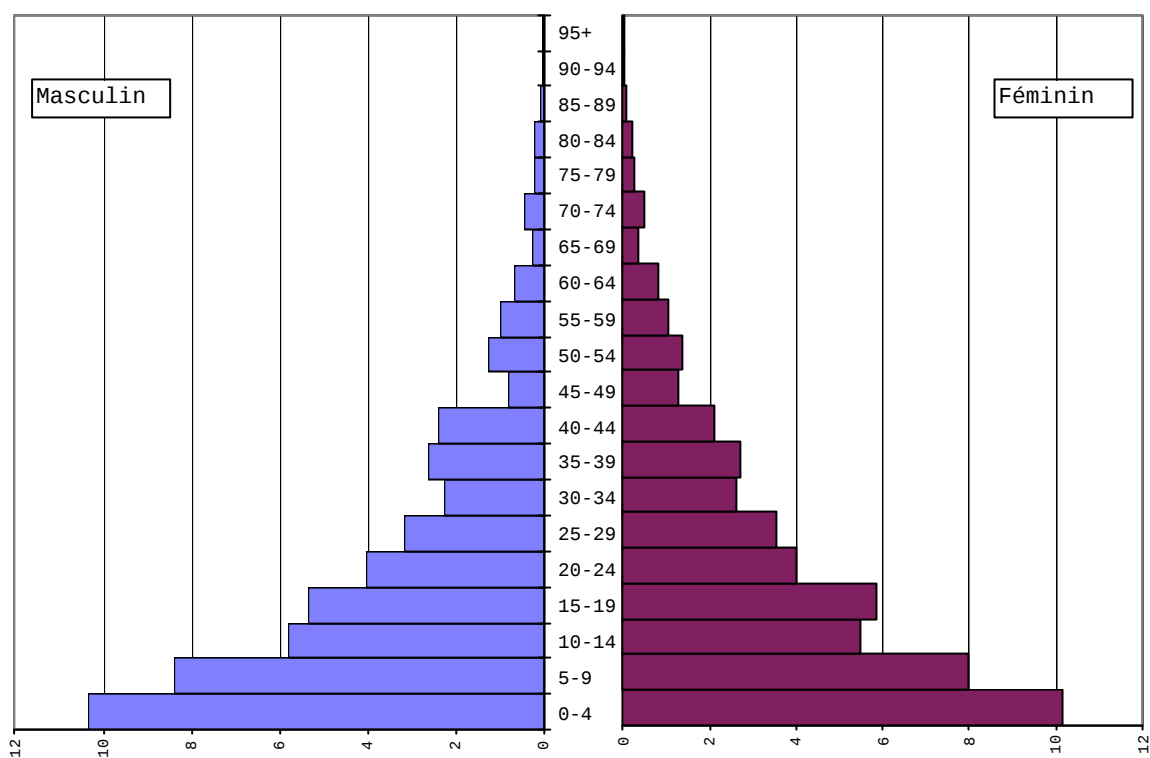
On remarque que la pyramide du département d'Agadez a une base large comme celle du milieu urbain. Le groupe 25-30 ans présente un déficit masculin très marqué. Un creux est observé autour de 25-30 ans. Le déficit masculin dans le groupe de 45-49 ans peut être attribuable au transfert d'effectifs vers le groupe supérieur qui est la conséquence soit de la mauvaise déclaration de l'âge, soit de la tendance à vieillir les personnes âgées. Les groupes d'âges de 20-25ans et de 25-30ans correspondent respectivement aux générations de 1981, 1976 et 1971. L'état civil est peu développé et ne couvre pas totalement tous les départements. De ce fait, les déclarations des âges dans certains départements peuvent être entachés d'erreurs.

Figure 13 : Pyramide de la population résident du Département de Diffa



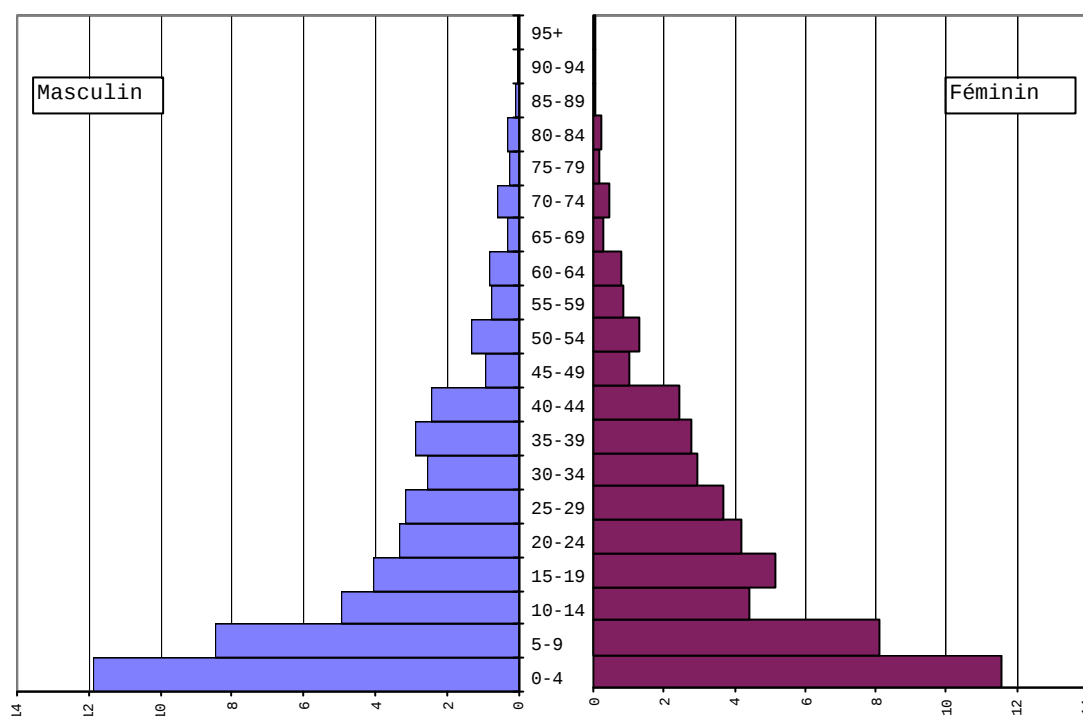
Quant à la pyramide de Diffa montre une base étalée pour les deux sexes, avec un léger avantage pour le sexe masculin. Elle laisse apparaître un déficit féminin dans le groupe de 10-14 ans. L'excédent féminin du groupe d'âge supérieur, c'est à dire 15-19 ans, est très prononcé. Aux âges avancés, de 70 à 85 ans, on observe presque un excédent masculin. On doit s'attendre à un déficit masculin aux alentours des âges avancés, du fait de la surmortalité masculine.

Figure 14 : Pyramide de la population résidente du Département de Dosso



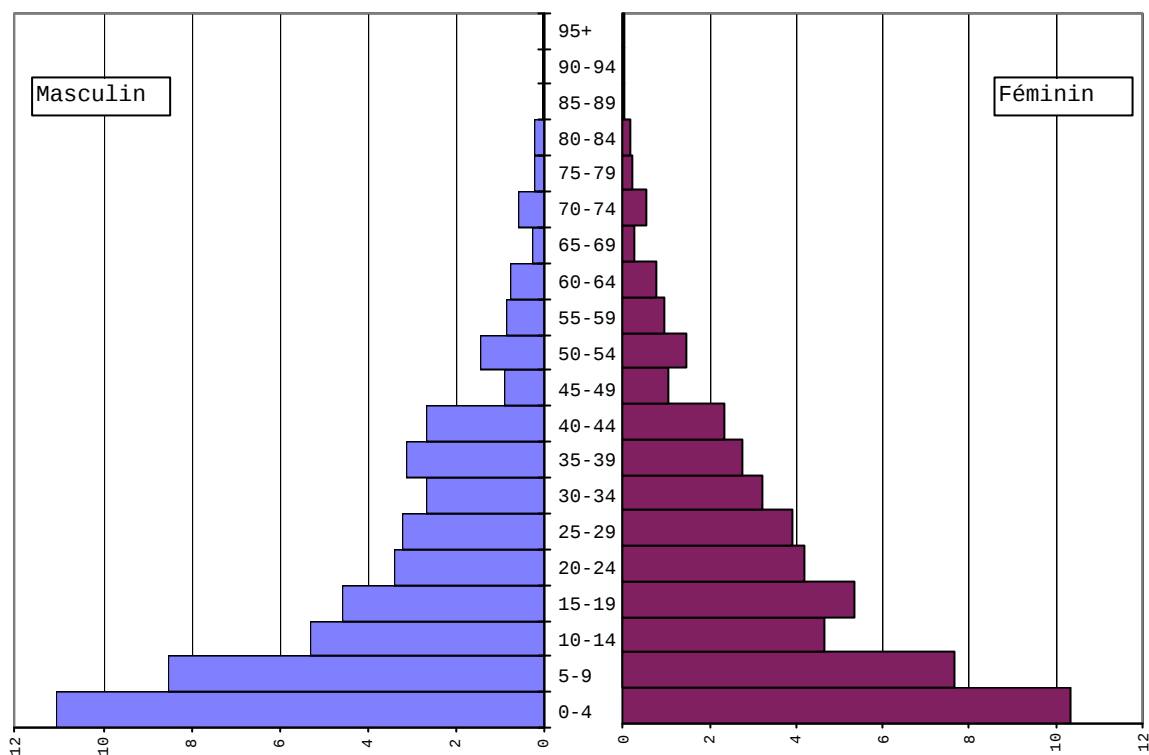
Cette pyramide relative au département de Dosso, à l'instar des autres pyramides a une base large, un léger excédent masculin dans le groupe 0-4 ans, un déficit féminin dans le groupe de 10-14 ans, un déficit dans le groupe de 30 -34 ans pour les deux sexes, mais plus accentué pour le sexe masculin, un creux dans le groupe de 45-49 ans pour les deux sexes. Les ressorties pour les deux sexes dans le groupe de 70-74 ans peuvent provenir d'un gonflement d'effectifs dans ce groupe d'âge par le transfert d'effectifs des groupes d'âges inférieurs.

Figure 15 : Pyramide de la population résidente du Département de Maradi



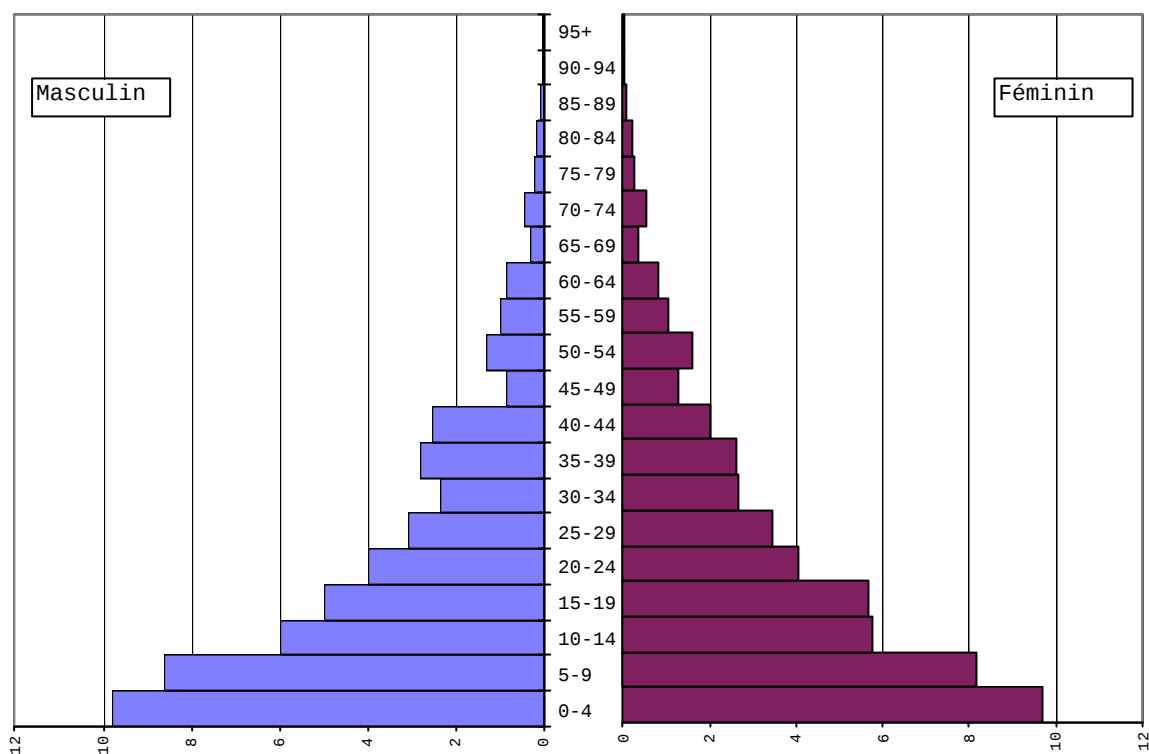
La base très étalée laisse présager une fécondité élevée. Cette pyramide montre une forme très irrégulière, caractérisée par un déficit masculin de 20 à 35 ans. Le groupe féminin de 10-14 ans est légèrement déficitaire par rapport à celui des hommes. Mais ce déficit donne un avantage au groupe supérieur de 15-19 ans. Le rapport de la nuptialité indique que dans ce département la proportion des adolescentes non célibataires de 12-14 ans est de 28,5. Il est fréquemment observé dans les enquêtes que l'agent recenseur a tendance à vieillir la femme mariée que sa collègue célibataire du même âge. Ce qui peut entraîner un transfert d'effectif d'un groupe d'âge à un autre.

Figure 16 : Pyramide de la population résidente du Département de Tahoua



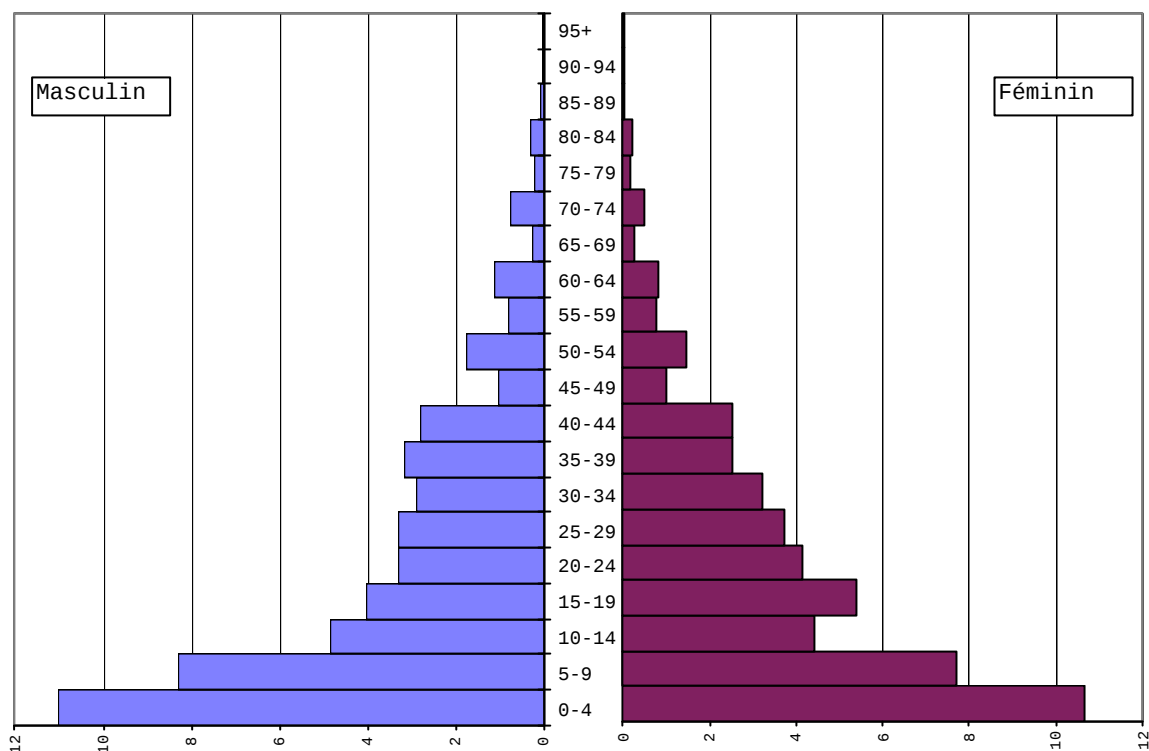
Cette pyramide fait ressortir les signes suivants : La base large, le surnombre masculin dans le groupe de 0-4 ans et par suite à la naissance. Un surnombre masculin dans le groupe de 10-14 ans par rapport aux filles du même groupe d'âge ; un déficit masculin de 20 à 34 ans. Ce qui peut s'expliquer soit par la migration masculine relative aux jeunes en âge d'activité ou à la migration scolaire. Le déficit d'hommes âgés dans les groupes de 65 à 69 ans, puis de 75 à 79ans et le surnombre des groupes d'âges supérieurs 70-74 ans et 80-84 ans peuvent s'expliquer soit par la mauvaise déclaration des âges, soit par l'attribution aléatoire des âges par les agents recenseurs lorsqu'ils ne connaissent pas l'âge du recensé. Pour les femmes, on observe une restriction d'effectifs dans le groupe de 10-14 ans au détriment du groupe supérieur. Selon le rapport de la nuptialité (2005), la proportion des adolescentes non célibataires du groupe d'âge de 12-14 ans est de 25,4 dans ce département. On peut comprendre ces formes d'erreurs systématiques. Il y a un excédent féminin de 15-44 ans. Comme signalée ci-dessus, la migration masculine pourrait favoriser cette situation. Ceci correspond aux générations de 1986 et 1957. Chaque génération a son histoire qui pourrait être différente de celle des autres. On peut émettre l'hypothèse que dans les générations anciennes, seuls les hommes ont une propension à se déplacer.

Figure 17 : Pyramide de la population résidente du Département de Tillabéry



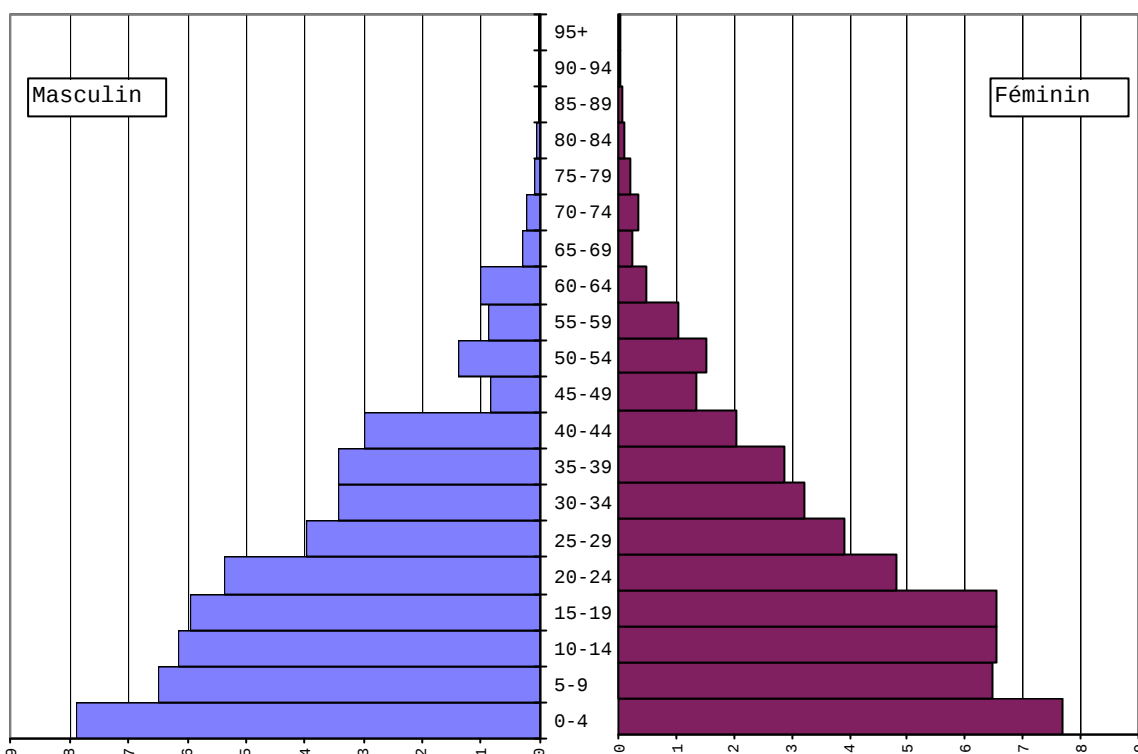
Cette pyramide se distingue des autres sur un point particulier, elle ne présente pas de creux dans le groupe féminin de 10-14 ans. Du reste, la caractéristique commune, la base large et le surnombre masculin est observée. On peut comprendre que dans ce département la proportion des adolescentes non célibataires est très faible, elle est de 16,9. Ce qui a probablement permis une meilleure déclaration de l'âge des filles dans ce groupe. Le déficit masculin est observé dans le groupe de 30-34 ans et plus marqué dans le groupe de 45-49 ans. Le surnombre masculin dans le groupe 50-54 ans peut provenir d'un transfert d'effectifs du groupe inférieur, donc d'une mauvaise déclaration de l'âge ou d'enregistrement.

Figure 18 : Pyramide de la population résidente du Département de Zinder



Cette pyramide montre une forme irrégulière. On observe un excédent féminin de 15-19ans au groupe d'âge 30-34 ans. Le creux féminin au groupe d'âge de 10-14 ans, qui peut probablement provient d du transfert d'effectif de ce groupe d'âge vers le groupe d'âge supérieur. C'est donc ce qui explique la saillie du groupe d'âge de 15-19 ans. Quelques ressorties remarquables du côté du sexe masculin : au groupe d'âge 35-39 ans, 50-54 ans, 60-64 ans et 70-74 ans. Ces saillies aux âges avancés méritent quelques interrogations, car on doit s'attendre à un excédent féminin pour les deux dernières saillies du fiat la mortalité masculine qui devrait l'emporter sur la mortalité féminine à ces âges.

Figure 19 : Pyramide de la population résidente du Département de Niamey



Cette pyramide est assez atypique de toutes les pyramides que nous avons présentées jusqu'ici. Il y a dès sa base un léger excédent masculin (0-4) qui semble s'inverser au groupe d'âge immédiatement supérieur (5-9). Les groupes d'âge 10-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans se caractérisent par des excédents féminins assez remarquables. L'excédent masculin est très ressenti dans le groupe 40-44 ans, suivi d'un déficit masculin dans le groupe d'âge supérieur et ensuite d'un léger excédent masculin dans le groupe 60-64 ans.

IV.7 Forme des pyramides

De l'examen de ces différentes pyramides, il ressort trois types de pyramides dont le point commun est la base élargie. Le déficit masculin de 20-34 ans révolus, cette caractéristique est plus accusée selon les départements. Les départements d'Agadez, de Diffa, de Tahoua, de Maradi et de Zinder font ressortir des anomalies similaires : Le transfert d'effectifs féminin de 10-14 ans vers 15-19 ans ; l'excédent masculin est très prononcé entre 35-44 ans, particulièrement entre 40-44 ans. Dans les départements de Diffa et Tahoua, Maradi et Zinder on note un excédent masculin aux âges avancés de 70 ans et plus.

Les départements de Dosso et Tillabéry présentent de faibles effectifs masculins dans le groupe de 0-4 ans ; le transfert d'effectifs féminins du groupe de 10-14 ans vers 15-19 ans est relativement faible. L'excédent masculin dans le groupe 35-44 ans est moins prononcé. Aux âges avancés de 70 ans et plus, on enregistre un excédent féminin contrairement aux départements ci-dessus. Enfin, la Communauté Urbaine de Niamey présente une forme "évasée" différente de celles de toutes les régions. Le déficit masculin dans le groupe 10-19 ans est relativement faible ; aux âges actifs de 20-44 ans, on observe un excédent masculin suivi d'un excédent féminin jusqu'à 59 ans révolus. Le groupe 60-69 ans est marqué par un déficit féminin. Examinons en plus des pyramides, quelques valeurs centrales (âge moyen, médian) et les grands groupes d'âges par départements.

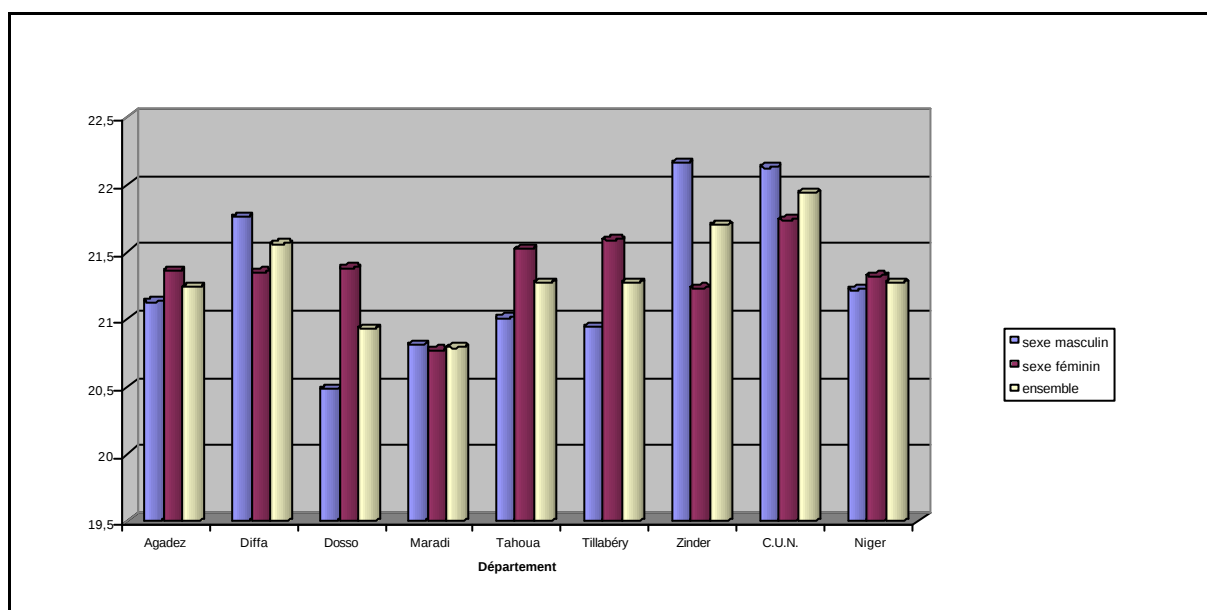
IV.8 Etude différentielle de la structure par département

Tableau 21 : Répartition de la population par département selon les âges moyens ; médian ; rapport de masculinité

Département	Age Moyen			Age Médian			Rapport de Masculinité à Zéro an	Rapport Masculinité à tout âge
	Masculin	Féminin	Deux Sexes	Masculin	Féminin	Deux Sexes		
Agadez	21,13	21,36	21,24	15,85	16,51	16,2	105,5	101,8
Diffa	21,76	21,35	21,56	16,31	16,31	16,31	102,2	105,1
Dosso	20,48	21,38	20,93	15,17	16,57	15,83	100,6	97,8
Maradi	20,81	20,77	20,79	14,44	16,19	15,36	102,4	97,6
Tahoua	21,01	21,52	21,27	15,17	17,18	16,25	104,3	100
Tillabéry	20,94	21,59	21,27	15,38	16,4	15,92	98,7	98,2
Zinder	22,16	21,23	21,7	16,17	16,91	16,59	103,3	101,4
C.U.N.	22,13	21,74	21,94	18,91	17,85	18,36	104,6	102,6
Niger	21,22	21,32	21,27	15,59	16,72	16,2	102,3	99,5

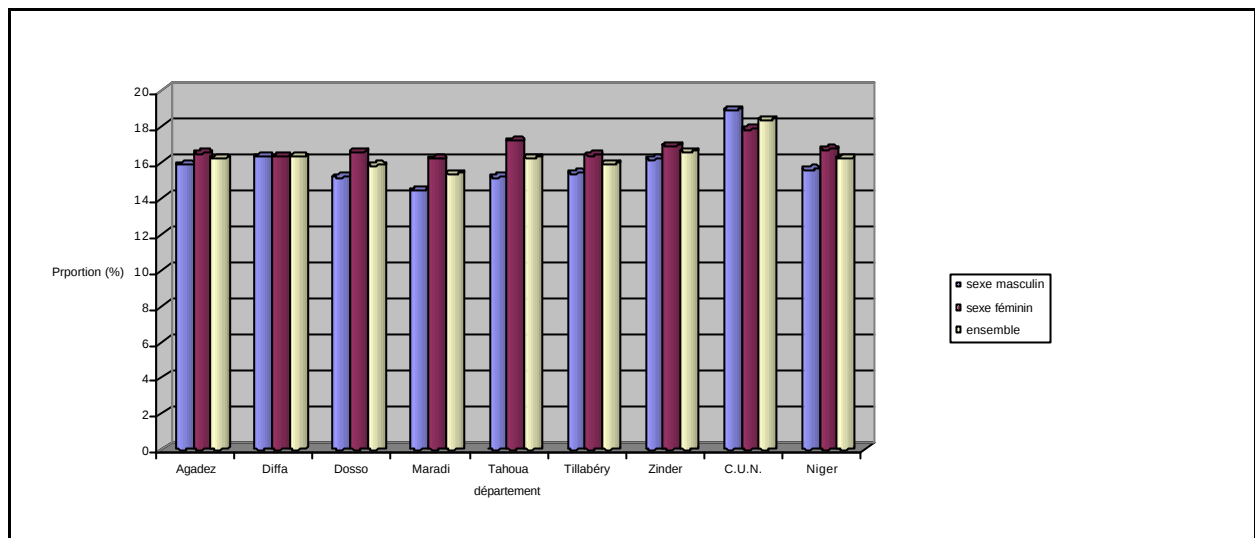
Ce tableau met en exergue les différences entre les départements en âge moyen, âge médian et les rapports de masculinité à zéro an et à tous les âges. Ces différentes informations sont matérialisées par les schémas ci-dessous.

Figure 20 : âge moyen par sexe et par département



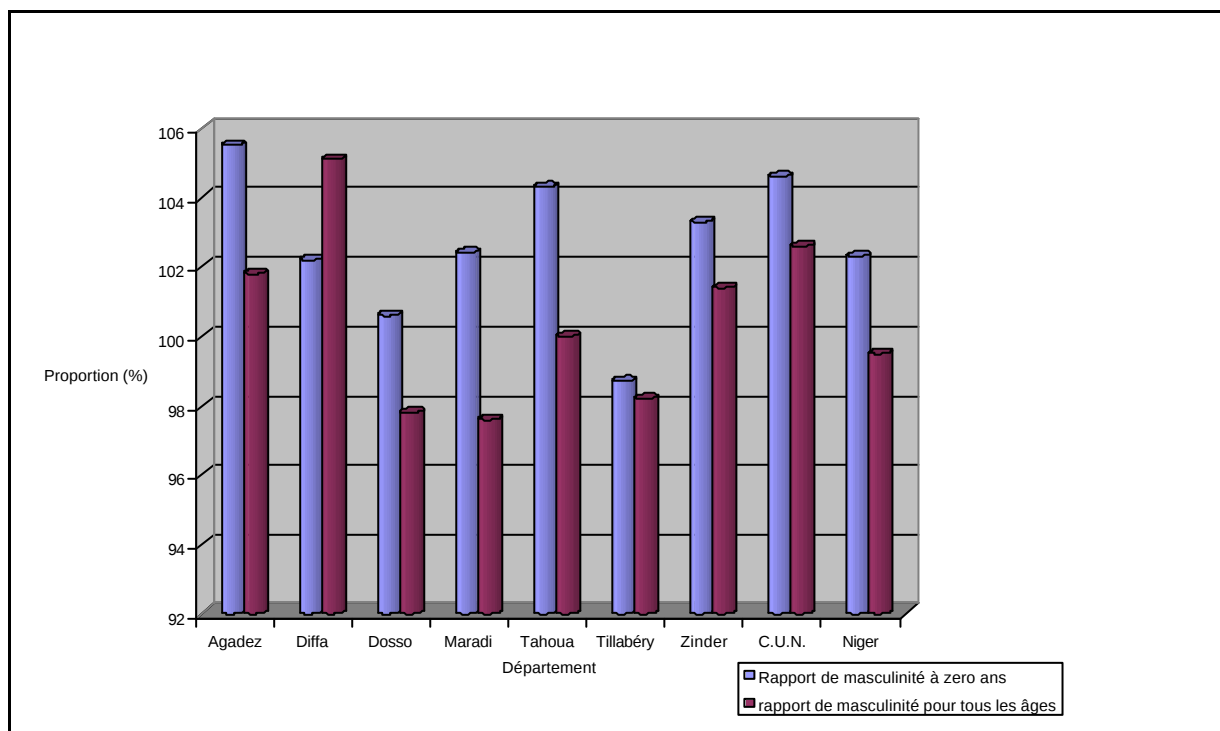
L'âge moyen varie en fonction des départements. Les départements de Zinder et de la communauté urbaine de Niamey ont les âges moyens les plus élevés, respectivement 21,7 et 21,94 ans. L'âge moyen de ces deux départements est supérieur à la moyenne nationale. Deux départements, à savoir Dosso et Maradi, ont un âge moyen inférieur à la moyenne nationale.

Figure 21: âge médian par sexe et par département



Globalement, l'âge médian au Niger est de 16,2 ans. Autrement dit, la moitié de la population nigérienne a un âge supérieur à 16 ans et l'autre moitié a un âge inférieur ou égal à 16 ans. Le département de Zinder et la communauté urbaine de Niamey ont respectivement un âge médian de 18,36 ans et de 16,59 ans. Quatre départements ont un âge moyen supérieur à celui de la moyenne nationale.

Figure 22 : rapport de masculinité par département à zéro an et pour tous les âges



Le rapport de masculinité à zéro an de l'ensemble du Niger est de 102,3 garçons pour 100 filles. Seul le département de Tillabéry a un déficit masculin dans cette tranche de 0-1 an.

Tableau 22 : Indices de jeunesse, de vieillesse et rapport de dépendance par département

Département	Indice de Jeunesse	Indice de vieillesse	Rapport de dépendance
Agadez	95	5	100
Diffa	95,6	6,1	101,8
Dosso	98,2	5,8	104,0
Maradi	103,5	6,3	109,8
Tahoua	95,6	5,7	101,3
Tillabéry	97,8	5,9	103,7
Zinder	94,1	6,1	100,2
C.U.N.	72,3	3,1	75,4
Niger	95,8	5,7	101,6

Tableau 23 : Structure de la population par grands groupe d'âges et par département (en pourcentage)

Départements	Grands groupes d'âges			Total
	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	
Agadez	47,5	50,1	2,4	100
Diffa	47,4	49,6	3,0	100
Dosso	49,3	50,2	2,9	100
Maradi	49,3	47,7	3,0	100
Tahoua	47,5	49,7	2,8	100
Tillabéry	48	49,1	2,9	100
Zinder	47	49,9	3,1	100
CU.Niaméy	41,2	57	1,8	100
Ens.NIGER	47,5	49,6	2,8	100

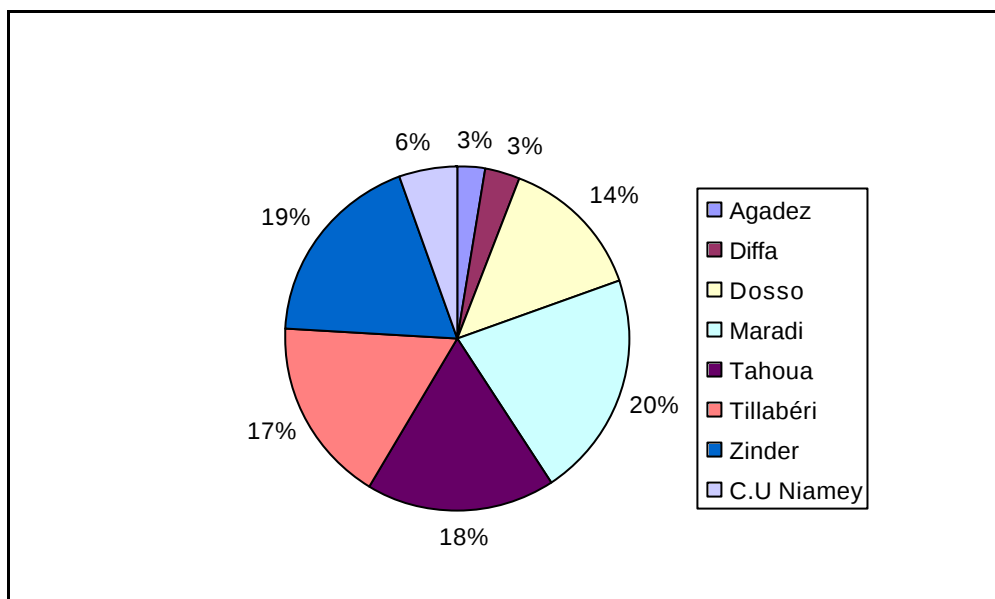
Le tableau 23 indique que globalement la population du Niger est encore une population relativement jeune. Les indicateurs d'âge moyen et médian ont soutenu cette caractéristique de la population. On remarque que trois départements (Dosso, Maradi et Tillabéry) ont 49% de leur population âgées¹³ de moins de 15 ans. Ceci peut s'expliquer par la forte fécondité de ces départements. En effet, depuis le RGP/H-1988 ces départements ont les indices synthétiques de fécondité les plus élevés¹⁴. Ce niveau de fécondité a été confirmé par les deux enquêtes Démographiques et de Santé de 1992 et de 1998¹⁵. Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder présentent aussi des signes relatifs de population jeunes, avec respectivement 47,5% 47,5% et 47 % de moins de 15 ans. Par contre, la Communauté Urbaine de Niamey se distingue de tous ces départements avec 41% de moins de 15 ans. Elle a par contre le pourcentage élevé des personnes d'âges actives (de 15-64 ans) qui représentent 57% de sa population. Cette dernière localité est le lieu de convergence des migrations rurales, des autres localités urbaines, et des migrations internationales. Ces mutations permettent à la ville d'avoir un caractère moderne du fait des rencontres des cultures étrangères. Il en résulte une scolarisation accélérée des filles par rapport aux autres régions du pays et, par conséquent, on assiste à une élévation ou un recul de l'âge au mariage. Toute chose étant égale par ailleurs la fécondité peut amorcer une baisse dans la Communauté Urbaine de Niamey. Dans les départements d'Agadez et Dosso, plus de la moitié de la population de ces régions a un

¹⁴ ISF des départements : Maradi (), Agadez, Dosso, Tillabéry, Tahoua, Zinder

¹⁵ Il convient de signaler que la comparaison n'est pas bien indiquée entre l'enquête et le recensement, mais nous renseignons sur le phénomène.

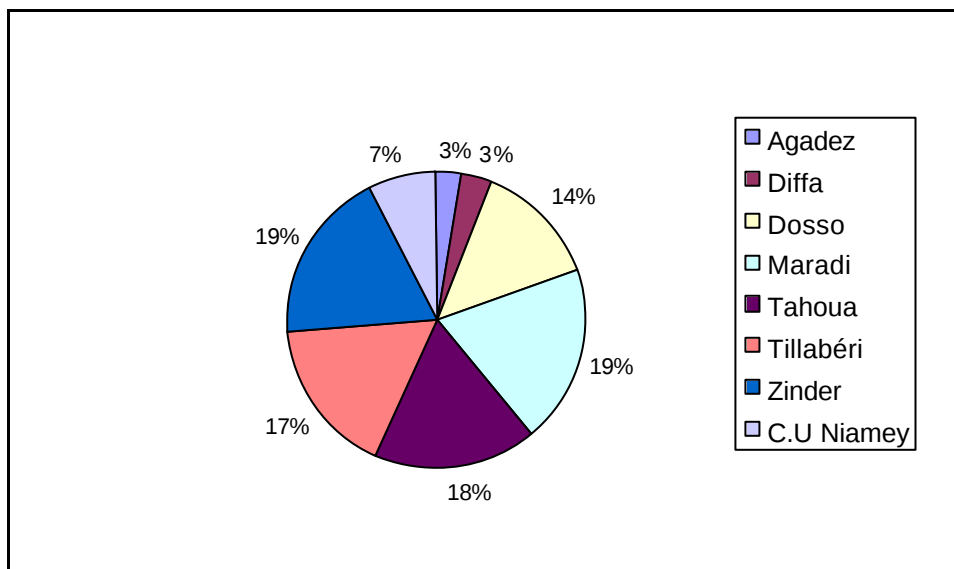
âge compris entre 15 et 64 ans révolus, supérieure à celle de la moyenne nationale. Les départements de Zinder, Tillabéry et Diffa ont sensiblement la moitié de leur population âgée de 15 à 64 ans, égale à celle de la moyenne nationale. Enfin, se dégage un troisième groupe, le département de Maradi qui a une population active légèrement inférieure à celle de la moyenne nationale.

Figure 23 : répartition de la population âgée de moins de 15 ans par département



De l'ensemble des enfants de moins de 15 ans du Niger, les départements de Maradi, de Zinder, de Tahoua et de Tillabéry ont le plus fort pourcentage.

Figure 24 : Répartition de la population âgée de 15-64 ans par département

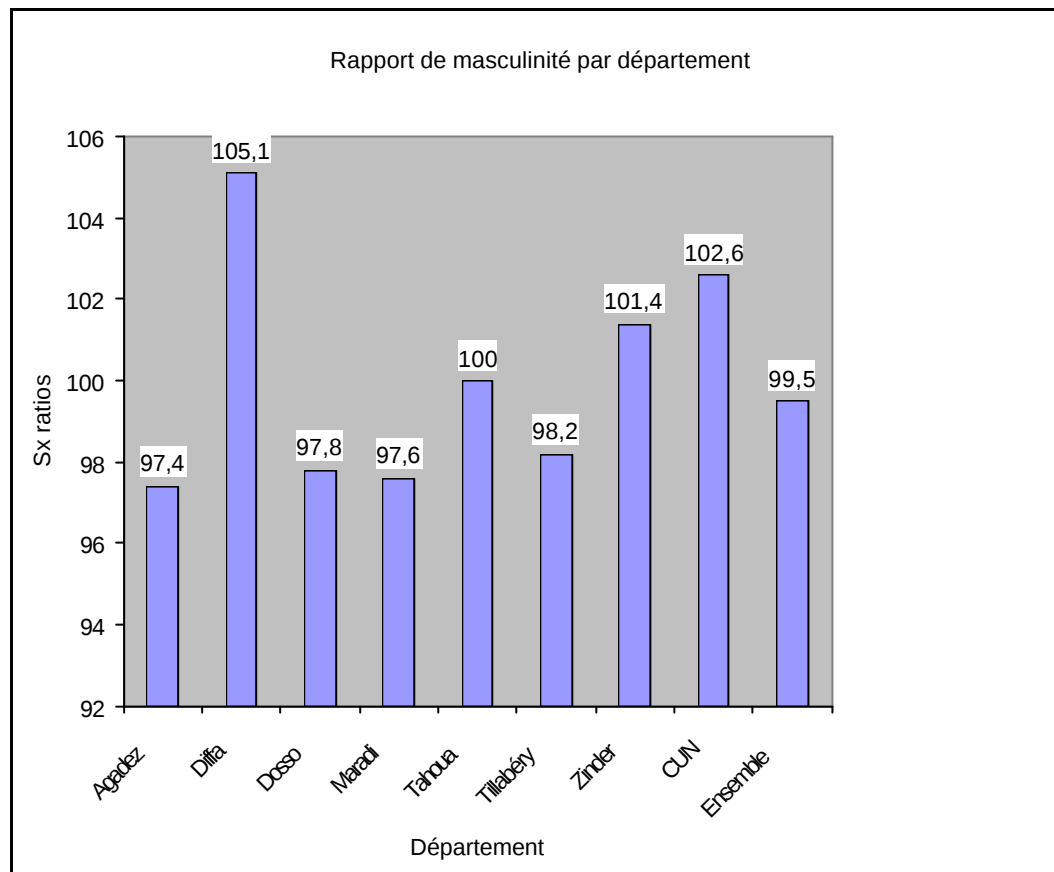


Les départements de Maradi, de Zinder, de Tahoua et de Tillabéry ont la frange la plus importante des personnes âgées de 15-64 ans.

Il convient de préciser que la proportion de la population d'un groupe d'âge donné d'un département dans la population totale du même groupe d'âge est influencée par l'effet de taille du département.

Les deux graphiques ci-dessus nous renseignent sur la charge sociale ou les besoins en matière de scolarisation, de santé, voire d'emploi à satisfaire. Les départements qui contribuent le plus à la moyenne nationale des moins de 15 ans sont : Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéry. Examinons les rapports de masculinité selon les départements. On assiste à un déséquilibre plus ou moins accentué dans les différents départements. Le schéma ci-dessus met en relief cette variation de structure.

Figure 25 : Profil des rapports des masculinités



Le rapport de masculinité est variable selon les départements (voir graphique ci-dessus). Le rapport de masculinité de l'ensemble du Niger est de 99,5 hommes pour 100 femmes.

Cependant, ce rapport masque une grande diversité au niveau des départements. Le graphique ci-dessus met en relief, la variabilité de ce rapport de masculinité au niveau des sept départements qui composent le pays et la communauté urbaine de Niamey.

Il est donné d'observer que la CUN de Niamey présente un rapport de masculinité de 102,6 hommes pour 100 femmes, ce qui dénote un léger avantage pour le sexe masculin.

Il ressort du graphique ci dessus que globalement, le rapport de masculinité de tous ces départements y compris la CUN de Niamey varie de 97,8 à 105,1. Le département de Diffa accuse le plus de déficit féminin, avec un rapport de masculinité de 105,1 hommes pour 100 femmes. . le rapport de masculinité de l'ensemble du Niger est de 99,5. Ce résultat est analogue à celui de nombre de pays, qui connaissent un léger déficit masculin. Par ailleurs, on peut catégoriser les départements selon les déficits ou excédents masculins.

Ainsi, les départements sont classés en deux catégories. Ceux qui ont un excédant masculin, qui ont un rapport supérieur à celui de la moyenne nationale, et ceux qui ont un déficit masculin, autrement dit ayant un rapport inférieur à la moyenne nationale.

Outre la communauté urbaine de Niamey, deux départements se distinguent par leur excédent masculin ou déficit féminin à savoir les départements de Diffa et de Zinder.

Par contre, les départements d'Agadez, de Dosso et de Tillabéry sont marqués par le déficit masculin. Le cas du département de Tahoua pose quelques interrogations. L'égalité ou l'équilibre est observé dans cette zone. Ce résultat contraste avec la réalité sociologique de ce département, car

cette zone a historiquement une forte propension pour la migration en direction des pays voisins ou pour la migration locale appelée «exode ». En effet, cette zone est traditionnellement reconnue comme une zone d'émigration. Il peut s'agir de la migration de retour des hommes. En 1988, le rapport de masculinité de cette localité était 97,07 hommes pour 100 femmes. Examinons la structure par grands groupe d'âge selon les recensements de 1977 à 2001.

IV.9 Evolution de la structure par âge de 1977 à 2001

Globalement, on observe, dans le tableau ci-dessous, que la structure de la population a sensiblement changé entre 1977 et 2001. La tendance de la structure n'a pas été uniforme. En 1977, le groupe de jeunes de moins de 15 ans représentaient 44% de la population totale. Cet effectif a connu une hausse significative au cours de la période inter-censitaire, onze ans après, soit en 1988. Les jeunes de moins de 15 ans représentaient 48,7%. Dans la même période, le groupe des personnes potentiellement actives a connu une baisse significative, passant de 53% à 48 %. Le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus a connu une hausse comme le groupe de jeunes de moins de 15 ans, mais à un ordre de grandeur différent. Il est passé de 2,9% à 3,3%. Au cours de la seconde période inter-censitaire de 1988 à 2001, on assiste à un renversement de la tendance de la structure des grands groupes. Ainsi, les groupes des jeunes de moins de 15 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus ont connu une légère baisse contrairement à la période 1977-1988. La tranche d'âge des personnes potentiellement actives a connu une légère hausse.

Tableau 24 : Evolution de la structure par grands groupes d'âges selon les périodes inter-censitaires

	1977	1988	2001
0-14	44	48,7	47,5
15-64	53	48	49,6
65 et +	2,9	3,3	2,9
Ensemble	100	100	100

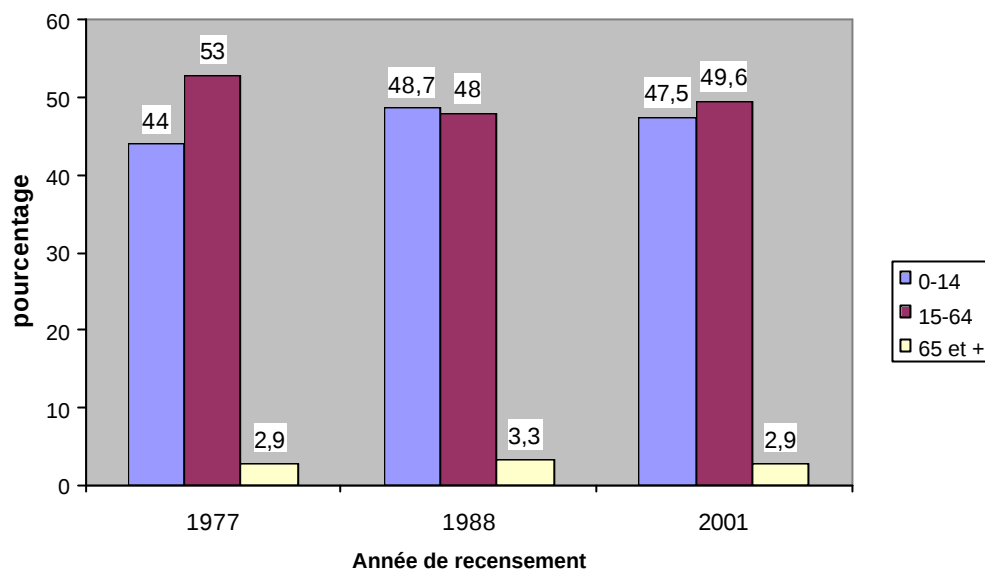
De cette structure de grands groupes d'âges, on peut dégager les rapports de dépendance.

Tableau 25 : Rapport de dépendance de 1977-1988-2001

Rapport de dépendance	1977	1988	2001
	88,5	107,7	101,6

Le nombre de personnes à charge a considérablement augmenté entre 1977 et 1988. Les années 80 sont celles des ajustements structurels, de privatisation de certaines sociétés. Ces mesures ont entraîné souvent la fermeture de certaines entreprises et, par conséquent, le licenciement de plusieurs personnes. Ce qui peut expliquer en partie le pourcentage élevé des personnes à charge. Cet indicateur a baissé en 2001, passant de 107,7 en 1988 à 101,6 en 2001. Le schéma ci-dessous nous montre l'évolution de la structure des grands groupes d'âges entre 1977 et 2001.

Figure 26 : Structure des grands groupes d'âge de 1977 à 2001



Le schéma montre que le groupe des jeunes de moins de 15 ans suit un profil d'une parabole de concavité tournée vers le bas entre 1977 et 2001 et le maximum est atteint en 1988. Ce profil est identique pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Par contre le groupe des personnes potentiellement actives suit un profil de parabole de concavité tournée vers le haut. Après cette analyse des structures par sexe et par âge de la population, analysons à présent les caractéristiques socioculturelles de la populations.

CHAPITRE V

CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Les caractéristiques individuelles s'apparentent à celles du groupe que composent ces individus. Ainsi, comme le souligne Henri Laurin¹⁶ « la conscience d'appartenir à un groupe est liée à un certain nombre de traits sociaux et culturels qui lui sont spécifiques ». Ces dénominateurs communs peuvent être l'ethnie, la nationalité, la religion, les liens de parenté, la langue, etc. Dans ce chapitre nous avons étudié successivement quelques caractéristiques notamment la religion, le groupe ethnique, la nationalité.

V.1 La religion

Conformément à la constitution de 1999, le Niger est un Etat laïc. Plusieurs religions sont pratiquées. Cependant, de toutes les confessions religieuses la religion musulmane se dégage nettement comme religion dominante.

Ainsi, plus de 99% de la population nigérienne est musulmane. Il faut cependant prendre avec prudence cet effectif, car les recensés déclarent religion "musulmane" sans pour autant la pratiquer. Il convient de préciser qu'être baptisé de nom musulman ou être né de famille musulmane est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être musulman pratiquant. Il faut de ce fait remplir certaines conditions : Professer la foi, observer régulièrement les cinq prières obligatoires, observer le jeûne du mois de Ramadan, aller en pèlerinage à la Mecque (la Kaaba) au moins une fois dans sa vie si les moyens le permettaient et donner la dîme légale (Zakat).

Tableau 26 : Distribution de la population selon la religions (en pourcentage)

Religion	Nationalité		Ensemble
	Nigérienne	Etrangère	
Musulmane	99,5	84,0	99,3
Chrétienne	0,1	13,3	0,3
Animiste	0,1	0,8	0,1
Sans religion	0,2	1,3	0,3
Autres	0,1	0,6	0,1
ND	0,1	3,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Ce tableau montre la prédominance de la religion musulmane au Niger. Les chrétiens, les animistes et les « sans religions » représentent un faible pourcentage de la population nigérienne.

¹⁶ Raulin Henri, « Commentaire Socio-ethnologique » in Afrique Noire, Madagascar, Comores, démographie comparée, Paris, DGRST, 1967 P.VIII-33- VIII -34

V.1.1 Distribution de la population selon le milieu et la religion

Tableau 27 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon la religion (en pourcentage)

	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Sans religion
Urbain	15,8	16,9	3,9	14,4
Rural	84,2	83,1	96,1	85,6
Ensemble Niger	100	100	100	100

Les tableaux ci-dessus montrent que près de 16% des musulmans vivent en milieu urbain et 84% en milieu rural. Les résultats montrent que 17% des chrétiens sont en milieu urbain contre 83 % en milieu rural, on s'attendait à une tendance inverse pour les chrétiens. Pour les animistes, 4% seulement vivent en milieu urbain contre 96% en milieu rural. Ce dernier résultat ne semble guère étonnant, car l'animisme est plus pratiqué en milieu rural qu'en milieu urbain.

V.1.2 Structure par grand groupe d'âges des communautés religieuses

La structure par grand groupe d'âge montre que les musulmans de moins de 15 ans sont au nombre de 4427589 personnes et représentent 48,1% de l'ensemble des musulmans. Le rapport de masculinité de cette frange est de 106,1 hommes pour 100 femmes. On note ainsi un excédent masculin. Par contre dans le groupe des adultes de 15 à 64 ans révolus, qui représente 48,9% de l'ensemble des musulmans, on observe un excédent féminin avec un rapport de masculinité de 92,3 hommes pour 100 femmes. L'excédent masculin est très marqué dans le groupe de la population des personnes âgées de 65 ans et plus qui représentent 2,9% de l'ensemble. Il y a 115,8 hommes pour 100 femmes dans cette frange de personnes inactives.

Dans la population chrétienne, il y a plus de femmes de moins de 15 ans que d'hommes. Le rapport de masculinité de cette frange de la population est de 46,5% de l'ensemble de la population chrétienne. La population active, de 15- 64 ans représente 51% de l'ensemble. Le rapport de masculinité de ce groupe est de 104,1 hommes pour 100 femmes. C'est surtout dans le groupe de 65 ans et plus que l'excédent masculin est très significatif, avec un rapport de 138,7 hommes pour 100 femmes.

Globalement, chez les musulmans, il y a légèrement plus de femmes que d'hommes. Par contre, chez les chrétiens, c'est la tendance inverse.

Dans le groupe des animistes, les moins de 15 ans représentent 44,6% contre 50,1% d'adultes. Le nombre de personnes âgées est significatif : 5,4% de l'ensemble. La structure des sans religions est telle que les moins de 15 ans sont les plus nombreux et représentent 55,8% de l'ensemble contre 41,4% d'adultes. Les personnes âgées représentent 2,5%.

V.1.3 Structure de la population résidente selon la religion

La composition des religions au sein de la population résidente dénote la forte dominance de la religion musulmane (99 %) qui constituent la religion de presque tous les Nigériens.

Après la religion musulmane, viennent les religions chrétienne et animiste qui ont respectivement 0,3 % et 0,1% de l'ensemble du Niger. Signalons à ce niveau que seulement 0,1% de nigériens la pratiquent contre 13,3% des nationalités étrangères.

Il est à noter qu'une frange des nigériens (0,2 %) et des étrangers (1,3%) se déclarent sans religion.

L'animisme qui était la religion traditionnelle des africains, avant la religion chrétienne et musulmane, est quasiment abandonnée. Les résultats du RGP/H indiquent qu'en 2001, 0,1% de nigériens pratiquent cette religion contre 0,8 % d'étrangers résidant au Niger.

Comme signalé ci-dessus, 99 % des musulmans recensés sont des nigériens. Une faible proportion (1%) sont des ressortissants des pays de la CEDEAO (sans le Niger) ; 0,03 % viennent des autres pays d'Afrique.

Globalement, la proportion des chrétiens (0,3%) est faible. Il est à signaler que 56 % des chrétiens recensés sont des nigériens, 39 % viennent des autres pays membres de la CEDEAO , 2% viennent des autres pays d'Afrique et 2 % viennent de l'Europe.

Tableau 28 : Répartition de la population résidente par ethnie ou nationalité selon la religion (en pourcentage)

Nationalité	Religion					
	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Sans Religion	Autres	ND
Nigérienne	99	56	92	96	94	94
CEDEAO	1	39	5,4	2,22	1,9	4,7
Autres Afrique	0,03	2,49	0,12	0,33	0,23	0,5
Europe	0,01	1,98	1,3	1,41	1,41	0,07
Amérique	0,0006	0,74	0,12	0,16	0,20	0,07
Asie	0,0036	0,11	0,9	0,17	2,18	
Océanie	-	-		0,007		
Ensemble -ND	100	100	100	100	100	100

Les tableaux ci-dessus montrent la diversité des religions pratiquées au Niger, même si par ailleurs les proportions sont faibles dans les religions autres que l'islam.

V.2 Composition ethnique du pays.

Tableau 29 : Répartition de la population résidente par groupe ethnique en pourcentage

Groupe Ethnique	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Arabe	0,4	0,4	0,4	106,1
Djerma-Sonrai	20,7	21,2	21,0	97,1
Haoussa	55,2	55,5	55,4	99,1
Gourma	0,4	0,4	0,4	104
Kanouri-Manga	4,7	4,7	4,7	100,4
Peulh	8,7	8,4	8,5	103,8
Touareg	9,4	9,1	9,3	102 ,4
Toubou	0,4	0,4	0,4	101,5
Autres ethnies	0,1	0,1	0,1	106,8
Ensemble Niger	100,0	100,0	100,0	99,5

Globalement, le pays est composé de huit groupes ethniques qui sont : Les Arabes (0,4%) ; les Djerma-sonrai (21,0), les Haoussa (55,4%), les Gourmantché (0,4%), les Kanouri-manga (4,7%), les Peulhs (8,5%), les Touareg (9,3%), Les Toubou (0,4%) et les autres (0,1%). Il ressort que les Haoussa constituent l'ethnie majoritaire, suivie des Djerma-sonrai, puis viennent les Touaregs et les Peulhs, ensuite les Kanouri-manga., enfin les ethnies minoritaires que sont les Arabes , les Gourmantché et les Toubous. La répartition selon le sexe par ethnie n'est pas uniforme. Chez les Arabes, on observe un déficit féminin, avec un rapport de masculinité de 106,1 hommes pour 100 femmes. Chez les Djerma-sonrai, il y a un déficit masculin, le rapport de masculinité est de 97,1 hommes pour 100 femmes. Chez les Haoussa, on observe un léger déficit d'hommes, avec un rapport de masculinité de 99,1 hommes pour 100 femmes. Chez les Gourmantché, il y a un déficit

féminin, le rapport de masculinité est de 104 hommes pour 100 femmes. Chez les Kanouri-Manga le rapport de masculinité est de 100,4 pour 100 femmes.

V.3 Distribution de la population résidente par groupe ethnique et nationalité

La population nigérienne dénombrée est de 10 964 126 habitants dont 5 467 702 hommes et 5 496 424 femmes. La structure montre un déficit des hommes chez les Djerma-sonrai et chez les Haoussa, par contre, on observe un excédent des hommes dans les autres ethnies. Cet excédent est plus marqué chez les Arabes.

V.3.1 Distribution de la population nigérienne par groupe ethnique selon les Départements.

Tableau 30 : répartition de la population par groupe ethnique et par département en valeur absolue

Groupe Ethnique	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	C.U de Niamey	Total
Arabe	6663	8227	799	1153	14118	2778	3377	2970	40085
Djerma-Sonrai	15938	3067	721287	9487	16708	1191229	10114	333044	2300874
Haoussa	77969	15246	631711	1960395	1539279	196236	1424714	224181	6069731
Gourma	111	79	937	149	165	35051	532	2773	39797
Kanouri-Manga	14963	205268	1703	5413	3610	1794	271167	9198	513116
Peulh	7009	83833	128847	185251	49459	236646	195793	48679	935517
Touareg	192058	3326	14719	69352	344887	208492	155101	28948	1016883
Toubou	4295	21066	182	460	147	298	14909	815	42172
Autres Ethnies	504	717	235	324	304	1420	704	1743	5951
Ensemble Niger	319510	340829	1500420	2231984	1968677	1873944	2076411	652351	10.964126

Comme le montre le tableau ci-dessous, le poids démographique des ethnies varient selon les départements.

Dans le département d'Agadez, les ethnies majoritaires sont : les Touareg et les Haoussa. Les Touaregs constituent presque les deux tiers de la population de ce département. Dans le département de Diffa, trois ethnies sont significativement représentés à savoir : les Kanouri-manga, les Peulh et les Toubou. Dans Ce département, Les kanouri-manga représentent 60% de la population, les Peulh, 21% , et les Toubou, 6%. Dans le département de Dosso, les ethnies fortement représentées sont : les Djerma-sonrai (48%), les Haoussa (42%) et les Peulh (8%). A Maradi, on retrouve les Haoussa, les Peulh et les Toaureg qui représentent respectivement 88%, 8% et 3% de la population. Le département de Tahoua abrite essentiellement les Haoussa qui représentent 78% de la population. Les Touareg 17% et, les Peulh 3% de la population de ce département. Le département de Tillabéry regroupe essentiellement les Djerma-Sonrai (64%), suivi principalement des Peulhs (13%), des Touareg (11%) et des Haoussa (10%). Le département de Zinder est composé principalement des Haoussa (69%), des kanouri (13%), des Peulh (9%) et des Touareg (8%). La communauté urbaine de Niamey abrite les Djerma-Sonrai (51%), les Haoussa (34%), les Peulh (8%) et les Touareg (4%).

Tableau 31 : Répartition de la population résidente par groupe ethnique selon le département (en pourcentage)

Groupe Ethnique	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	C.U de Niamey	Total
Arabe	2,1	2,4	0,1	0,1	0,7	0,1	0,2	0,5	0,4
Djerma-Sonrai	5,0	0,9	48,1	0,4	0,8	63,6	0,5	51,1	21
Haoussa	24,4	4,5	42,1	87,8	78,2	10,5	68,6	34,4	55
Gourma	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,9	0,0	0,4	0,4
Kanouri-Manga	4,7	60,2	0,1	0,2	0,2	0,1	13,1	1,4	5
Peulh	2,2	24,6	8,6	8,3	2,5	12,6	9,4	7,5	9
Touareg	60,1	1,0	1,0	3,1	17,5	11,1	7,5	4,4	9
Toubou	1,3	6,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,1	0,4
Autres Ethnies	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,4
Ensemble Niger	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les arabes représentent globalement 0,4% de la population du Niger. De cet ensemble des arabes, 35% vivent dans le département de Tahoua et représentent 0,7% de la population de ce département. 21% de l'ensemble des arabes sont dans le département de Diffa et constituent 2,4% de la population du département de Diffa. Les arabes constituent 17% de la population d'Agadez. Les Djerma-sonrai représentent 21% de la population totale du Niger. De cet ensemble, 52% sont dans le départements de Tillabéry, 31% à Dosso et 15% dans la communauté Urbaine de Niamey. Les Haoussa qui constituent la grande majorité de la population du Niger, soit plus de 50%, sont très représentatifs dans les départements de Maradi, de Tahoua et de Zinder. En effet, 32% de l'ensemble des Haoussa du Niger se retrouvent dans le département de Maradi, 25% dans le département de Tahoua et 24% dans le département de Zinder. Les Gourmantché représentent 0,4% de l'ensemble de la population nigérienne. Ils sont concentrés dans le département de Tillabéry, environs 88% des Gourmantché sont dans ce département. Les Kanouri représentent environs 5% de l'ensemble de la population du Niger. Le département de Zinder abrite 53% de l'ensemble des Kanouri, ce groupe ethnolinguistique représente 13% de l'ensemble de la population du département de Zinder. Le département de Diffa contient 40% de l'ensemble des Kanouri du Niger et plus de 60% de la population de ce département sont des Kanouri.

Les Peulhs se retrouvent dans presque tous les départements. Ils sont répartis dans les départements comme suit: 25% vivent dans le département de Tillabéry, 21% à Zinder, 20% à Maradi ; 14% à Dosso, 0,7% à Agadez, 9% à Diffa et 5% à Tahoua . Les Touaregs sont significativement représentés dans les départements suivants : Tahoua, 34% ; Tillabéry, 25% et Agadez, 19% et constituent le groupe ethnique majoritaire dans ce département. Plus de 60% de la population d'Agadez sont des Touareg. Les Toubous représentent une faible proportion de la population de l'ensemble du Niger (0,4%). Plus de 50% de ce groupe ethnique sont dans le département de Diffa et 35% dans le département de Zinder. Les autres Ethnies sont les « naturalisées » et /ou tous ceux qui n'ont pas déclaré leur ethnie. Ils sont plus nombreux dans la communauté Urbaine de Niamey (29%), et fortement représenté à Tillabéry (24%), à Diffa (12%) et à Zinder (11%).

Tableau 32 : Répartition de la population par groupe ethnique selon le Département

Groupe Ethnique	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	C.U Niamey	Ensemble Niger
Arabe	16,6	20,5	2,0	2,9	35,2	6,9	8,4	7,4	100,0
Djerma-Sonrai	0,7	0,1	31,3	0,4	0,7	51,8	0,4	14,5	100,0
Haoussa	1,3	0,3	10,4	32,3	25,4	3,2	23,5	3,7	100,0
Gourma	0,3	0,2	2,4	0,4	0,4	88,1	1,3	7,0	100,0
Kanouri-Manga	2,9	40,0	0,3	1,1	0,7	0,3	52,8	1,8	100,0
Peulh	0,7	9,0	13,8	19,8	5,3	25,3	20,9	5,2	100,0
Touareg	18,9	0,3	1,4	6,8	33,9	20,5	15,3	2,8	100,0
Toubou	10,2	50,0	0,4	1,1	0,3	0,7	35,4	1,9	100,0
Autres Ethnies	8,5	12,0	3,9	5,4	5,1	23,9	11,8	29,3	100,0
Ensemble Niger	2,9	3,1	13,7	20,4	1,8	17,1	18,9	5,9	100,0

V.3.2 Structure des groupes ethniques

Tableau 33 : Répartition de la population par groupe ethnique selon les grands groupes d'âges

Groupes Ethniques	Grands groupes d'âges								
	0-14 ans			15-64 ans			65 ans et +		
	Masculin	Féminin	Les deux sexes	Masculin	Féminin	Les deux sexes	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Arabe	49,3	47,2	48,3	47,7	49,9	48,8	3	2,8	2,9
Djerma-Sonrai	47,9	44,3	46,1	49,5	52,7	51,1	2,6	3	2,8
Haoussa	49,9	47	48,5	46,9	50,4	48,7	3,2	2,5	2,9
Gourmanché	51,1	50,4	50,8	46,1	47,3	46,7	2,7	2,3	2,5
Kanouri	47,5	45,6	46,6	48,9	51,2	50	3,5	3,3	3,4
Peulh	48	45,5	46,8	49,2	51,9	50,5	2,8	2,6	2,7
Toubou	47,6	46,6	47,1	49,7	50,6	50,2	2,7	2,8	2,7
Touareg	48	44,8	46,4	49,2	52,5	50,5	2,8	2,7	2,8
Autres Ethnies	40,7	40,3	40,5	57,	55,5	56,3	2,1	4,3	3,2
Ensemble Niger	49	46,3	47,5	48	51	49,5	3	2,7	2,8

La structure par âge des groupes ethniques n'est pas différente de celle du pays dans l'ensemble. Pour l'ensemble du Niger le groupe de moins de 15 ans est de 47,5%. Les Djerma-Sonrai, les Kanouri, les Peulh, les Toubou et les Touaregs ont une population de moins de 15 ans relativement inférieure à la moyenne nationale.

Par contre les Arabes, les Haoussa et les Gourmantché ont une population relativement jeune avec les moins de 15 ans supérieure à la moyenne nationale (47,5 %).

Pour la population des adultes de 15 à 64 ans révolus, la moyenne nationale est de 49,5 %.

Les ethnies Arabes, Haoussa et Gourmantché ont une population adulte relativement inférieure à la moyenne nationale (49,5%). Par contre, les ethnies Kanouri, Peulh, Toubou et Touareg ont une population d'adulte supérieure à la moyenne nationale.

La population des personnes âgées est de 2,8 % pour l'ensemble du pays. On note que quatre ethnies ont une proportion supérieure à la moyenne nationale. Ce sont les Kanouri, les Haoussa, et les Arabes.

Ces caractéristiques socioculturelles de la population étant présentées et analysées, analysons à présent les groupes sociaux spécifiques selon l'âge.

CHAPITRE VI

GROUPES SOCIAUX SPECIFIQUES SELON L'AGE¹⁷

La connaissance des différents groupes spécifiques permet de cerner l'ampleur des charges et/ou des besoins en matière de santé, d'éducation, d'emploi, des transports, des pensions de retraite, etc. En somme, les groupes d'âges fonctionnels relatifs à ce paragraphe sont : la population d'âge vaccinale, la population des nourrissons, la population préscolaire, la population d'âge scolaire dans le primaire, dans le premier cycle du secondaire, la population des femmes en âge de procréer, la population des adultes et des personnes âgées. A chacune de ses sous-populations correspondent des besoins spécifiques bien précis auxquels le gouvernement doit s'atteler à trouver des solutions. Les besoins sans cesse croissants et variés nécessitent une distribution juste et équilibrée. Les différents effectifs et la distribution des sous populations sont mis en exergue dans les tableaux 34 et 35.

V.1 Effectifs et distributions des sous-populations

Tableau 34 : Groupe spécifiques par département (%)

Groupe d'age	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Cu	En Niger
0-2 ans	11	11	12	14	12	11	13	9	12
0-5 ans	22	25	25	28	26	24	26	18	25
3-5 ans	12	13	13	14	13	13	14	9	13
7-12 ans	17	16	17	15	15	17	14	15	15
13-16 ans	9	9	9	7	8	9	8	10	8
12-49 ans femme	26	25	25	25	26	25	25	29	25
15-49 ans femme	22	21	22	22	23	22	23	25	22
15-24 ans	18	18	19	17	18	19	17	23	18
0-14ans	48	47	48	49	48	48	47	41	48
15 et +	52	53	52	51	52	52	53	59	52
60 ans et+	4	5	4	5	4	5	5	3	4
60-79 ans	3	4	4	4	4	4	4	3	4
80ans et +	1	1	1	1	1	1	1	0	1

Le tableau ci-dessus donne l'importance démographique de chaque groupe spécifique par département.

Dans tous les sept départements, les nourrissons représentent plus de 11% de la population du département. Cette population fait 9% de la population de Niamey. Quand à la population d'âge vaccinale, elle varie de 22% à Agadez à 28% à Maradi, et ne fait que 18 % de la population de Niamey. La population d'âge scolaire du premier cycle, varie de 14 % de la population à Zinder à 17% à Tillabéry, Dosso et Agadez ; elle est de 15 % de la population de Niamey. La population des femmes en âge de procréer fait 25% de la population dans tous les départements sauf Agadez et Tahoua où elle fait 26% de la population de ces départements. A Niamey, elle fait 29% de la population. Que ce soit dans les départements où dans la communauté urbaine de Niamey. Il ressort de l'analyse que la population des personnes âgées est relativement faible.

¹⁷ Le tableau des effectifs absolus par groupe spécifique est en annexe. A partir de ce tableau, les pourcentages en ligne et en colonne ont été calculés.

Tableau 35 : Poids démographique des groupes spécifiques par rapport à la population totale du Niger

Groupe d'âge	%
0-2 ans	12,1
0-5 ans	25,2
3-5 ans	13,2
7-12 ans	15,50
13-16 ans	8,1
12-49 ans femme	25,5
15-49 ans femme	22,4
15-24 ans	18,1
0-14ans	47,5
15 et +	52,5
60 ans et+	4,5
60-79 ans	3,7
80ans et +	0,8
Ensemble Niger	11.060.291

Ce tableau montre l'importance démographique de chaque groupe spécifique par rapport à l'ensemble de la population du Niger. Le groupe des personnes âgées de 15 ans et plus représentent plus de 50 ans de la population. Les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 47,5% de la population totale. Ce même tableau indique l'importance des groupes spécifiques de chaque département relativement à l'ensemble des groupes spécifiques.

VI.2 Les nourrissons

Les actions en matière de santé pour cette tranche d'âge doivent être plus orientées en milieu rural qui abrite plus d'enfants de 0-2 ans que le milieu urbain. A ces âges les enfants sont plus fragiles aux maladies dont les causes sont multiples et variées : il s'agit des complications obstétricales, de la prématurité, du tétanos ombilical (durant la première semaine), des infections respiratoires et digestives, du paludisme (durant la première année), de la malnutrition et des maladies infectieuses et parasitaires.

VI.2.1 Importance démographique et distribution spatiale

Le groupe des nourrissons représente 12,1 % de l'ensemble de la population du Niger. Ceci témoigne encore de la forte fécondité au Niger. Les besoins nutritionnels constituent une préoccupation pour le gouvernement et en particulier pour les familles. Cette frange de la population est très sensible à la malnutrition.

En effet, les résultats de l'EDSN 92 indiquent que 32 % des enfants, soit un enfant sur trois souffre de sous nutrition chronique, dont près de la moitié présente une sous nutrition chronique sévère.

L'opération du même type de 1998 (EDSN98) montre que la situation s'est encore détériorée. Plus de deux enfants sur cinq (41 %) souffrent de malnutrition chronique, dont 20 % (près de la moitié) souffrent de la malnutrition chronique sévère. L'âge de 0-2 ans est une période critique pour la croissance de l'enfant. D'ailleurs, pour certains auteurs¹⁸, au-delà de l'âge de deux ans, il y a peu de chances pour que l'intervention puisse améliorer la croissance. L'importance des enfants de 0 à 2 ans est différenciée selon le milieu de résidence.

En effet, on note une prépondérance des enfants âgés de 0-2 ans en milieu rural où ils font 86,3 % de l'ensemble des enfants du Niger âgés de 0 à 2 ans qu'en milieu urbain, où ils font 13,7 %.

¹⁸ Delpeuch, (1991), cité par Kourguèni et al, Enquête Démographique et de Santé, Niger, Niamey, DSCN, 1998

Tableau 36 : Importance démographique de la population des nourrissons et distribution spatiale

Secteurs de résidence/Département	Groupe Spécifique 0-2 ans (%)*
Agadez	2,6
Diffa	3
Dosso	13,2
Maradi	23
Tahoua	18,2
Tillabéry	15,7
Zinder	19,5
C.U Niamey	4,9
Urbain	13,7
Rural	86,3

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 0-2 ans du milieu par rapport au total des enfants 0-2 ans du Niger.

Les disparités restent très fortes entre les départements, du fait même de l'inégalité en terme de poids démographique entre ces départements. Les nourrissons de Maradi représentent 23% de l'ensemble des nourrissons du Niger, contre 2,6% de nourrissons pour le département d'Agadez.

VI.2.2 Structure par sexe

Le tableau ci-dessous montre la répartition par sexe de la population de nourrissons au Niger.

Tableau 37 : Répartition par sexe de la population de nourrissons selon le milieu de résidence

Urbain				Rural			Ensemble Niger		
Age	Masculin	Féminin	RM.	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
0	34101	32843	103,8	201311	197372	102	235412	230215	102,3
1	28134	27409	102,7	178240	170623	104,46	206374	198032	104,2
2	30512	29582	103,1	207522	199211	104,17	238034	228793	104,0
Total	92747	89834	103,2	587073	567206	103,5	679820	657040	103,5

Il ressort de ce tableau qu'à tous les âges de cette période de la vie considérée, en milieu urbain ou en milieu rural, on note une légère dominance du sexe masculin. En milieu urbain, le rapport de masculinité des nourrissons est de 103,2 garçons de 0-2 ans pour 100 filles du même âge, alors qu'en milieu rural, ce rapport est de 103,5.

VI.3 Population d'âges vaccinale et distribution spatiale

VI.3.1. Importance Démographique et distribution spatiale

Tableau 38 : Importance démographique de la population d'âge vaccinale et distribution spatiale

Secteurs de résidence/Département	Groupe Spécifique 0-5 ans (%)*
Agadez	2,6
Diffa	3,1
Dosso	13,3
Maradi	22,5
Tahoua	18,1
Tillabéry	16,1
Zinder	19,7
C.U Niamey	4,6
Urbain	13
Rural	87

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 0-5 ans du milieu par rapport au total des enfants 0-5 ans du Niger.

Les enfants âgés de zéro à cinq ans sont les cibles potentielles du programme élargi de vaccination. La mortalité infanto-juvénile est très souvent élevée dans les pays en développement et en particulier au Niger qui enregistre un taux de mortalité de 274 pour 1000 (EDSN 98). Ce taux semble plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Globalement comme l'indique le tableau ci-dessous, la population dite vaccinale représente plus du quart de la population du Niger. Une conséquence de celle-ci est la charge importante en matière de vaccination et de soins. Rappelons que l'un des objectifs exprimés dans la Politique nationale de Population et encore réitéré par les OMD est de réduire de 25% la mortalité des enfants de moins de cinq ans entre 1990 et l'horizon 2015. Eu égard à ces objectifs, l'importance relative des enfants de moins de cinq ans mérite une attention particulière en matière de santé et d'éducation pour les années à venir. Signalons encore que cet effectif est différencié selon le milieu de résidence : 87% des enfants de moins de cinq ans vivent en milieu rural contre 13% en milieu urbain. La vaccination a un objectif noble, qui consiste à réduire la mortalité infantile due aux maladies transmissibles dont les principales sont la rougeole, le tétanos et la coqueluche. L'immunisation est devenue le fer de lance de l'effort en matière de Santé Publique.

VI.3.2 Structure par sexe

La structure par sexe montre un léger déficit du sexe féminin dans la tranche 0-5 ans, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le rapport de masculinité variait en milieu urbain de 101 à 104 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 102 à 105 en milieu rural. Cet indicateur est de 102 à 105 pour l'ensemble du Niger pour la population vaccinale.

Tableau 39 : Répartition de la population vaccinale en (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	50,9	49,1	100,0	50,5	49,5	100,0	50,6	49,4	100,0
1	50,7	49,3	100,0	51,1	48,9	100,0	51,0	49,0	100,0
2	50,8	49,2	100,0	51,0	49,0	100,0	51,0	49,0	100,0
3	50,8	49,2	100,0	51,2	48,8	100,0	51,1	48,9	100,0
4	50,4	49,6	100,0	50,5	49,5	100,0	50,5	49,5	100,0
5	51,0	49,0	100,0	50,9	49,1	100,0	50,9	49,1	100,0

Pour le groupe d'âge considéré (0-5 ans), on observe un léger excédent masculin à tous les âges de la vie de cette tranche, quel que soit le milieu.

VI.4 Population d'âge préscolaire

Est considérée comme population d'âge pré scolaire celle qui appartient à la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

VI.4.1 Importance démographique et répartition spatiale

Tableau 40 : Importance démographique de la population préscolaire

Secteurs de résidence / Département	Groupe Spécifique 3-5 ans (%)*
Agadez	2,6
Diffa	3,2
Dosso	13,4
Maradi	22
Tahoua	18,1
Tillabéry	16,5
Zinder	20
C U Niamey	4,3
Urbain	12,4
Rural	87,6

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 3-5 ans du milieu par rapport au total des enfants 3-5 ans du Niger.

La population d'âge préscolaire est celle composée des enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette frange de la population représente 13,2% de l'ensemble de la population du Niger.

Ce poids démographique est différencié selon le milieu urbain et rural et selon les départements. Le milieu rural regorge de 87,6 % contre 12,4% en milieu urbain. Les départements de Maradi, Zinder, Tahoua et Tillabéry regroupent 77% des enfants de 3 à 5 ans que comportent le pays. Le département de Maradi occupe la première place en ce qui concerne les enfants du groupe d'âge préscolaire, suivi de Zinder, de Tahoua, puis de Tillabéry.

VI.4.2 Structure par sexe

Tableau 41 : Répartition de la population préscolaire

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	Rapport de Masc.	Masculin	Féminin	Rapport de Masc.	Masculin	Féminin	Rapport de Masc.
3	32623	31644	103,1	228106	217601	104,8	260729	249245	104,6
4	30506	30011	101,6	204998	200670	102,2	235504	230681	102,1
5	28310	27236	103,9	215233	207917	103,5	243543	235153	103,6
Total	184186	178725	103,1	1235410	1193394	103,5	1419596	1372119	103,5

Dans ce groupe spécifique, on assiste aussi à un rapport de masculinité en faveur des garçons dans tous les milieux.

VI.5 Population d'âge scolaire dans le primaire

L'éducation est un axe fort de la politique nationale de population. L'éducation de base concerne la frange la plus jeune de la population sur laquelle repose l'avenir du pays. L'éducation a été unanimement reconnue au niveau international comme un droit, et de ce fait tous les gouvernements soucieux du progrès et du développement des pays doivent s'atteler à assurer l'éducation à tous les enfants. Par conséquent, il est important de connaître la taille de la population cible. Cette dernière varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, des enfants de 5 ans peuvent être dans le cycle, comme des enfants de 6-13 ans ou de 7- 14 ans sont souvent maintenus dans ce cycle en milieu rural. Toutefois, nous avons maintenu la tranche d'âge 7 à 12 ans pour l'âge scolaire dans le primaire.

VI.5.1 Importance démographique et répartition spatiale

Tableau 42 : Importance démographique de la population d'âge scolaire

Secteurs de résidence/Département	Groupe Spécifique 7-12 ans (%)*
Urbain	17,2
Rural	82,8
Agadez	3,3
Diffa	3,3
Dosso	3,2
Maradi	14,3
Tahoua	19,8
Tillabéry	17,7
Zinder	17,7
C.U Niamey	6,2

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 7-12 ans du milieu par rapport au total des enfants 7-12 ans du Niger.

Cette frange de la population (7-12ans) constitue 18,6 % de la population totale du Niger. Elle est pour le milieu rural de 82,8 % de l'ensemble des enfants âgés de 7-12 et de 17,2% pour le milieu urbain. On retrouve les taux les plus élevés, relativement à l'ensemble des enfants du groupe

de 7- 12 ans, dans les départements de Tahoua (19,8%), Zinder et Tillabéry (17,7%). Ceci permet d'orienter la politique scolaire en matière d'infrastructures et de personnel enseignant.

VI.5.2 Structure par sexe

Tableau 43 : Répartition par âge et sexe selon le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
6	25514	25016	102	147822	142207	103,9	173336	167223	103,7
7	29046	28151	103,2	187932	167672	112,1	216978	195823	110,8
8	24516	24556	99,8	139404	126190	110,5	163920	150746	108,7
9	22254	22344	99,6	100799	94499	106,7	123053	116843	105,3
10	27526	26014	105,8	156088	120904	129,1	183614	146918	125,0
11	21065	19845	106,1	67738	53718	126,1	88803	73563	120,7
12	24239	24924	97,3	106856	97586	109,5	131095	122510	107,0
Total	174160	170850	101,9	906639	802776	112,9	1080799	973626	111,0

Globalement, quel que soit le milieu considéré, les garçons sont plus nombreux que les filles dans la tranche d'âge de 7-12 ans. Cet avantage numérique est renforcé surtout en milieu rural où les filles sont moins inscrites que les garçons du fait de la tradition. De nos jours certaines familles demeurent réticentes pour envoyer leurs filles à l'école.

VI 6 Population d'âge scolaire dans le 1^{er} cycle du secondaire

VI.6.1 Importance démographique et répartition spatiale

La frange de la population de 13-16 ans représente 8,1% de l'ensemble de la population du Niger. En milieu urbain, elle est relativement faible (20,1%), quatre fois moins qu'en milieu rural (79,9%). Dans le département de Tillabéry, cette proportion est plus accusée, suivi des départements de Zinder, de Maradi, de Tahoua et de Dosso. La communauté urbaine de Niamey à un effectif correspondant à ceux d'Agadez et de Diffa réunis.

Tableau 44 : Importance démographique de la population d'âge scolaire dans le 1^{er} cycle secondaire

Secteurs de résidence/Département	Groupe Spécifique 13-16 ans (%)*
Agadez	3,2
Diffa	3,4
Dosso	14,5
Maradi	17,7
Tahoua	17,3
Tillabéry	18,4
Zinder	17,7
C.U Niamey	7,8
Urbain	20,1
Rural	79,9

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 13-16 ans du milieu par rapport au total des enfants 13-16 ans du Niger.

VI.6.2 Structure par sexe

La population de 13-16 ans est caractérisée par un déficit masculin à tous les âges quel que soit le milieu de résidence. Ce déficit est plus accusé en milieu rural. Il s'agit probablement de la mobilité scolaire des jeunes qui vident le milieu rural au profit des centres urbains.

Tableau 45 : Répartition de la population d'âge scolaire dans le 1^{er} cycle secondaire

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
13	22664	23534	96,3	75955	70306	108	98619	93840	105,1
14	20941	25144	83,28	77144	96810	79,69	98085	121954	80,4
15	24636	25829	95,38	124921	141695	88,16	149557	167524	89,3
16	18351	18778	97,73	59476	69959	85,02	77827	88737	87,7
Total	86592	93285	92,83	337496	378770	89,1	424088	472055	89,8

Dans les deux milieux, le rapport de masculinité est nettement inférieur à 100. L'excédent féminin est très marqué entre 13 et 16 ans. Toutefois à 13 ans ce rapport de masculinité est nettement favorable aux garçons en milieu rural : 108 garçons pour 100 filles.

VI.7 Caractéristiques de la population féminine en âge de procréer

VI.7.1 Importance démographique de la population féminine et distribution spatiale

Tableau 46 : Importance de la population féminine en âge de procréer

Secteurs de résidence/Département	Groupe spécifique 12-49 ans (%)	Groupe spécifique 15-49 ans (%)*
Urbain	17,5	16,3
Rural	82,5	83,7
Agadez	3	3
Diffa	3,1	3,1
Dosso	13,6	13,6
Maradi	19,3	19,4
Tahoua	17,8	17,8
Tillabéry	17,1	16,9
Zinder	18,5	18,6
C.U Niamey	7,6	7,5

* Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 12-49 ans et celui de 15-49 ans du milieu par rapport au total des enfants 12-49 ans et de 15-49 ans du Niger.

La population féminine en âge de procréer est une frange de la population qui contribue le plus à la croissance de cette dernière. Dans notre étude, nous avons considéré les femmes de la tranche de 12 à 49 ans, mais pour des raisons de comparaisons, il est intéressant de voir aussi celles de la tranche d'âge de 15-49 ans. Ainsi, la population féminine de 12-49 ans représente plus du quart de la population féminine de l'ensemble du Niger.

Les départements de Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéry et Dosso sont ceux qui ont les plus grands poids démographiques, respectivement 19,3%, 18,5%, 17,8%, 17,1%, 13,6% de l'ensemble de la population féminine de 12- à 49 ans révolus.

VI.7.2 Structure par sexe

Globalement dans cette frange de population, on note un excédent féminin. Cet excédent est plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le tableau de répartition, donnée en Annexe donne la répartition de l'ensemble Niger, milieu de résidence par année d'âge. En milieu rural, le rapport de masculinité de la population de 12 à 49 ans est 92,04 hommes pour 100 femmes. Ce qui dénote l'excédent féminin par rapport aux hommes du même groupe d'âge. Par contre, en milieu urbain, ce rapport a fléchi, il est de 99,5 hommes pour 100 femmes.

VI 8 Caractéristiques de la population des jeunes en début d'activité

La population en âge de début d'activité est celle concernant la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

VI.8.1 Importance démographique de la population des jeunes en début d'activité et distribution spatiale

Au total la population en âge de début d'activité est de 1.998.185 individus soit 18,1% de l'ensemble de la population du Niger. Cette population est très inégalement répartie entre les milieux urbain (18,7%) et rural (81,3%).

En considérant la population totale en âge de début d'activité, le poids démographique varie selon les départements. Ainsi, les départements de Maradi (18,8%), Tahoua (17,3%), Tillabéry (17,7%), Zinder (17,6) regorgent des grands nombres. Agadez et Diffa réunissent 6,1%, moins que celle de la Communauté urbaine de Niamey (8%).

Tableau 47 : Importance de la population des jeunes en début d'activité

Secteurs de résidence/Département	Groupe Spécifique 15-24 (%)*
Urbain	18,7
Rural	81,3
Agadez	3
Diffa	3,1
Dosso	14,5
Maradi	18,8
Tahoua	17,3
Tillabéry	17,7
Zinder	17,6
C,U Niamey	8

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 15-24 ans du milieu par rapport au total des enfants 15-24 ans du Niger.

VI.8.2 Structure par sexe

Tableau 48 : Répartition de la population des jeunes en début d'activité

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM	Masculin	Féminin	RM
15	24636	25829	95,38	124921	141695	88,16	149557	167524	89,3
16	18351	18778	97,73	59476	69959	85,02	77827	88737	87,7
17	21131	21390	98,79	95148	121212	78,5	116279	142602	81,5
18	21161	22540	93,88	88680	112778	78,63	109841	135318	81,2
19	18256	19975	91,39	42627	57646	73,95	60883	77621	78,4
20	22400	23998	93,34	147041	188351	78,07	169441	212349	79,8
21	13687	11316	121,0	33521	25098	133,6	47208	36414	129,6
22	15199	17869	85,06	61693	79870	77,24	76892	97739	78,7
23	12882	11753	109,6	39578	34869	113,5	52460	46622	112,5
24	18361	13573	135,3	47040	53897	87,3	65401	67470	96,9
Total	186064	187021	99,5	739725	885375	83,5	925789	1072396	86,3

Cette population présente un excédent féminin pour le groupe d'âge de 15-20 ans quel que soit le milieu de résidence. On s'attendait à une tendance inversée en zone urbaine du fait de l'attraction que la ville exerce sur les zones rurales. Toutefois, à partir de 23 ans, les hommes l'emportent sur les femmes en milieu urbain. Le phénomène d'exode rural peut expliquer en partie cet avantage masculin. C'est aussi ce qui explique le grand déficit masculin en milieu rural. Globalement, on observe un léger déficit masculin en milieu urbain et un déficit plus accusé en zone rurale et pour l'ensemble Niger.

VI.9 Caractéristiques de la population des personnes âgées

dans le cadre de cette analyse, est considérée comme population âgée, celle de 65 ans et plus.

VI.9.1 Importance de la population des personnes âgées et distributions spatiales

Les 65 ans et plus constituent une population des personnes inactives ou d'activités réduites. Cette population représente 2,8% de l'ensemble de la population du Niger. En milieu urbain, cette sous-population est très faible et représente 13,6% de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus du Niger. Par contre en Milieu rural, elle demeure significative avec une proportion de 86,4%. En considérant cette population, l'importance démographique varie selon les départements.

Les départements de Maradi, Zinder, Tahoua et Tillabéry sont les foyers des personnes âgées avec respectivement 21,4% ; 20,2% ; 17,7% et 17,3% contre 2,5% à Agadez ; 3,3% à Diffa et 4% pour la Communauté Urbaine de Niamey.

Tableau 49 : Importance de la population des personnes âgées et distribution spatiale

Secteurs de résidence/Département	*Groupe Spécifique 65 ans et plus
Agadez	2,5
Diffa	3,3
Dosso	13,6
Maradi	21,4
Tahoua	17,7
Tillabéry	17,3
Zinder	20,2
C.U Niamey	4
Urbain	13,6
Rural	86,4

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 65 ans et plus du milieu par rapport au total des enfants 65 ans et plus du Niger.

Dans l'ensemble des personnes âgées de (65 ans et plus) du Niger, 21,4% sont à Maradi, 20% sont à Zinder, tandis que Agadez ne renferme que 2,5%. Ces différents pourcentages sont relatifs au poids démographique de chaque département.

VI.9.2 Structure par sexe

La structure par sexe de cette frange de la population est caractérisée par un excédent masculin dans l'ensemble de la population âgée de 65 ans et plus avec un rapport de masculinité de 109,7 hommes pour 100 femmes. Toutefois, ce rapport varie d'un groupe d'âges à un autre. Il est discriminé selon le milieu de résidence. Dans le milieu urbain, il y a un fort excédent féminin dans ce groupe d'âge avec un rapport de masculinité global de 79,97. Par contre, en milieu rural, la tendance est fortement inversée avec un fort excédent masculin, comme le confirme le rapport de masculinité qui est de 115,7.

VI.10 Caractéristiques de la population des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans)

VI.10.1 Importance de la population des personnes du 3^{ième} âge(60 –79 ans) et distribution spatiale

Tableau 50 : Importance de la population des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans)

Secteurs de résidence/Département	*Groupe Spécifique 60 –79 ans (%)
Agadez	2,4
Diffa	3,2
Dosso	13,1
Maradi	20,5
Tahoua	17,3
Tillabéry	17,6
Zinder	20,9
C,U Niamey	5
Urbain	14,5
Rural	85,5

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 60-79 ans et plus du milieu par rapport au total des enfants 65 ans et plus du Niger.

Cette sous-population constitue 3,7% de la population totale du Niger. Celle du milieu Urbain est de 59709 habitants et représente 14,5% de la population du Niger des personnes âgées de 60-70 ans. Son importance démographique est très prononcée en milieu rural, car cette frange de la population est de 351560 habitants, 85,5% de l'ensemble Niger des personnes du même groupe d'âge.

Comme c'était le cas pour les autres sous-populations, les départements de Maradi, Zinder, Tillabéry et Tahoua se démarquent des autres localités par le poids démographique des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans) .

VI.10.2 Structure par sexe de la population des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans)

La population des personnes du 3^{ième} âge (60 –79 ans) est marquée globalement par un excédent masculin reflété par le rapport de masculinité de 107,4 hommes pour 100 femmes. En milieu urbain comme en milieu rural, les hommes sont largement représentés que les femmes. Les rapports de masculinité sont respectivement de 104 et 108 hommes pour 100 femmes.

VI.11 La population des personnes du 3^{ième} âge (80 ans et plus)

VI.11.1 Importance de la population du 3^{ième} âge (80 ans et plus) et distribution spatiale.

La population du 3^{ième} âge (80 ans et plus), composée des personnes âgées de 80 ans et plus, a un effectif de 84840 pour l'ensemble du Niger et représente 0,8% de la population du Niger. En milieu urbain, on dénombre une population de 3^{ième} âge (80 ans et plus) de 11212 habitants. Elle représente 13,2% de la population des personnes âgées de 80 ans et plus du Niger contre 86,8% en milieu rurale.

Tableau 51: Importance de la population du 3^{ième} âge (80 ans et plus)

Secteurs de résidence/Département	*Groupe Spécifique 80 ans et plus
Agadez	2,4
Diffa	3,6
Dosso	13,5
Maradi	23,2
Tahoua	17,4
Tillabéry	15,9
Zinder	20,6
C,U Niamey	3,5
Urbain	13,2
Rural	86,8

*Ce tableau donne l'importance démographique du groupe spécifique 80 ans et plus du milieu par rapport au total des enfants 80 ans et plus du Niger.

VI.12.2 : Structure par sexe de la population du 3^{ième} âge (80 ans et plus)

Dans l'ensemble la structure par âge est marquée par un excédent masculin avec un rapport de masculin de 118,6 hommes pour 100 femmes. En milieu urbain, il est noté un excédent féminin très marqué avec un rapport de masculinité de 78,3 hommes pour 100 femmes. A l'opposé, en milieu rural , le déficit des femmes est très prononcé, avec 100 femmes pour 126,6 hommes.

La présentation et l'analyse des autres groupes sociaux "enfants orphelins" est examiné dans le chapitre qui va suivre.

CHAPITRE VII

AUTRES GROUPES SOCIAUX « LES ENFANTS ORPHELINS »

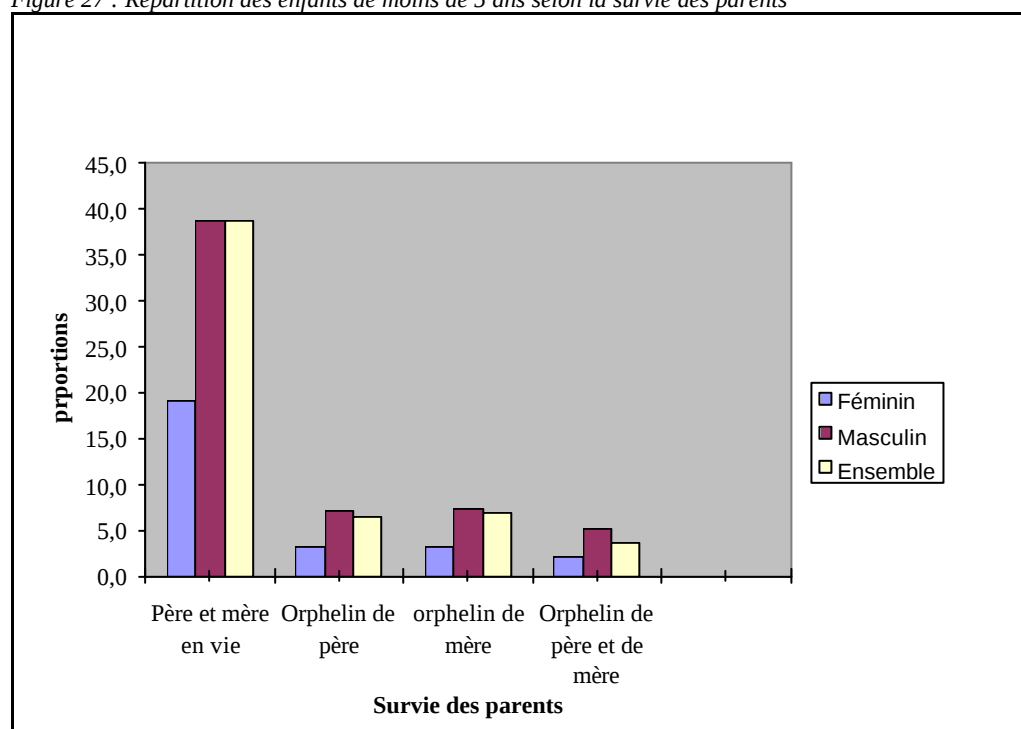
La situation des enfants est une préoccupation de la PNP, comme en atteste le Ministère du développement social, de la Population, de la promotion de la femme et de la Protection de l'Enfant. La survie de l'enfant est fonction des soins maternels et paternels à bas âge. En effet, pour les enfants de moins de deux ans, le lait maternel est le meilleur aliment et par conséquent la survie de la mère lui est nécessaire. Les soins en matière de santé sont souvent fonction de la présence ou pas des parents géniteurs dans la famille. Ainsi, les enfants orphelins de moins d'un an et/ou de un à cinq ans pourraient courir de risques de décès plus élevés que leurs collègues dont le père et la mère sont en vie. En outre, la fréquentation scolaire des enfants orphelins de 6 à 20 ans peut en pâtir du fait du décès d'un ou des deux parents. L'éducation pourrait éventuellement s'avérer un échec pour la jeune fille orpheline de mère ou de père et/ou des deux parents.

VII.1 Effectifs Globaux des enfants orphelins

Le tableau VI.1 indique la répartition des enfants âgés de moins de 20 ans selon la survie des parents. Au RGP/H-2001, 6384827 enfants de moins de 20 ans ont été dénombrés dont 460.459 enfants orphelins (soit de père, soit de mère ou bien des deux parents). Ceci représente 7,2 % de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans. On note 4,1% d'enfants des deux sexes qui sont orphelins de père relativement à l'ensemble des enfants âgés de moins de 20 ans. 2,3 % d'enfants des deux sexes sont orphelins de mère et 0,8 % d'enfants sont orphelins des deux parents.

Ce taux varie selon les groupes d'âges. Dans le groupe 0-4 ans, 17235 enfants sont orphelins de père, 9913 enfants sont orphelins de mère et 1891 enfants sont orphelins des deux parents. En somme, 29039 enfants sont orphelins d'au moins un parent dans ce groupe d'âge.

Figure 27 : Répartition des enfants de moins de 5 ans selon la survie des parents



Dans l'ensemble, 6 % d'enfants âgés de moins de cinq ans sont orphelins par rapport à l'ensemble des orphelins de moins de 20 ans, et représente 0,5 % des enfants âgés de moins de 20 ans de l'ensemble du pays.

Les garçons orphelins de père sont de 122457 et représentent 26,6 % de l'ensemble des enfants orphelins.

Le total des enfants orphelins de père ou de mère, ou des deux parents, est égal à 460.459 enfants de moins de 20 ans. Les filles orphelines de père sont de 141462 et représentent 30,72 % de l'ensemble des enfants orphelins de père ou de mère ou des deux parents. Le rapport de masculinité des enfants orphelins de père est de 86,6%, très excédentaire pour le sexe féminin. Les enfants masculins orphelins de mère sont de 70205 enfants et représentent 48,6% des enfants orphelins. Les filles orphelines de mère sont de 74222 soit 51,4 % de l'ensemble des enfants orphelins.

Le rapport de masculinité est de 94,6 garçons pour 100 filles, très excédentaire pour les filles.

Les enfants orphelins de mère sont 144427, soit 31,4 % de l'ensemble des enfants orphelins. Comparés aux enfants des deux sexes de l'ensemble du pays, âgés de moins de 20 ans qui est de 6384827 habitants, il représente 2,26%.

Le nombre d'enfants orphelins des deux parents tous sexes confondus est égal à 52113 et représente 11,3 % de l'ensemble des enfants orphelins.

Les garçons orphelins des deux parents sont au nombre de 16805, contre 35308 filles. Le rapport de masculinité est de 47,76 garçons pour 100 filles.

VII.2 Distribution des enfants orphelins âgés de moins de 20 ans par département

La situation des enfants de moins de 20 ans selon la survie des parents varie suivant les départements, comme l'indique le tableau ci-dessous. Le département de Tahoua enregistre le plus grand effectif d'orphelin de père, 61487 enfants, soit 13% de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans. Dans le département de Tillabéry, 51738 enfants sont orphelins de père, soit 0,8% des enfants de moins de 20 ans. A Maradi, 36196 enfants sont orphelins de père, soit 0,6% de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans. Zinder et la Communauté Urbaine de Niamey ont des enfants orphelins de père qui représentent respectivement 0,5 % et 0,3% de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans.

Tableau 52: Répartition des enfants âgés de moins de 20 ans selon la survie des parents

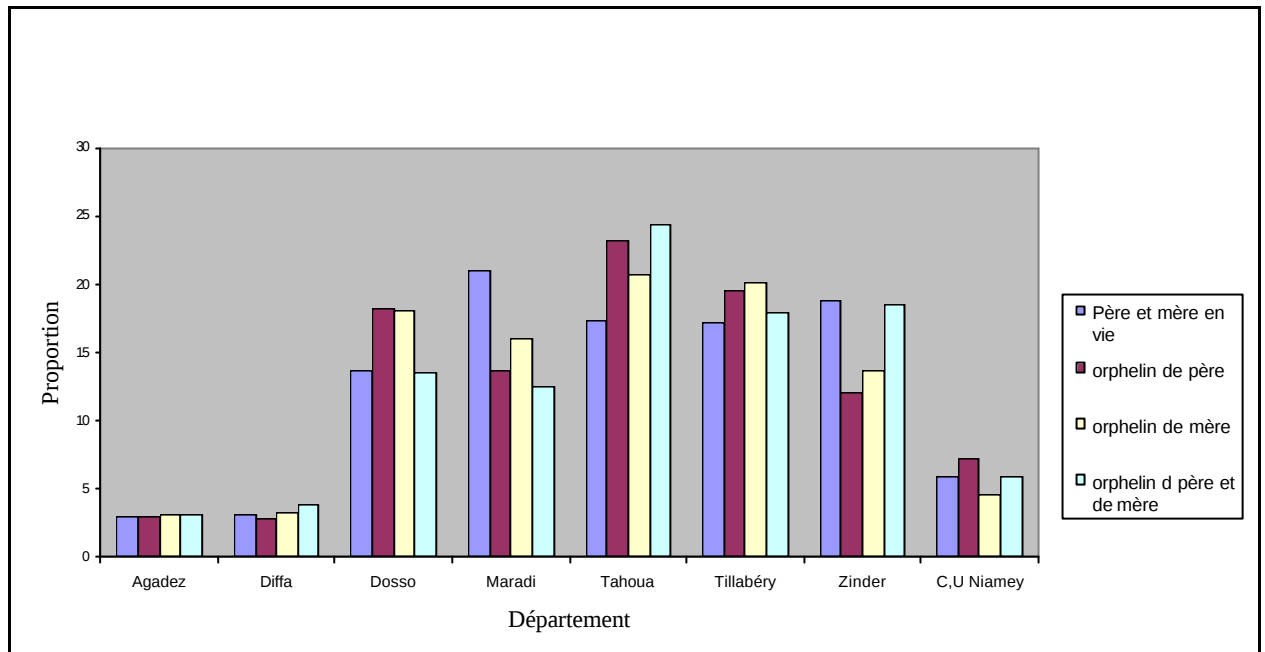
Département	Survie des parents					TOTAL
	Père et mère en vie	Orphélin de père	Orphélin de mère	Orphélin de père et de mère	Indéterminé	
AGADEZ	171 817	7932	4 591	1 654	202	186 196
DIFFA	184 427	7364	4 777	2 056	60	198 684
DOSSO	811 929	48213	26 201	7 076	316	893 735
MARADI	1 242 972	36196	23 196	6 538	580	1 309 482
TAHOUA	1 028 621	61487	29 992	12 695	673	1 133 468
TILLABERI	1 018 329	51738	29 238	9 383	490	1 109 178
ZINDER	1 112 068	31865	19 763	9 640	610	1 173 946
NIAMEY	350 897	19124	6 669	3 071	377	380 138
ENSEMBLE NIGER	5 921 060	263919	144 427	52 113	3 308	6 384 827

Il ressort de ce tableau que les enfants orphelins de mère sont aussi plus important dans les départements de Tahoua (29.992) et Dosso (26201) que dans les autres localités. Le département de Zinder enregistre 19763 enfants orphelins de mère. La communauté Urbaine de Niamey, enregistre un effectif relativement faible de 6689 enfants orphelins de mère, légèrement inférieur à celui d'Agadez (4591 enfants orphelins de mère) et à celui de Diffa (4777 enfants orphelins de mère).

Le département de Tahoua se trouve encore au premier rang pour les enfants orphelins de père et de mère, mais à un effectif relativement faible que les orphelins d'un seul parent.

Il a été dénombré 12.695 enfants à Tahoua qui sont orphelins de père et de mère. A Zinder, 9640 enfants, soit 0,15% de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans, sont orphelins des deux parents. Tillabéry avoisine Zinder avec 9383 enfants, soit 0,15% des enfants de moins de 20 ans. La communauté urbaine de Niamey a 3071 enfants orphelins de père et de mère effectif relativement supérieur à celui de Diffa (1654) et à celui d' Agadez (2058).

Figure 28 : Pourcentage des enfants orphelins de moins de 20 ans par département selon la survie des parents



Ce graphique met en relief le pourcentage des enfants orphelins de moins 20 ans selon la survie des parents. Il corrobore les données du tableau précédent. Enfin, dans notre dernier chapitre nous allons analyser les aspects de l'urbanisation.

CHAPITRE VIII

ASPECTS DE L'URBANISATION

VIII.1 L'urbanisation au Niger (vue globale)

Le concept d'urbanisation est polysémique. Ainsi, la mesure du phénomène pose t-elle déjà un problème de définition. Toutefois, dans le cadre de cette étude, nous considérons comme centre urbain les communes et les chefs lieux d'arrondissement. Par conséquent, la taille n'a pas été prise en compte dans cette définition contrairement au RGP de 1977. Rappelons qu'au RGP 1977, ont été considérés comme centre urbain : les chefs lieux de département, les chefs lieux d'arrondissement et les localités disposant d'un poste administratif ayant une population d'au moins 2500 habitants. En 1988 et en 2001, deux critères ont été maintenus, les chefs lieux des départements appelés commune urbaine et les chefs lieux d'arrondissement.

Il faut signaler qu'en 2003, une nouvelle définition du concept « urbain » a été adoptée pour le Niger par les instances compétentes. Il en a résulté une nouvelle liste de localités urbaines du Niger. Cette nouvelle définition sera prise en compte, dans toute la mesure du possible, dans la production et l'analyse des données relatives à la population urbaine et à la population rurale. On peut ainsi comprendre qu'en prenant en compte ces critères, le nombre de centres urbains a incontestablement augmenté.

VIII.2. Evolution des centres urbains de 1960 à 2001

En 1960, date de l'indépendance du Niger, une enquête démographique par sondage en milieu rural et en milieu urbain avait permis de connaître l'effectif de la population urbaine et de la population rurale. Ainsi, selon cette opération, la population urbaine était d'environ 188.000 habitants.¹⁹

Tableau 53 : Répartition des centres urbains par département de 1977 à 2001.

	1977	1988	2001
Agadez	4	4	4
Diffa	3	3	3
Dosso	5	5	5
Maradi	9	7	7
Tahoua	8	7	8
Tillabéri	6	6	6
Zinder	6	6	6
Communauté urbaine Niamey	—	—	—
Total	42	39	40

L'urbanisation est un phénomène en progression assez rapide au Niger. De 1977 à 2001, l'effectif de la population urbaine du Niger a été multiplié par 2,74, passant de 656203 habitants en 1977 à 1 101 698 en 1988, puis à 1 798 501 en 2001. Le taux d'urbanisation qui était de 12,86% en 1977, est passé à 15,2% en 1988, pour atteindre 16,3% en 2001. Le taux d'urbanisation en 2001 est fonction du nombre de centres urbains. Avec la nouvelle définition du concept, le nombre de centres urbains a augmenté et la population urbaine aussi.

La variabilité du concept d'urbanisation a influencé le nombre de centres urbains d'un recensement à un autre. En 2001, on dénombre 40 centres urbains contre 39 en 1988 et 42 en 1977. Il convient

¹⁹ Séries longues (1991), cité par Guengant Jean Pierre et Banoïn Maxime, Dynamique des populations, disponibilité en terres et adaptation des régimes fonciers, Le Niger, Paris, édition Francis Gendreau, Mumpasi Lutulata, 2003, P.24

de rappeler qu'en 1977, en plus des chefs lieux d'arrondissement et des communes, la taille a été prise en compte dans la définition des centres urbains.

En 2001, les départements de Tahoua, Maradi, Zinder et Dosso ont le plus de centres urbains qui dépassent la moyenne nationale.

Trois départements (Diffa, Dosso, Zinder) ont maintenu les mêmes centres urbains de 1977 à 2001. Par contre le reste des départements ont connu quelques transferts pour certains centres urbains. Ainsi, pour le département d'Agadez, Ingall qui a été classé parmi les centres urbains en 1977 selon le critère taille, ne figure plus dans la catégorie urbaine en 1988 et en 2001.

En revanche, une localité, Tchirozérine, qui n'était pas considérée comme centre urbain en 1977, devient centre urbain en 1988 et en 2001.

Une légère restriction des centres urbains s'est opérée dans le département de Maradi. Gazaoua et Tibiri qui ont une taille de plus de 2500 habitants en 1977, ont été considérés comme centres urbains, et perdent leurs statuts de centre urbains en 1988 et en 2001.

Dans le département de Tahoua, on assiste à un phénomène de substitution. C'est ainsi que, Malbaza, usine considérée comme centre urbain en 1977, n'est plus retenu en 1988 et en 2001. Cependant, Abalak qui n'a pas répondu aux critères de centre urbain en 1977, devient centre urbain en 1988 et en 2001.

La situation est analogue pour le département de Tillabéry. Ayérou cède sa place de centre urbain en 1988 et en 2001 au détriment de Kollo qui devient chef lieu d'arrondissement et est donc considéré comme centre urbain en 1988 et en 2001.

Tableau 54 : Evolution de la Population des principaux centres urbains de 1960 à 2001 selon les résultats des enquêtes démographiques de 1960 et des recensements de population

Département	Enquêtes de 1960*	Recensement		
		1977**	1988** ²⁰	2001***
population urbaine	188000	656203	1096137	1798501
population rurale	3052000	4446777	6155489	9261790
Ensemble	3240000	5102980	7251626	11060291
% urbain	5,8	12,9	15,1	16,3
% Rural	94,2	87,1	84,9	83,7
Taux annuel moyen d'accroissement		1960-1977	1977-1988	1988-2001
Population urbaine		7,6	4,8	3,9
Population Rurale		2,2	3	3,2
Ensemble		2,7	3,38	3,3
coefficient multiplicateur				

Sources: * Séries Longues, édition 1991, cité par Guengant Jean pierre, Banoin Maxime, Dynamique des populations, Disponibilités en terres et adaptation des régimes Fonciers Le Niger, Paris, édition Francis Gendreau, Mumpasi Lutulata, 2003, p. 24 ** Bureau Central du Recensement , Analyses des Données définitives, Niamey, BCR, 1992, p. 36

En conclusion, au Niger, le développement des centres urbains est loin d'avoir atteint l'ampleur qu'il revêt dans d'autres régions du monde en général et en Afrique en particulier. Le taux d'urbanisation de la projection démographique des Nations Unies prévoyait en 2001 un taux de 21% pour le Niger.²¹

²⁰ Le calcul des taux de croissance annuels moyens inter censitaire nécessite la connaissance de la période de référence. Le RGP-1977 a pour période le 15/10/1977 ; le RGP-1988, le 27/5/1988 et le RGP/H-2001, le 1/6/2001.

²¹ ONU, Rapport Mondial sur le développement Humain, Paris, édition economica, 2003, p. 253

VIII.3 Dimension des centres urbains et typologies des villes

Au Niger, les centres urbains sont classés en quatre catégories, les petites villes, moyennes et grandes villes et la métropole nationale.

Les petites villes ont une dimension comprise entre 2000 et moins de 10.000 habitants, elles sont au nombre de 8 en 2001, contre 19 en 1988.

Les villes moyennes de 10.000 à moins de 50.000 habitants, on dénombre 29 grande villes de cette dimension, contre 17 villes en 1988.

Les grandes villes de 100.000 à moins de 500.000 habitants sont au nombre de 2 en 2001, contre 3 en 1988. Enfin la métropole nationale est plus de 500.000 habitants, qui est la Communauté urbaine de Niamey.

VIII.4 Etude comparative des grands centres urbains entre 1988 et 2001

Le nombre des villes est passé de 39 en 1988 à 40 en 2001, pour des populations estimées successivement à 1.096.137 et 1.798.501. Cette augmentation quoiqu'insignifiante a entraîné des transformations au niveau des catégories des villes. Ainsi le nombre de petites villes est passé de 19 en 1988 à 8 en 2001 ; celui des villes moyennes est passé de 17 à 29 ; celui des grandes villes a chuté de 3 à 2 et le nombre de métropole nationale est passé de 0 à 1. Ces changements ont fait perdre à certaines villes leur statut de ville et certaines localités se sont vues attribuées le statut de ville.

VIII.5 Evolution de la population urbaine de 1977 à 2001

Le niveau d'urbanisation est mesuré par le taux d'urbanisation. Ce taux est le rapport de la population urbaine sur la population totale du Niger.

De manière désagrégée, on peut calculer ce taux d'urbanisation au niveau de chaque département, la méthode de calcul est analogue à celle du niveau national. Le tableau ci-dessous indique les différents taux d'urbanisation.

Le Niger est l'un des pays les plus faiblement urbanisés, avec un taux national de 16,2 %. Toutefois, ce taux masque de profondes disparités entre les départements.

Le phénomène d'urbanisation au Niger est lent, mais en croissance relativement faible. En 1960, le taux d'urbanisation était de 5,2 %, Il est passé à 12,9 % en 1977, puis à 15,2 % en 1988 et enfin à 16,2 % en 2001. Il est à préciser que l'indicateur de 1960 a été donné par une enquête démographique par sondage (1959-1960) contrairement à ceux issus des opérations de recensement.

Tableau 55 : Taux d'urbanisation par département

Ensemble Niger	1960 (1)	1977*	1988*	2001**
	5,2	12,9	15,2	16,2
CU de Niamey	ND	22,1	-	100
Agadez	ND	28,9	43,7	49,7
Diffa	ND	10,5	16,2	14,3
Dosso	ND	7,8	7	7,8
Maradi	ND	9,8	12,2	10,7
Tahoua	ND	23,4	25,7	9,8
Tillabéry	ND	9,2	9,2	4,0
Zinder	ND	9	12,5	12,2

Source: (1) DSCN profil démographique et socio-économique au Niger de 1960 –2000

* RGP/H 1988 Etat de la population page 3,** RGP/H 2001

Le département de Niamey comprenait le département actuel Tillabéry en 1977.

Il faut rappeler que la définition des centres urbains a varié entre 1977 et les deux recensements (RGP/H-1988 et RGP/H-2001) qui ont conservé la même définition.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taux de croissance annuels des différents centres urbains.

Tableau 56 : Evolution de la population Urbaine et taux d'accroissement inter-censitaire

Département / Arrondissement	Période de référence			Taux d'accroissement inter-censitaire annuel moyen (%)	
	1977	1988	2001	1977-1988	1988-2001
Département d'AGADEZ	36.103	89.640	159.908	8,6	4,6
Agadez	20.643	49.424	78.289	8,3	3,6
Arlit	10.386	32.272	68.835	10,9	6,0
Bilma	1.720	2.421	2.752	3,2	1,0
Ingall	3.354	(1)	(1)	-	-
Tchirozérine	(1)	5.523	10.032	-	-
Département de DIFFA	17.493	30.305	49.507	5,1	3,8
Diffa	4.253	13.387	23.409	11,0	4,4
Mainé Soroa	4.973	7.381	10.176	3,7	2,5
N'Guigmi	8.267	9.537	15.922	1,3	4,0
Département de DOSSO	53.765	71.085	117.871	2,6	4,0
Birnin Gaouré (ou Boboye)	10.479	6.239	10.775	-4,6	4,3
Dogon Doutchi	14.629	20.407	29.244	3,1	2,8
Dosso	16.959	25.695	43.561	3,8	4,1
Gaya	8.709	14.868	28.385	5,0	5,1
Loga	2.989	3.876	5.906	2,4	3,3
Département de MARADI	92.959	168.939	239.315	5,6	2,7
Maradi	44.458	110.005	148.017	8,6	2,3
Aguié	6.651	5.963	11.475	-1,0	5,2
Gazaoua	3.538	(1)	(1)	-	-
Dakoro	10.688	14.577	18.875	2,9	2,0
Guidan-Roundji	3.006	7.020	10.744	8,0	3,3
Tibiri	7.283	(1)	(1)	-	-
Madarounfa	3.453	5.914	8.763	5,0	3,1
Mayahi	3.292	5.723	9.774	5,2	4,2
Tessaoua	10.590	19.737	31.667	5,8	3,7
Département de TAHOUA	91.201	119.620	192.933	2,5	3,7
Abalak	(1)	(1)	12.764	-	-
Birnin Konni	16.286	29.034	44.663	5,4	3,4
Malbaza usine	3.858	(1)	(1)	-	-
Bouza	5.290	5.496	6.890	0,3	1,8
Illéla	8.299	11.699	15.805	3,2	2,3
Keita	3.572	6.644	8.633	5,8	2,0
Madaoua	14.988	11.649	22.175	-2,3	5,1
Tahoua	31.252	49.948	73.002	4,4	3,0
Tchintabaraden	7.656	5.150	9.001	-3,5	4,4
	40.921	48.200	76.373	1,5	3,6

Département / Arrondissement	Période de référence			Taux d'accroissement inter censitaire annuel moyen (%)	
	1977	1988	2001	1977-1988	1988-2001
Département de TILLABERY	40.921	48.200	76.373	1,5	3,6
Filingué					
Kollo					
Ouallam					
Say					
Téra					
Tillabéry					
Ayorou					
Département de ZINDER de TILLABERY	90.347	196.882	254.664	8,3	2,9
Zinder	53.914	159.857	170.535	7,5	2,8
Filingué	3.612	6.929	13.486	4,8	3,2
Makina	4.866	16.338	10.508	3,7	3,0
Moussa	8.065	12.353	19.990	3,2	3,6
Miraya	8.220	13.325	19.663	4,3	3,9
Téra	5.462	11.595	15.779	7,1	2,4
Tillabéry	233.414	391.876	707.951	5,0	4,5
Ayorou	-	-	323.753	-	-
	-	-	289.213	-	-
	-	-	94.985	-	-
Ensemble NIGER	656.203	1.096.137	1.798.501	4,8	3,9

(1) : la localité n'est pas ou a cessé d'être considérée comme un centre urbain

Quelques taux d'urbanisation donnés par le PNUD pour le Niger et les pays voisins, montrent les disparités des niveaux d'urbanisation hétérogène entre les pays.

Tableau 57 : Taux d'urbanisation de quelques pays

Pays	Taux d'urbanisation (%)
Niger	21
Mali	30,8
Burkina	16,9
Bénin	43
Tchad	24,2

Source : PNUD 2003 : Rapport sur le développement humain, paris, PNUD, p. 253

La source (PNUD) indique bien que les données reposent sur des définitions nationales concernant les villes et les agglomérations, les comparaisons entre les pays doivent être effectuées avec circonspection.

Le taux d'urbanisation actuel (16,2%) du Niger en 2001 est largement inférieur à celui de la projection du PNUD 2003 (21%) qui correspond à la même période.

Cependant, il est permis d'espérer que les populations vont sans cesse s'accroître, et les taux connaîtront une hausse significative dans l'avenir avec les politiques de décentralisation qui sont en cours.

CONCLUSION GENERALE

Le Niger fait parti des pays qui n'arrivent pas encore à dégager un taux de croissance assez suffisant ne serait-ce que pour compenser leur essor démographique. Dans ces conditions, il est évident que l'appauvrissement de la population reste inévitable. C'est pour inverser une telle tendance à l'appauvrissement de sa population que le Niger a mis en place, avec l'appui de ses partenaires au développement une politique de lutte contre la pauvreté communément appelée Stratégie de Réduction de la Pauvreté (S R P). Mais pour agir efficacement dans le domaine économique, l'Etat et ses partenaires au développement doivent disposer des informations démographiques fiables. Dans cette optique, le recensement général de la population et plus précisément l'étude de l'état de la population sont d'une grande importance.

Ainsi, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 (RGP/H 2001), la population résidente du Niger se chiffrait à 11 060 291 habitants à la date du 1^{er} juin 2001, dont 5 516 588 hommes et 5 543 703 femmes, soit un rapport de masculinité de 99,5 hommes pour 100 femmes. Cela revient à dire que les femmes représentent 50,12% de l'ensemble de la population contre 49,88% des hommes. On observe ainsi, un léger déficit d'hommes.

La population a évolué à un rythme annuel de 3,3 % de 1988 à 2001, et à ce rythme, elle aura quasiment doublé d'ici 2022 (à cette date la population du Niger sera de 22.013717 habitants).

Rappelons qu'au bout de 24 ans la population du Niger a plus que doublé. En effet, de 5 102 990 en 1977, elle est passée à 11 060 291 habitants en 2001 soit avec un coefficient multiplicateur de 2,17.

Concernant la répartition de cette population, son mode de vie, la densité, le RGP/H2001 a fourni des informations assez pointues qui ne manqueront d'intéresser les différents utilisateurs. C'est ainsi que la croissance de la population est fortement corrélée à sa densité. En effet, en 2001, le nombre moyen d'habitants au Km² est de 8,7 au niveau national. Cet indicateur a connu une hausse significative par rapport à 1988, où la densité était de 5,7. Au bout de 24 ans, cette densité a été multipliée par un coefficient de 2,18, la densité étant en 1977 de 4 habitants au km².

La répartition selon le milieu de résidence indique que le milieu rural abrite 9 261 790 habitants contre 1 798 501 en milieu urbain. Le milieu rural représente 83,7 % de la population contre 16,3 % pour le milieu urbain. Ces deux milieux ont connu une évolution démographique différente de 1988 à 2001. En effet, en 1988 la population rurale était de 6 123 952 soit 84,8 % de la population totale.

Le taux d'accroissement annuel inter-censitaire du milieu rural est de 3,2 % est sensiblement égal à celui du niveau national. Le coefficient multiplicateur est de 1,5.

Par contre le taux d'accroissement inter-censitaire du milieu urbain est de 3,9 largement supérieur à celui du milieu rural. Le coefficient multiplicateur est de 1,6.

Le mode de vie est caractérisé par la forte dominance des sédentaires qui représentent environ 98 % de la population contre 2 % de nomades. Les sans domiciles fixes ne sont pas significatifs et représentent une population négligeable (0,005 %).

La répartition spatiale, comme signalée ci-dessus, est fortement caractérisée par la ruralité d'une part et par une distribution géographique inégale d'autre part.

Le département le plus étendu est Agadez; 52,7 % de la superficie abrite moins de 3 % de la population totale. Dans cette région désertique, on y trouve moins d'un habitant au Km².

Le département le moins étendu est Dosso qui représente 2,7 % de la superficie, mais abrite plus de 13 % de la population. Quand on prend les différents départements par ordre décroissant de densité, le classement se présente de la manière suivante : Dosso , Maradi, Tillabéry, Tahoua, Zinder, Diffa et Agadez ; leurs densités respectives sont : 44,49 habts/ Km² ; 19,72 habts/ Km² ; 19,43 habts/ Km², 17,40 habts/ Km² ; 13,35 habts/ Km² ; 2,21 habts/ Km² et 0,48 habts/ Km² .

D' autres informations relatives à l'état de la population sont disponibles comme la proportion des jeunes dans la population, la structure par âge de la population, population potentiellement active, le rapport de dépendance, l'urbanisation, la composition de la population par groupe ethnique...etc...

Concernant la structure de la population il a été noté un poids assez dominant de la jeunesse. La population du Niger présente bien les signes d'une population jeune. En l'effet, plus de 47 % de cette dernière est composée des jeunes de moins de 15 ans. Quant aux personnes âgées (les 65 ans et plus) elles font moins de 3 %.

Les personnes potentiellement actives de 15-64 ans représentent 49,6 % de la population. C'est ce dernier groupe qui supporte les deux groupes précédents qualifiés de "dépendants" ou de personnes à charge; le rapport de dépendance est de 102 personnes à charge pour cent personnes actives.

Ce rapport, indique le nombre de moins de 15 ans qui dépendent de la population potentiellement active, soit 96 jeunes de moins de 15 ans pris en charge par 100 personnes potentiellement actives. Six personnes âgées sont prises en charge par 100 personnes potentiellement actives. Ce rapport de dépendance varie d'un département à un autre. C'est dans le département de Maradi que le nombre de personnes à charge est très élevé. La charge économique que doivent prendre 100 personnes du groupe 15-64 est de 110 personnes.

Cette structure est différenciée selon le milieu de résidence, ainsi le milieu rural est plus dominé par les jeunes de moins de 15 ans (48 %) que le milieu urbain (44,5 %). D'autres indicateurs confirment la vitalité de la jeunesse de la population : l'âge médian de la population du Niger est de 16,20 ans. Cela revient à dire que la moitié de la population nigérienne a moins de 16 ans et l'autre moitié de la population a plus de 16 ans.

Les résultats ont montré que la structure de la population a sensiblement évolué entre 1988 et 2001. Les groupes des jeunes inactifs et des personnes âgées ont fléchi en 2001. En effet, elles représentaient respectivement en 1988, 48,5% de la population totale contre 47,5% en 2001 et 3,3% contre 2,8% en 2001. Ce changement a été opéré tant en milieu urbain qu'en milieu Rural. Le rapport de dépendance est aussi discriminé selon le sexe. Il est plus élevé pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

Il ressort de l'analyse que la religion dominante au Niger est la religion musulmane. En effet, la population nigérienne est composée de 99,5% de musulmans, viennent ensuite les chrétiens qui représentent 0,1%, et les sans religion, 0,2%. La population étrangère est aussi à forte dominance musulmane, 84% contre 13% de chrétiens, 0,08% d'animistes et 2,3% de sans religion.

La composition ethnique indique que l'ethnie haoussa représente plus de la moitié de la Population (55,4%). Au second rang, on y trouve les Djerma-Sonrai (21%), suivent les Touareg (9,3%), les Kanouri-Manga (4,7%), les Peulh (8,5%) et les Gourmantché et les Toubou représentent chacune (ethnies) 0,4%.

Les populations cibles des programmes de développement ont des poids différents au niveau national et dans les départements. La population des nourrissons représente 12,1% de l'ensemble de la population, la population vaccinale est de 25,3% de l'ensemble. La population d'âge scolaire dans le premier cycle du primaire est de 15,5% ; la population dans le premier cycle du secondaire est de 8,1% ; les femmes en âge de procréer sont 25,5% de la Population totale. La population des jeunes en activité est de 18,1%. Le poids démographique des personnes âgées est relativement faible. Ainsi, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 2,8% de la population totale ; celles du troisième âge de 60-79 ans représentent 3,7%, les personnes du troisième âge de 80 ans et plus représentent une faible proportion 0,8% de l'ensemble Niger. Un groupe social fait l'objet d'attention particulière, les enfants orphelins. Globalement, 460459 enfants de moins de 20 ans sont orphelins soit de père, soit de mère ou des deux parents. Cette frange représente 7,2% de l'ensemble des enfants de moins de 20 ans qui composent le pays.

L'urbanisation est un phénomène en progression assez rapide au Niger. De 1977 à 2001, l'effectif de la population urbaine du Niger a été multiplié par 2,74, passant de 656 203 habitants en 1977 à 1 101 698 en 1988, puis à 1 798 501 en 2001. Le taux d'urbanisation, qui était de 12,86% en 1977, est passé à 15,26% en 1988, pour atteindre 16,26% en 2001. Le nombre de villes est passé de 39 en 1988 à 40 en 2001. Le nombre de villes est fonction de la définition du concept « urbain ».

Toutes ces données statistiques fournies par le RGP/H-2001 montrent l'urgence qu'il y a lieu d'agir au niveau d'un certain nombre de secteurs à problème; pour l'Etat et ses partenaires il est notamment urgent d'agir au niveau du secteur de la santé, de l'éducation pour faire face aux besoins croissants et au niveau du secteur rural (agro- sylvo -pastoral) pour stopper l'exode rural, nourrir une population à croissance rapide.

Les recommandations issues de ce RGP/H-2001 résultent des résultats de quelques rapports. Ainsi, les rapports de la cartographie, du dénombrement, de la codification, des résultats de l'E.P.C relatent quelques difficultés et non des moindres :

- Le très long écart entre l'enquête pilote et le Dénombrement ;
- L'insuffisance de personnel qualifié pour la collecte ;
- Des erreurs d'omission des ZD imputables à la cartographie ;
- Des pertes de questionnaires par les agents;

Sur cette base nous recommandons :

A l'intention du Bureau central du recensement

- D'exiger le niveau Bac pour les agents recenseurs et de procéder à un recrutement objectif, par un concours national.
- Les différents analystes doivent être identifiés avant le dénombrement. Ils doivent chacun en ce qui le concerne rassembler la documentation nécessaire relative au thème. Ils doivent fournir un plan annoté pour chaque thème, qui doit tenir compte des besoins nationaux et internationaux. Pour ce faire, les différents ministères et organismes doivent être consultés pour prendre en compte leurs préoccupations.
- Les analystes doivent exprimer leurs besoins en informations aux cartographes afin que certains aspects puissent être pris en compte sur le terrain. Il s'agit par exemple, des informations relatives à l'existence des infrastructures sanitaires et scolaires dans une localité ; la distance qui sépare une localité et les lieux (centre de santé, école, hôpital).

A l'intention du Gouvernement

- Pour les opérations futures, la mise à la disposition du Bureau Central du Recensement des moyens financiers dans le temps, pour lui permettre de réaliser les opérations dans le délai imparti, conformément aux normes internationales.
- D'actualiser la cartographie dans un intervalle très court avant l'opération de dénombrement.

- Enfin, le gouvernement doit tout mettre en œuvre pour réduire le temps de publication des résultats définitifs et des rapports d'analyse afin de valoriser l'information recueillie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bénin: Evaluation de la qualité des Données, RGP/H-3, Cotonou, INSAE/DED, 2002, 113P
2. DSCN, L'Etat de la Population, Niamey, DSCN, 1992, 114P
3. DSCN, Profil démographique et Socio-économique du Niger, Niamey, CERPOD, 2003, 108P
4. Direction de la Statistique Manuel D'analyse Démographique, Casablanca, 1994, 278P
5. Dackam-Ngatchou (R) , Evaluation Sommaire des Données, Atelier d'Analyse du RGP88 RCA, Bangui, 1998,33Page dactylographiées
6. Dackam-Ngatchou (R), Evaluation des Données du RGPH de Décembre 1996, plan d'analyse, exemple de Guinée-Conakry, Dakar, CST,1996, 10 pages dactylographiées
7. GDA (1982-1984) : L'évaluation des effectifs de la population des pays africains. Paris, IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM, tome1, (1982), 353P., tome 2, (1982), 423p
8. Gendreau (F): « Centre Urbain », Démographie Comparée : Tome 1 Institution National de la Statistique et des Etudes économiques-, Paris, Services de Coopération, 1967, pp 11 à 85,
9. Gendreau (F): Démographies africaines, Paris, ESTEM, 1996, 128P
10. Kourgueni (I.A), Bassirou (G) et Barrere (B.).Enquête démographique et de santé, Niger, 1992, Niamey, DSCN, Macro International Inc. (USA), 1993, 296p
11. Kourgueni (I.A), Bassirou (G) et Barrere (B) Enquête démographique et de santé, Niger, 1992, DSCN, Macro International Inc. (USA), 1999, 358p
12. Lohle-Tart (L), Clairin (R), De L'Homme au Chiffre, CEPED-UIESP-IFORD ,1988, 327P.
13. Mfoulou (R), Indicateurs et Thèmes d'études Prioritaires du RGP/H-2001, Niamey, BCR, 2003,38p dactylographiées
14. Mfoulou (R), Commentaires sur la qualité des données du RGP/H-2001, Niamey, BCR, 2004,16p dactylographiées.
15. Niger: Déclaration de Politique Nationale de Population, Niamey, MDS/P/PF, 1992
16. Ngwé (E) et al « le migrant de retour au sein de la population rurale », in Gubry (P) et al, le retour au village, 1996, Page 34-58,
17. ONU: Population et développement en Haute -Volta, Ouagadougou, FUNUAP, 1984, 479P
18. Rwanda: : Recensement 2002 EN BREF RGP/H-3, Kigali, SNR/CNR, 2004, 95P
19. Sala Diakanda (M. D), Introduction à l'étude des populations, IFORD, Yaoundé 1992, 136P
20. UNICEF: Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie , Niamey, UNICEF,2000 149P
21. Vallin (J), La Population Mondiale, Paris, Découverte-CEPED, 1995, 125P
22. Vallin (J), La démographie , Paris, Découverte-CEPED, 1995,124P
23. Waltisperger D. les structures par sexe et âge en Afrique, paris, GDA (IDP-INED-INSEE MINCOOP-ORSTOM), 1981, 556 P

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population résidente par département selon la situation de résidence

Département	Résidents Présents (1)	Résidents Absents (2)	Visiteurs (3)	Population de Droit (4)=(1)+(2)	Population de Fait (1)+(3)
Agadez	312.354	9.285	6.099	321.639	318.453
Diffa	334.282	12.313	3.654	346.595	337.936
Dosso	1.455.248	50.616	22.041	1.505.864	1.477.289
Maradi	2.204.450	31.298	15.587	2.235.748	2.220.037
Tahoua	1.925.956	46.773	13.495	1.972.729	1.939.451
Tillabéry	1.822.762	66.753	24.436	1.889.515	1.847.198
Zinder	2.047.429	32.821	15.498	2.080.250	2.062.927
CU de Niamey	694.962	12.989	18.567	707.951	713.529
Ensemble Niger	10.797.443	262.848	119.377	11.060.291	10.916.820

Annexe 2 : Répartition de la population par situation de résidence, milieu et sexe

Milieu de Résidence et sexe	Résidents		Visiteurs (3)	Population de Droit (4)= (1)+(2)	Population de fait (5)=(1)+(3)
	Présents (1)	Absents (2)			
Ensemble Niger					
Masculin	5.340.066	176.522	56.678	5.516.588	5.396.744
Féminin	5.457.377	86.326	62.699	5.543.703	5.520.076
Les deux sexes	10.797.443	262.848	119.377	11.060.291	10.916.820
Milieu Urbain					
Masculin	875.306	24.458	20.913	899.764	896.219
Féminin	882.311	16.426	20.829	898.737	903.140
Les deux sexes	1.757.617	40.884	41.742	1.798.501	1.799.359
Milieu Rural					
Masculin	4.464.760	152.064	35.765	4.616.824	4.500.525
Féminin	4.575.066	69.900	41.870	4.644.966	4.616.936
Les deux sexes	9.039.826	221.964	77.635	9.261.790	9.117.461

Annexe 3 : Répartition de la population résidente selon la situation de résidence et le mode de vie

Département	Mode de vie		
	Sédentaire	Nomade	Sans domicile fixe
	Population. de droit		
Agadez	256555	65068	16
Diffa	308652	37901	42
Dosso	1501625	4223	16
Maradi	2222149	13599	-
Tahoua	1935646	37083	-
Tillabéry	1873142	16373	-
Zinder	2039144	41106	-
C.U. Niamey	707446	24	481
Ensemble Niger	10844359	215377	555

Annexe 4 : Répartition de la population résidente par âge et par sexe (Ensemble Niger)

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
0	235412	230215	465627	102,3
1	206374	198032	404406	104,2
2	238034	228793	466827	104,0
3	260729	249245	509974	104,6
4	235504	230681	466185	102,1
5	243543	235153	478696	103,6
6	173336	167223	340559	103,7
7	216978	195823	412801	110,8
8	163920	150746	314666	108,7
9	123053	116843	239896	105,3
10	183614	146918	330532	125,0
11	88803	73563	162366	120,7
12	131095	122510	253605	107,0
13	98619	93840	192459	105,1
14	98085	121954	220039	80,4
15	149557	167524	317081	89,3
16	77827	88737	166564	87,7
17	116279	142602	258881	81,5
18	109841	135318	245159	81,2
19	60883	77621	138504	78,4
20	169441	212349	381790	79,8
21	47208	36414	83622	129,6
22	76892	97739	174631	78,7
23	52460	46622	99082	112,5
24	65401	67470	132871	96,9
25	163447	197551	360998	82,7
26	41693	39917	81610	104,4
27	73949	99576	173525	74,3
28	52920	47533	100453	111,3
29	27076	20463	47539	132,3
30	161963	235894	397857	68,7
31	26862	17642	44504	152,3
32	43876	34514	78390	127,1
33	34752	23539	58291	147,6
34	25369	18106	43475	140,1
35	147881	165194	313075	89,5
36	31167	24880	56047	125,3
37	44952	37713	82665	119,2
38	38783	56496	95279	68,6
39	69178	12318	81496	561,6
40	164768	166681	331449	98,9
41	62147	31886	94033	194,9
42	28706	18392	47098	156,1
43	20290	20691	40981	98,1
44	15794	15113	30907	104,5
45	76252	76745	152997	99,4
46	5802	12155	17957	47,7
47	8620	16193	24813	53,2
48	7355	13357	20712	55,1
49	4728	6439	11167	73,4
50	101761	104031	205792	97,8

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
51	15157	17875	33032	84,8
52	17777	15749	33526	112,9
53	13896	11990	25886	115,9
54	11889	10905	22794	109,0
55	45971	46986	92957	97,8
56	14116	16592	30708	85,1
57	15590	16201	31791	96,2
58	11842	14514	26356	81,6
59	7888	8872	16760	88,9
60	70499	72073	142572	97,8
61	3859	3657	7516	105,5
62	3890	5081	8971	76,6
63	9308	3729	13037	249,6
64	6829	2438	9267	280,1
65	21834	21763	43597	100,3
66	2601	2777	5378	93,7
67	3390	4004	7394	84,7
68	2303	2735	5038	84,2
69	1435	1452	2887	98,8
70	46189	45884	92073	100,7
71	4397	1862	6259	236,1
72	4296	2462	6758	174,5
73	3960	1619	5579	244,6
74	2984	3097	6081	96,4
75	14658	17108	31766	85,7
76	3164	1617	4781	195,7
77	3288	1669	4957	197,0
78	2761	1589	4350	173,8
79	1362	1646	3008	82,7
80	22066	19746	41812	111,7
81	1779	786	2565	226,3
82	1608	1001	2609	160,6
83	1121	600	1721	186,8
84	985	460	1445	214,1
85	4312	4195	8507	102,8
86	921	508	1429	181,3
87	1148	647	1795	177,4
88	792	505	1297	156,8
89	594	473	1067	125,6
90	4582	3968	8550	115,5
91	305	236	541	129,2
92	305	275	580	110,9
93	280	196	476	142,9
94	227	167	394	135,9
95	875	608	1483	143,9
96	233	191	424	122,0
97	292	163	455	179,1
98	3613	4077	7690	88,6
ND	438	1	439	43800,0
Total	5516588	5543703	11060291	99,5

Annexe 5 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge et par sexe Ensemble Niger

Groupe d'âge	Sexe		Total		Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Valeur absolue	Valeur relative	
0	235 412	230 215	465 627	4,21	102,3
1-4	940 641	906 751	1 847 392	16,70	103,7
5-9	920 830	865 788	1 786 618	16,15	106,4
10-14	600 216	558 785	1 159 001	10,48	107,4
15-19	514 387	611 802	1 126 189	10,18	84,1
20-24	411 402	460 594	871 996	7,88	89,3
25-29	359 085	405 040	764 125	6,91	88,7
30-34	292 822	329 695	622 517	5,63	88,8
35-39	331 961	296 601	628 562	5,68	111,9
40-44	291 705	252 763	544 468	4,92	115,4
45-49	102 757	124 889	227 646	2,06	82,3
50-54	160 480	160 550	321 030	2,90	100,0
55-59	95 407	103 165	198 572	1,80	92,5
60-64	94 385	86 978	181 363	1,64	108,5
65-69	31 563	32 731	64 294	0,58	96,4
70-74	61 826	54 924	116 750	1,06	112,6
75-79	25 233	23 629	48 862	0,44	106,8
80-84	27 559	22 593	50 152	0,45	122,0
85-89	7 767	6 328	14 095	0,13	122,7
90-94	5 699	4 842	10 541	0,10	117,7
95 et plus	5 013	5 039	10 052	0,09	99,5
S/Total	5 516 150	5 543 702	11 059 852	100,00	99,5
ND	438	1	439	-	43 800,0
Total	5 516 588	5 543 703	11 060 291	100,00	99,5

Annexe 8 : Répartition de la population résidente par groupe spécifique selon le département

Groupe d'age	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Cu	En Niger
0-2 ans	34 706	39 558	175 900	307 475	243 258	209 653	260 223	66 087	1 336 860
0-5 ans	72 137	85 703	370 816	626 840	506 021	450 378	550 877	128 943	2 791 715
3-5 ans	37 431	46 145	194 916	319 365	262 763	240 725	290 654	62 856	1 454 855
7-12 ans	56264	54424	249030	331920	300923	316093	296691	108521	1713866
13-16 ans	29 011	30 090	129 865	158 650	154 994	164 546	158 669	70 318	896 143
12-49 ans femme	82601	84975	379210	556414	505084	477898	525404	204181	2815767
15-49 ans femme	70838	73417	329553	498239	449417	411412	468961	175626	2477463
15-24 ans	59 411	61 748	290 501	375 416	346 121	353 216	351 304	160 468	1 998 185
0-14ans	152 783	164 286	724 915	1 102 732	937 026	907 516	977 636	291 744	5 258 638
15 et +	168 844	182 308	780 888	1 132 910	1 035 592	981 927	1 102 542	416 203	5 801 214
60 ans et +	11 836	16 174	65 351	103 874	85 978	85 891	103 627	23 378	496 109
60-79 ans	9 832	13 123	53 933	84 231	71 254	72 385	86 124	20 387	411 269
80ans et +	2 004	3 051	11 418	19 643	14 724	13 506	17 503	2 991	84 840

Annexe 9: Composition de la population selon la religion

Religion	Nationalité		Ensemble
	Nigérienne	Etrangère	
Musulmane	10 889 448	79 325	10 968 773
Chrétienne	15 319	12 568	27 887
Animiste	8 747	752	9 499
Sans religion	26 915	1 214	28 129
Autres	8 994	592	9 586
ND	13 251	3 166	16 417
Total-ND	10 949 423	94 451	11 043 874
Total	10 962 674	97 617	11 060 291

Annexe 12 : Répartition par année d'âge de la population résidente du département d'Agadez

Années d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0	6108	5787	11895
1	5246	4921	10167
2	6479	6165	12644
3	6787	6447	13234
4	6283	5986	12269
5	6120	5808	11928
6	5306	4848	10154
7	6158	5771	11929
8	5216	4936	10152

Années d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
9	4349	4173	8522
10	5622	4749	10371
11	3516	2971	6487
12	4475	4328	8803
13	3435	3334	6769
14	3358	4101	7459
15	4518	4789	9307
16	2608	2868	5476
17	3124	3248	6372
18	3112	3480	6592
19	2353	3313	5666
20	4147	4926	9073
21	1654	1363	3017
22	2280	3129	5409
23	1650	1482	3132
24	2947	2420	5367
25	3112	3798	6910
26	1346	1306	2652
27	1887	2809	4696
28	1588	1609	3197
29	984	964	1948
30	4174	6274	10448
31	1086	865	1951
32	1430	1496	2926
33	1211	1074	2285
34	972	873	1845
35	4474	4039	8513
36	1111	1078	2189
37	1332	1268	2600
38	1300	1707	3007
39	2907	633	3540
40	5498	4465	9963
41	2405	875	3280
42	1208	657	1865
43	986	594	1580
44	668	390	1058
45	2414	1794	4208
46	184	336	520
47	188	414	602
48	195	336	531
49	144	166	310
50	3115	2517	5632
51	520	548	1068
52	526	599	1125
53	426	461	887
54	355	406	761
55	1032	1293	2325
56	432	447	879
57	359	582	941
58	320	571	891
59	180	284	464

Années d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
60	1388	1799	3187
61	42	101	143
62	46	132	178
63	211	71	282
64	178	57	235
65	426	481	907
66	38	66	104
67	35	79	114
68	24	64	88
69	16	36	52
70	1156	1366	2522
71	111	44	155
72	105	45	150
73	92	28	120
74	79	210	289
75	266	612	878
76	79	50	129
77	60	35	95
78	59	38	97
79	34	73	107
80	427	431	858
81	40	22	62
82	32	29	61
83	29	17	46
84	17	17	34
85	54	173	227
86	14	57	71
87	26	14	40
88	19	12	31
89	15	14	29
90	64	83	147
91	15	7	22
92	13	19	32
93	7	10	17
94	9	13	22
95	19	8	27
96	7	6	13
97	5	5	10
98	99	156	255
99	2	0	2
Sous total	162278	159351	321629
ND	10	0	0
Total	162288	159351	321639

Annexe 13: Répartition par groupe d'âge de la population résidente du département d'Agadez

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0	6108	5787	11895
1-4	24795	23519	48314

5-9	27149	25536	52685
10-14	20406	19483	39889
15-19	15715	17698	33413
20-24	12678	13320	25998
25-29	8917	10486	19403
30-34	8873	10582	19455
35-39	11124	8725	19849
40-44	10765	6981	17746
45-49	3125	3046	6171
50-54	4942	4531	9473
55-59	2323	3177	5500
60-64	1865	2160	4025
65-69	539	726	1265
70-74	1543	1693	3236
75-79	498	808	1306
80-84	545	516	1061
85-89	128	270	398
90-94	108	132	240
95 et +	130	175	305
ND	12	0	12
Total	156180	153564	309744

Annexe 14 : Répartition par année d'âge de la population résidente du Département de Diffa

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
0	7063	6910	13973	102,2
1	5878	5501	11379	106,9
2	7435	6771	14206	109,8
3	8221	7656	15877	107,4
4	7064	6926	13990	102,0
5	8345	7933	16278	105,2
6	5386	4981	10367	108,1
7	6499	5727	12226	113,5
8	5134	4784	9918	107,3
9	3641	3540	7181	102,9
10	6244	4979	11223	125,4
11	2891	2349	5240	123,1
12	4461	4175	8636	106,9
13	3196	3114	6310	102,6
14	3213	4269	7482	75,3
15	5076	5198	10274	97,7
16	2736	3288	6024	83,2
17	2977	3531	6508	84,3
18	3393	4234	7627	80,1
19	1614	2351	3965	68,7
20	6130	6785	12915	90,3
21	1248	937	2185	133,2
22	2441	2719	5160	89,8
23	1488	1219	2707	122,1
24	2396	1987	4383	120,6
25	5452	5809	11261	93,9
26	1357	1280	2637	106,0
27	2002	2419	4421	82,8
28	1915	1640	3555	116,8
29	980	691	1671	141,8
30	6238	7669	13907	81,3
31	830	481	1311	172,6
32	1390	952	2342	146,0
33	1066	623	1689	171,1
34	694	464	1158	149,6
35	4653	4354	9007	106,9
36	948	682	1630	139,0
37	1112	746	1858	149,1
38	1204	1484	2688	81,1
39	3105	301	3406	1031,6
40	6377	5817	12194	109,6
41	1709	749	2458	228,2
42	895	477	1372	187,6
43	578	524	1102	110,3
44	410	368	778	111,4
45	2662	2419	5081	110,0
46	169	346	515	48,8
47	209	332	541	63,0
48	187	386	573	48,4
49	96	155	251	61,9

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
50	4588	3887	8475	118,0
51	346	281	627	123,1
52	558	404	962	138,1
53	381	332	713	114,8
54	295	283	578	104,2
55	1631	1390	3021	117,3
56	416	365	781	114,0
57	389	379	768	102,6
58	292	348	640	83,9
59	153	262	415	58,4
60	2055	2627	4682	78,2
61	73	65	138	112,3
62	95	150	245	63,3
63	251	115	366	218,3
64	163	42	205	388,1
65	705	587	1292	120,1
66	64	85	149	75,3
67	45	83	128	54,2
68	76	87	163	87,4
69	28	43	71	65,1
70	1923	1535	3458	125,3
71	130	83	213	156,6
72	96	63	97	152,4
73	101	59	155	171,2
74	64	64	89	100,0
75	405	696	1740	58,2
76	80	44	71	181,8
77	54	43	66	125,6
78	93	62	34	150,0
79	44	45	26	97,8
80	936	804	257	116,4
81	56	15	38	373,3
82	35	31	40	112,9
83	14	20	48	70,0
84	14	12	41	116,7
85	125	132	257	94,7
86	28	10	38	280,0
87	21	19	40	110,5
88	23	25	48	92,0
89	20	21	41	95,2
90	127	137	264	92,7
91	9	5	14	180,0
92	12	6	18	200,0
93	3	8	11	37,5
94	6	1	7	600,0
95	33	13	46	253,8
96	8	15	23	53,3
97	9	5	14	180,0
98	127	166	293	76,5
99	0	0	0	
Sous total	177608	168986	345346	105,1

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
ND	1	0	1	
Total	177609	168986	346595	105,1

Annexe 15 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge Diffa

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0	7063	6910	13973
1-4	28598	26854	55452
5-9	29005	26965	55970
10-14	20005	18886	38891
15-19	15796	18602	34398
20-24	13703	13647	27350
25-29	11706	11839	23545
30-34	10218	10189	20407
35-39	11022	7567	18589
40-44	9969	7935	17904
45-49	3323	3638	6961
50-54	6168	5187	11355
55-59	2881	2744	5625
60-64	2637	2999	5636
65-69	918	885	1803
70-74	2314	1804	4118
75-79	676	890	1566
80-84	1055	882	1937
85-89	217	207	424
90-94	157	157	314
95 et +	177	199	376
ND	1	0	1
Total	170546	162076	332622

Annexe16 : Répartition de la population résidente par année d'âge du département de Dosso

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	30 338	30 159	60 497	100,6
1	27 887	27 160	55 047	102,7
2	30 585	29 771	60 356	102,7
3	35 965	34 991	70 956	102,8
4	30 948	30 521	61 469	101,4
5	31 438	31 053	62 491	101,2
6	21 998	21 517	43 515	102,2
7	31 325	28 388	59 713	110,3
8	22 638	20 907	43 545	108,3
9	18 873	18 417	37 290	102,5
10	25 082	21 382	46 464	117,3
11	13 796	11 484	25 280	120,1
12	18 345	18 393	36 738	99,7
13	15 234	14 206	29 440	107,2
14	15 056	17 058	32 114	88,3
15	21 225	22 123	43 348	95,9
16	12 228	12 735	24 963	96,0
17	18 967	22 506	41 473	84,3
18	18 307	20 563	38 870	89,0
19	9 638	10 528	20 166	91,5
20	22 401	25 677	48 078	87,2
21	7 895	5 732	13 627	137,7
22	12 223	13 563	25 786	90,1
23	8 360	6 688	15 048	125,0
24	10 173	8 969	19 142	113,4
25	19 437	23 395	42 832	83,1
26	6 371	5 686	12 057	112,0
27	10 446	14 800	25 246	70,6
28	7 300	6 873	14 173	106,2
29	4 016	2 889	6 905	139,0
30	15 962	26 203	42 165	60,9
31	3 986	2 592	6 578	153,8
32	5 751	4 855	10 606	118,5
33	4 746	3 168	7 914	149,8
34	3 567	2 735	6 302	130,4
35	16 597	20 997	37 594	79,0
36	4 223	3 581	7 804	117,9
37	6 228	6 196	12 424	100,5
38	5 303	8 137	13 440	65,2
39	7 251	1 856	9 107	390,7
40	15 893	19 223	35 116	82,7
41	10 355	4 415	14 770	234,5
42	3 893	2 889	6 782	134,8
43	3 156	2 939	6 095	107,4
44	2 590	2 170	4 760	119,4
45	8 032	11 057	19 089	72,6
46	1 058	1 944	3 002	54,4
47	1 518	3 032	4 550	50,1
48	1 160	2 203	3 363	52,7

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
49	845	1 183	2 028	71,4
50	8 850	13 148	21 998	67,3
51	2 766	2 100	4 866	131,7
52	2 804	2 230	5 034	125,7
53	2 457	1 773	4 230	138,6
54	2 032	1 512	3 544	134,4
55	5 404	7 141	12 545	75,7
56	2 560	2 303	4 863	111,2
57	2 852	2 655	5 507	107,4
58	2 125	2 244	4 369	94,7
59	1 644	1 734	3 378	94,8
60	5 279	9 594	14 873	55,0
61	985	798	1 783	123,4
62	690	949	1 639	72,7
63	1 765	705	2 470	250,4
64	1 345	505	1 850	266,3
65	2 227	3 416	5 643	65,2
66	555	500	1 055	111,0
67	680	832	1 512	81,7
68	442	509	951	86,8
69	373	278	651	134,2
70	3 940	5 929	9 869	66,5
71	1 017	345	1 362	294,8
72	801	431	1 232	185,8
73	669	254	923	263,4
74	558	384	942	145,3
75	1 648	2 586	4 234	63,7
76	560	307	867	182,4
77	556	294	850	189,1
78	427	256	683	166,8
79	222	322	544	68,9
80	1 963	2 720	4 683	72,2
81	408	165	573	247,3
82	254	193	447	131,6
83	215	114	329	188,6
84	223	89	312	250,6
85	603	606	1 209	99,5
86	183	86	269	212,8
87	192	115	307	167,0
88	106	65	171	163,1
89	93	82	175	113,4
90	492	551	1 043	89,3
91	49	28	77	175,0
92	46	32	78	143,8
93	41	22	63	186,4
94	25	20	45	125,0
95	144	98	242	146,9
96	37	25	62	148,0
97	68	27	95	251,9
98	555	683	1 238	81,3
99	3		3	

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Sous total	744 542	761 264	1 505 806	
ND	58	0	58	
Total	744 600	761264	1 505 864	

Annexe 17 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge du département de Dosso

Groupe d'âges	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	30338	30159	60497	100,59
1-4	125385	122443	247828	102,40
5-9	126272	120282	246554	104,98
10-14	87513	82523	170036	106,05
15-19	80365	88455	168820	90,85
20-24	61052	60629	121681	100,70
25-29	47570	53643	101213	88,68
30-34	34012	39553	73565	85,99
35-39	39602	40767	80369	97,14
40-44	35887	31636	67523	113,44
45-49	12613	19419	32032	64,95
50-54	18909	20763	39672	91,07
55-59	14585	16077	30662	90,72
60-64	10064	12551	22615	80,18
65-69	4277	5535	9812	77,27
70-74	6985	7343	14328	95,12
75-79	3413	3765	7178	90,65
80-84	3063	3281	6344	93,36
85-89	1177	954	2131	123,38
90-94	653	653	1306	100,00
95 et +	804	833	1637	96,52
ND	61	—		
Total	714262	731105	1445367	97,70

Annexe 18 : Répartition de la population résidente par année d'âge du département de Maradi

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	55 440	54 127	109 567	102,4
1	46 754	44 769	91 523	104,4
2	54 015	52 370	106 385	103,1
3	57 742	55 463	113 205	104,1
4	51 291	51 428	102 719	99,7
5	52 081	51 360	103 441	101,4
6	36 482	36 466	72 948	100,0
7	43 897	40 794	84 691	107,6
8	33 032	30 785	63 817	107,3
9	23 448	22 033	45 481	106,4
10	36 988	28 508	65 496	129,7
11	14 681	11 869	26 550	123,7
12	24 795	21 090	45 885	117,6
13	16 561	15 356	31 917	107,8
14	17 378	21 729	39 107	80,0
15	27 433	31 066	58 499	88,3
16	12 725	16 402	29 127	77,6
17	21 879	29 689	51 568	73,7
18	18 992	26 967	45 959	70,4
19	9 753	11 844	21 597	82,3
20	34 886	48 265	83 151	72,3
21	7 136	5 793	12 929	123,2
22	14 166	19 054	33 220	74,3
23	8 774	8 433	17 207	104,0
24	10 132	12 027	22 159	84,2
25	35 993	45 783	81 776	78,6
26	6 731	6 000	12 731	112,2
27	14 390	19 477	33 867	73,9
28	9 896	8 521	18 417	116,1
29	4 284	2 665	6 949	160,8
30	34 607	52 329	86 936	66,1
31	4 260	2 190	6 450	194,5
32	8 070	5 504	13 574	146,6
33	6 298	3 747	10 045	168,1
34	4 233	2 557	6 790	165,5
35	30 466	37 949	68 415	80,3
36	5 844	4 102	9 946	142,5
37	8 820	6 362	15 182	138,6
38	7 846	12 504	20 350	62,7
39	12 099	1 635	13 734	740,0
40	34 051	37 552	71 603	90,7
41	9 388	7 127	16 515	131,7
42	5 170	2 775	7 945	186,3
43	3 594	4 049	7 643	88,8
44	2 498	3 085	5 583	81,0
45	15 758	15 957	31 715	98,8
46	1 173	2 052	3 225	57,2

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
47	1 739	2 208	3 947	78,8
48	1 547	2 011	3 558	76,9
49	995	830	1 825	119,9
50	20 343	22 137	42 480	91,9
51	3 013	2 601	5 614	115,8
52	2 923	2 094	5 017	139,6
53	2 158	1 133	3 291	190,5
54	2 007	1 271	3 278	157,9
55	9 398	9 101	18 499	103,3
56	2 041	2 631	4 672	77,6
57	2 603	2 368	4 971	109,9
58	1 860	2 249	4 109	82,7
59	1 117	1 851	2 968	60,3
60	14 693	15 757	30 450	93,2
61	791	525	1 316	150,7
62	825	696	1 521	118,5
63	1 335	515	1 850	259,2
64	972	326	1 298	298,2
65	4 881	4 644	9 525	105,1
66	558	472	1 030	118,2
67	702	609	1 311	115,3
68	478	445	923	107,4
69	266	233	499	114,2
70	10 717	9 256	19 973	115,8
71	767	258	1 025	297,3
72	738	441	1 179	167,3
73	933	356	1 289	262,1
74	517	284	801	182,0
75	3 735	3 129	6 864	119,4
76	696	268	964	259,7
77	731	309	1 040	236,6
78	612	256	868	239,1
79	262	243	505	107,8
80	5 886	4 469	10 355	131,7
81	351	134	485	261,9
82	328	182	510	180,2
83	237	91	328	260,4
84	178	58	236	306,9
85	1 090	748	1 838	145,7
86	163	96	259	169,8
87	228	89	317	256,2
88	177	125	302	141,6
89	125	71	196	176,1
90	1 215	994	2 209	122,2
91	59	34	93	173,5
92	62	44	106	140,9
93	49	30	79	163,3
94	39	11	50	354,5
95	185	113	298	163,7
96	32	27	59	118,5
97	55	20	75	275,0

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
98	914	934	1 848	97,9
ND	105	1	-	
Total	1104361	1131387	2235748	97,6

Annexe 19 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge du département de Maradi

Groupes d'Age	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
0	55 440	54 127	109 567	102,43
1-4	209 802	204 030	413 832	102,83
5-9	188 940	181 438	370 378	104,13
10-14	110 403	98 552	208 955	112,03
15-19	90 782	115 968	206 750	78,28
20-24	75 094	93 572	168 666	80,25
25-29	71 294	82 446	153 740	86,47
30-34	57 468	66 327	123 795	86,64
35-39	65 075	62 552	127 627	104,03
40-44	54 701	54 588	109 289	100,21
45-49	21 212	23 058	44 270	91,99
50-54	30 444	29 236	59 680	104,13
55-59	17 019	18 200	35 219	93,51
60-64	18 616	17 819	36 435	104,47
65-69	6 885	6 403	13 288	107,53
70-74	13 672	10 595	24 267	129,04
75-79	6 036	4 205	10 241	143,54
80-84	6 980	4 934	11 914	141,47
85-89	1 783	1129	2 912	157,93
90-94	1 424	1113	2 537	127,94
95 et plus	1186	1094	2 280	108,41
ND	105	1	106	
Total	1 104 361	1 131 387	2 235 748	97,61

Annexe 20 : Répartition par année d'âge de la population résidente du département de Tahoua

Age	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
0	41884	40154	82038	104,31
1	37945	35572	73517	106,67
2	45579	42124	87703	108,20
3	48132	44366	92498	108,49
4	44468	41844	86312	106,27
5	43570	40383	83953	107,89
6	31427	29601	61028	106,17
7	41295	34273	75568	120,49
8	30919	27264	58183	113,41
9	20397	19525	39922	104,47
10	33213	25352	58565	131,01
11	14416	11001	25417	131,04
12	22305	20963	43268	106,40
13	16579	14065	30644	117,87
14	17771	20639	38410	86,10
15	28825	30129	58954	95,67
16	13267	13719	26986	96,71
17	19850	23663	43513	83,89
18	19763	25089	44852	78,77
19	8916	13221	22137	67,44
20	29408	39279	68687	74,87
21	6675	5598	12273	119,24
22	12640	18365	31005	68,83
23	7629	7649	15278	99,74
24	10404	12032	22436	86,47
25	30219	38756	68975	77,97
26	6562	7072	13634	92,79
27	12961	18842	31803	68,79
28	9690	8933	18623	108,47
29	4192	3075	7267	136,33
30	30609	47491	78100	64,45
31	4142	2726	6868	151,94
32	7767	6447	14214	120,47
33	5888	3743	9631	157,31
34	4117	2759	6876	151,94
35	28251	31824	60075	120,47
36	5365	4047	9412	157,31
37	8165	6528	14693	151,94
38	7070	9820	16890	120,47
39	13130	1912	15042	157,31
40	31510	32632	64142	151,94
41	10414	4917	15331	120,47
42	4972	3263	8235	157,31
43	3249	3048	6297	151,94
44	2582	2067	4649	120,47
45	14162	13694	27856	157,31
46	841	1765	2606	151,94
47	1225	2328	3553	120,47
48	1193	2108	3301	157,31
49	680	876	1556	151,94
50	18982	19553	38535	120,47
51	2559	3050	5609	157,31

Age	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
52	3134	2851	5985	151,94
53	2175	1718	3893	120,47
54	1963	1536	3499	157,31
55	8528	8616	17144	151,94
56	2404	3013	5417	120,47
57	2619	3079	5698	157,31
58	2177	2923	5100	151,94
59	1386	1598	2984	86,73
60	10889	13289	24178	81,94
61	650	591	1241	109,98
62	617	881	1498	70,03
63	1419	554	1973	256,14
64	1044	324	1368	322,22
65	3518	3913	7431	89,91
66	374	397	771	94,21
67	540	609	1149	88,67
68	389	461	850	84,38
69	191	243	434	78,60
70	9377	8892	18269	105,45
71	714	313	1027	228,12
72	712	404	1116	176,24
73	541	250	791	216,40
74	366	491	857	74,54
75	2580	3056	5636	84,42
76	507	204	711	248,53
77	515	230	745	223,91
78	434	236	670	183,90
79	215	324	539	66,36
80	4183	3436	7619	121,74
81	221	108	329	204,63
82	270	182	452	148,35
83	136	99	235	137,37
84	136	44	180	309,09
85	685	618	1303	110,84
86	124	70	194	177,14
87	170	78	248	217,95
88	116	84	200	138,10
89	88	71	159	123,94
90	989	619	1608	159,77
91	46	38	84	121,05
92	50	44	94	113,64
93	33	24	57	137,50
94	32	18	50	177,78
95	107	81	188	132,10
96	41	25	66	164,00
97	35	24	59	145,83
98	814	785	1599	103,69
Total	986028	986590	1972618	99,94

Annexe 21 : Répartition de la population résidente du département de Tahoua par groupe d'âge quinquennal selon le sexe

Groupes d'Age	Sexe		Ensemble	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin		
0	41 884	40 154	82 038	104,3
1-4	176 124	163 906	340 030	107,5
5-9	167 608	151 046	318 654	111,0
10-14	104 284	92 020	196 304	113,3
15-19	90 621	105 821	196 442	85,6
20-24	66 756	82 923	149 679	80,5
25-29	63 624	76 678	140 302	83,0
30-34	52 523	63 166	115 689	83,2
35-39	61 981	54 131	116 112	114,5
40-44	52 727	45 927	98 654	114,8
45-49	18 101	20 771	38 872	87,1
50-54	28 813	28 708	57 521	100,4
55-59	17 114	19 229	36 343	89,0
60-64	14 619	15 639	30 258	93,5
65-69	5 012	5 623	10 635	89,1
70-74	11 710	10 350	22 060	113,1
75-79	4 251	4 050	8 301	105,0
80-84	4 946	3 869	8 815	127,8
85-89	1 183	921	2 104	128,4
90-94	1 150	743	1 893	154,8
95 et plus	997	915	1 912	109,0
ND	111	-	111	-
Total	986 139	986 590	1 972 729	100,0

Annexe 22 : Répartition de la Population résidente par année d'âge du département de Tillabéry

Année	Masculin	Féminin	Effectif des deux sexes	Rapport de masculinité
0	37318	37795	75113	98,7
1	32909	31831	64740	103,4
2	34784	35016	69800	99,3
3	41990	40814	82804	102,9
4	38118	37995	76113	100,3
5	41579	40229	81808	103,4
6	30855	29484	60339	104,6
7	37352	34964	72316	106,8
8	29464	26797	56261	110,0
9	23692	22511	46203	105,2
10	30893	26956	57849	114,6
11	18550	15819	34369	117,3
12	24868	24227	49095	102,6
13	19777	19598	39375	100,9
14	18670	22661	41331	82,4
15	23781	28046	51827	84,8
16	15322	16691	32013	91,8
17	21011	24123	45134	87,1
18	21949	23443	45392	93,6
19	12420	14876	27296	83,5
20	26682	30464	57146	87,6
21	10655	7234	17889	147,3
22	14863	17208	32071	86,4
23	10913	8747	19660	124,8
24	12321	12467	24788	98,8
25	21643	26128	47771	82,8
26	8864	8630	17494	102,7
27	13014	17281	30295	75,3
28	9621	8840	18461	108,8
29	5338	4240	9578	125,9
30	19935	31872	51807	62,5
31	5110	3398	8508	150,4
32	7737	6477	14214	119,5
33	6394	4558	10952	140,3
34	5543	4083	9626	135,8
35	20502	23672	44174	86,6
36	6497	5578	12075	116,5
37	8405	8052	16457	104,4
38	7385	10000	17385	73,9
39	10165	2532	12697	401,5
40	21054	22794	43848	92,4
41	13705	5107	18812	268,4
42	5585	3750	9335	148,9
43	3891	3933	7824	98,9
44	3569	2939	6508	121,4
45	9999	12439	22438	80,4
46	1373	2727	4100	50,3
47	2070	4188	6258	49,4
48	1753	3375	5128	51,9

Année	Masculin	Féminin	Effectif des deux sexes	Rapport de masculinité
49	1114	1520	2634	73,3
50	12440	16451	28891	75,6
51	2759	4269	7028	64,6
52	3713	3824	7537	97,1
53	3156	3176	6332	99,4
54	2697	2926	5623	92,2
55	6771	8326	15097	81,3
56	3409	3655	7064	93,3
57	3826	3746	7572	102,1
58	2818	3191	6009	88,3
59	1803	1485	3288	121,4
60	10216	11725	21941	87,1
61	687	698	1385	98,4
62	958	1243	2201	77,1
63	2437	984	3421	247,7
64	1912	732	2644	261,2
65	3586	4032	7618	88,9
66	579	716	1295	80,9
67	842	1136	1978	74,1
68	474	657	1131	72,1
69	328	312	640	105,1
70	5089	7953	13042	12,2
71	972	445	1417	204,0
72	908	560	1468	157,1
73	880	362	1242	192,8
74	698	764	1462	287,4
75	2196	3252	5448	21,5
76	700	406	1106	194,8
77	791	478	1269	144,1
78	689	460	1149	58,5
79	269	259	528	894,2
80	2316	3520	5836	8,1
81	286	153	439	223,5
82	342	168	510	173,8
83	292	146	438	153,4
84	224	118	342	554,2
85	654	920	1574	23,4
86	215	85	300	340,0
87	289	196	485	73,5
88	144	97	241	132,0
89	128	114	242	507,9
90	579	770	1349	4,9
91	38	47	85	80,9
92	45	51	96	88,2
93	64	38	102	168,4
94	41	41	82	100,0
95	150	132	282	113,6
96	59	46	105	128,3
97	50	45	95	111,1
98	362	541	903	66,9
ND	72	-	72	
Total	935 955	953 560	1 889 515	98,1

Annexe 23 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente du département de Tillabéry

Groupe d'age	SEXE		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	37 318	37 795	75 113	98,74
1-4	147 801	145 656	293 457	101,47
5-9	162 942	153 985	316 927	105,82
10-14	112 758	109 261	222 019	103,20
15-19	94 483	107 179	201 662	88,15
20-24	75 434	76 120	151 554	99,10
25-29	58 480	65 119	123 599	89,80
30-34	44 719	50 388	95 107	88,75
35-39	52 954	49 834	102 788	106,26
40-44	47 804	38 523	86 327	124,09
45-49	16 309	24 249	40 558	67,26
50-54	24 765	30 646	55 411	80,81
55-59	18 627	20 403	39 030	91,30
60-64	16 210	15 382	31 592	105,38
65-69	5 809	6 853	12 662	84,77
70-74	8 547	10 084	18 631	84,76
75-79	4 645	4 855	9 500	95,67
80-84	3 460	4 105	7 565	84,29
85-89	1 430	1 412	2 842	101,27
90-94	767	947	1 714	80,99
95 et plus	621	764	1 385	81,28
ND	72		72	
Total	935 955	953 560	1 889 515	98,15

Annexe 24: Répartition de la Population résidente par année d'âge du département de Zinder

Age	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
0	44943	43507	88450	103,30
1	39492	38144	77636	103,53
2	48220	45917	94137	105,02
3	50547	48569	99116	104,07
4	46396	45268	91664	102,49
5	50850	49024	99874	103,72
6	32419	31098	63517	104,25
7	40398	35999	76397	112,22
8	28809	26272	55081	109,66
9	20415	18328	38743	111,39
10	35810	25411	61221	140,92
11	12525	9892	22417	126,62
12	22980	19852	42832	115,76
13	15239	14900	30139	102,28
14	14721	21691	36412	67,87
15	29772	36172	65944	82,31
16	11364	14810	26174	76,73
17	20019	26914	46933	74,38
18	15786	22028	37814	71,66
19	7503	11942	19445	62,83
20	36877	47778	84655	77,18
21	5064	4203	9267	120,49
22	11273	16219	27492	69,50
23	7195	6739	13934	106,77
24	8287	11359	19646	72,96
25	39793	45977	85770	86,55
26	5159	5230	10389	98,64
27	13226	17073	30299	77,47
28	7845	6496	14341	120,77
29	3223	2467	5690	130,64
30	43097	55203	98300	78,07
31	3143	1890	5033	166,30
32	6801	4830	11631	140,81
33	4833	3073	7906	157,27
34	2737	1775	4512	154,20
35	33742	35279	69021	95,64
36	3657	2694	6351	135,75
37	7016	4821	11837	145,53
38	5299	8700	13999	60,91
39	16286	1257	17543	1295,62
40	43089	38442	81531	112,09
41	7557	6074	13631	124,42
42	4011	2322	6333	172,74
43	2464	3469	5933	71,03
44	1574	2507	4081	62,78
45	19170	15663	34833	122,39
46	601	1530	2131	39,28
47	1102	1916	3018	57,52
48	782	1470	2252	53,20
49	429	639	1068	67,14
50	29652	23191	52843	127,86
51	1659	3056	4715	54,29

52	2383	2010	4393	118,56
53	1722	1274	2996	135,16
54	1237	1157	2394	106,91
55	11159	8581	19740	130,04
56	1602	2771	4373	57,81
57	1844	1979	3823	93,18
58	1372	1802	3174	76,14
59	692	1035	1727	66,86
60	20379	15335	35714	132,89
61	386	440	826	87,73
62	446	612	1058	72,88
63	1156	449	1605	257,46
64	704	207	911	340,10
65	4771	3939	8710	121,12
66	304	301	605	101,00
67	408	407	815	100,25
68	302	309	611	97,73
69	153	156	309	98,08
70	13176	9489	22665	138,86
71	478	231	709	206,93
72	706	381	1087	185,30
73	557	201	758	277,11
74	589	428	1017	137,62
75	3576	2838	6414	126,00
76	420	220	640	190,91
77	475	177	652	268,36
78	365	193	558	189,12
79	186	274	460	67,88
80	6083	3877	9960	156,90
81	334	132	466	253,03
82	273	161	434	169,57
83	154	76	230	202,63
84	144	68	212	211,76
85	982	659	1641	149,01
86	165	66	231	250,00
87	185	89	274	207,87
88	171	65	236	263,08
89	86	55	141	156,36
90	1014	678	1692	149,56
91	43	34	77	126,47
92	45	41	86	109,76
93	50	33	83	151,52
94	45	38	83	118,42
95	185	110	295	168,18
96	27	23	50	117,39
97	45	20	65	225,00
98	634	613	1247	103,43
ND	72	-		-
TOTAL	1047136	1033114	2080250	101,35

Annexe 25 : Répartition de la population résidente du département de Zinder par groupe d'âge quinquennal selon le sexe

Groupes d'Age	Sexe		Total	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin	Effectif	
0	44 943	43 507	88 450	103,3
1-4	184 655	177 898	362 553	103,8
5-9	172 891	160 721	333 612	107,6
10-14	101 275	91 746	193 021	110,4
15-19	84 444	111 866	196 310	75,5
20-24	68 696	86 298	154 994	79,6
25-29	69 246	77 243	146 489	89,6
30-34	60 611	66 771	127 382	90,8
35-39	66 000	52 751	118 751	125,1
40-44	58 695	52 814	111 509	111,1
45-49	22 084	21 218	43 302	104,1
50-54	36 653	30 688	67 341	119,4
55-59	16 669	16 168	32 837	103,1
60-64	23 071	17 043	40 114	135,4
65-69	5 938	5 112	11 050	116,2
70-74	15 506	10 730	26 236	144,5
75-79	5 022	3 702	8 724	135,7
80-84	6 988	4 314	11 302	162,0
85-89	1 589	934	2 523	170,1
90-94	1 197	824	2 021	145,3
95 et plus	891	766	1 657	116,3
ND	72	-	72	-
Total	1 047 136	1 033 114	2 080 250	101,4

Annexe 26 : Répartition par année d'âge de la population résidente de la Communauté Urbaine de Niamey

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	12318	11776	24094	104,60
1	10263	10134	20397	101,27
2	10937	10659	21596	102,61
3	11345	10939	22284	103,71
4	10936	10713	21649	102,08
5	9560	9363	18923	102,10
6	9463	9228	18691	102,55
7	10054	9907	19961	101,48
8	8708	9001	17709	96,74
9	8238	8316	16554	99,06
10	9762	9581	19343	101,89
11	8428	8178	16606	103,06
12	8866	9482	18348	93,50
13	8598	9267	17865	92,78
14	7918	9806	17724	80,75
15	8927	10001	18928	89,26
16	7577	8224	15801	92,13
17	8452	9828	18280	86,00
18	8539	9514	18053	89,75
19	8686	9546	18232	90,99
20	8910	9175	18085	97,11
21	6881	5554	12435	123,89
22	7006	7482	14488	93,64
23	6451	5665	12116	113,87
24	8741	6209	14950	140,78
25	7798	7905	15703	98,65
26	5303	4713	10016	112,52
27	6023	6875	12898	87,61
28	5065	4621	9686	109,61
29	4059	3472	7531	116,91
30	7341	8853	16194	82,92
31	4305	3500	7805	123,00
32	4930	3953	8883	124,72
33	4316	3553	7869	121,47
34	3506	2860	6366	122,59
35	9196	7080	16276	129,89
36	3522	3118	6640	112,96
37	3874	3740	7614	103,58
38	3376	4144	7520	81,47

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
39	4235	2192	6427	193,20
40	7296	5756	13052	126,75
41	6614	2622	9236	252,25
42	2972	2259	5231	131,56
43	2372	2135	4507	111,10
44	1903	1587	3490	119,91
45	4055	3722	7777	108,95
46	403	1455	1858	27,70
47	569	1775	2344	32,06
48	538	1468	2006	36,65
49	425	1070	1495	39,72
50	3791	3147	6938	120,46
51	1535	1970	3505	77,92
52	1736	1737	3473	99,94
53	1421	2123	3544	66,93
54	1303	1814	3117	71,83
55	2048	2538	4586	80,69
56	1252	1407	2659	88,98
57	1098	1413	2511	77,71
58	878	1186	2064	74,03
59	913	623	1536	146,55
60	5600	1947	7547	287,62
61	245	439	684	55,81
62	213	418	631	50,96
63	734	336	1070	218,45
64	511	245	756	208,57
65	1720	751	2471	229,03
66	129	240	369	53,75
67	138	249	387	55,42
68	118	203	321	58,13
69	80	151	231	52,98
70	811	1464	2275	55,40
71	208	143	351	145,45
72	230	137	367	167,88
73	187	109	296	171,56
74	113	472	585	23,94
75	252	939	1191	26,84
76	122	118	240	103,39
77	106	103	209	102,91
78	82	88	170	93,18
79	130	106	236	122,64
80	272	489	761	55,62

Années d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
81	83	57	140	145,61
82	74	55	129	134,55
83	44	37	81	118,92
84	49	54	103	90,74
85	119	339	458	35,10
86	29	38	67	76,32
87	37	47	84	78,72
88	36	32	68	112,50
89	39	45	84	86,67
90	102	136	238	75,00
91	46	43	89	106,98
92	32	38	70	84,21
93	33	31	64	106,45
94	30	25	55	120,00
95	52	53	105	98,11
96	22	24	46	91,67
97	25	17	42	147,06
98	108	199	307	54,27
99	0	0	0	
Sous total	358496	350351	708847	102,32
ND	4	0	4	
Total	358500	350351	708851	102,33

Annexe 27 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge de la Communauté Urbaine de Niamey

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
0	12318	11776	24094	104,60
1-4	43481	42445	85926	102,44
5-9	46023	45815	91838	100,45
10-14	43572	46314	89886	94,08
15-19	42181	46213	88394	91,28
20-24	37989	34085	72074	111,45
25-29	28248	27586	55834	102,40
30-34	24398	22719	47117	107,39
35-39	24203	20274	44477	119,38
40-44	21157	14359	35516	147,34
45-49	5990	9490	15480	63,12
50-54	9786	10791	20577	90,69
55-59	6189	7167	13356	86,35
60-64	7303	3385	10688	215,75
65-69	2185	1594	3779	137,08
70-74	1549	2325	3874	66,62
75-79	692	1354	2046	51,11
80-84	522	692	1214	75,43
85-89	260	501	761	51,90
90-94	243	273	516	89,01
95 et +	207	293	500	70,65
ND	4		4	-
Total	346182	337675	683857	102,52

Annexe 28 : répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes

Age	Parents en vie	Orp de père	Orp de mère	Orp de père et de mère	Indéterminé	Total
Deux sexes pop rurale						
0	396 339	1 345	712	229	58	398 683
1	346 527	1 501	651	144	40	348 863
2	402 183	2 495	1 615	301	139	406 733
3	438 196	4 059	2 529	502	421	445 707
4	397 078	4 910	3 202	405	73	405 668
0-4	1 980 323	14 310	8 709	1 581	731	2 005 654
5	411 136	6 773	4 460	698	83	423 150
6	277 800	6 809	4 596	724	100	290 029
7	335 101	11 622	7 689	1 084	108	355 604
8	247 629	10 088	6 693	1 112	72	265 594
9	181 605	7 665	5 117	849	62	195 298
5 9	1 453 271	42 957	28 555	4 467	425	1 529 675
10	249 867	15 157	9 929	1 899	140	276 992
11	110 033	6 581	4 015	777	50	121 456
12	181 012	12 896	8 194	2 106	234	204 442
13	127 599	10 398	6 396	1 546	322	146 261
14	145 123	14 882	8 505	5 345	99	173 954
10 14	813 634	59 914	37 039	11 673	845	923 105
15	219 253	24 967	14 143	8 078	175	266 616
16	108 355	12 028	6 661	2 309	82	129 435
17	175 111	23 390	12 997	4 766	96	216 360
18	159 687	24 392	12 201	5 054	124	201 458
19	73 286	13 701	6 510	6 698	78	100 273
15 19	735 692	98 478	52 512	26 905	555	914 142
Total	4 982 920	215 659	126 659	44 626	2 556	5 372 576

Annexe 29: Répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes en milieu Urbain

Age	Survie des parents					Total
	Parents en vie	Orp de père	Orp de mère	Orp de père et mère	Indéterminé	
Deux sexes pop urbaine						
0	66 439	277	156	39	33	66 944
1	55 016	354	130	29	14	55 543
2	59 179	596	224	59	36	60 094
3	62 943	765	363	113	83	64 267
4	59 164	933	331	70	19	60 517
0-4	302 741	2 925	1 204	310	185	307 365
5	54 010	981	466	72	17	55 546
6	48 612	1 289	524	84	21	50 530
7	54 657	1 648	734	128	30	57 197
8	46 289	1 854	763	138	28	49 072
9	41 963	1 791	700	127	17	44 598
5 9	245 531	7 563	3 187	549	113	256 943
10	49 473	2 748	1 079	218	22	53 540
11	37 785	2 139	760	208	18	40 910
12	44 361	3 192	1 175	355	80	49 163
13	41 347	3 185	1 227	362	77	46 198
14	39 863	3 832	1 361	1 004	25	46 085
10 14	212 829	15 096	5 602	2 147	222	235 896
15	42 968	4 696	1 631	1 130	40	50 465
16	32 119	3 460	1 122	409	19	37 129
17	35 848	4 612	1 420	595	46	42 521
18	36 124	5 074	1 774	693	36	43 701
19	29 980	4 834	1 672	1 654	91	38 231
15- 19	177 039	22 676	7 619	4 481	232	212 047
Total	938 140	48 260	17 612	7 487	752	1 012 251

Annexe 30 : Répartition de la Population orpheline de moins de 20 ans des deux sexes en milieu Rural

Age	Survie des parents					Total
	Parents en vie	Orp de père	Orp de mère	Orp de père et mère	Indéterminé	
Deux sexes pop rurale						
0	396 339	1 345	712	229	58	398 683
1	346 527	1 501	651	144	40	348 863
2	402 183	2 495	1 615	301	139	406 733
3	438 196	4 059	2 529	502	421	445 707
4	397 078	4 910	3 202	405	73	405 668
0-4	1 980 323	14 310	8 709	1 581	731	2 005 654
5	411 136	6 773	4 460	698	83	423 150
6	277 800	6 809	4 596	724	100	290 029
7	335 101	11 622	7 689	1 084	108	355 604
8	247 629	10 088	6 693	1 112	72	265 594
9	181 605	7 665	5 117	849	62	195 298
5 - 9	1 453 271	42 957	28 555	4 467	425	1 529 675
10	249 867	15 157	9 929	1 899	140	276 992
11	110 033	6 581	4 015	777	50	121 456
12	181 012	12 896	8 194	2 106	234	204 442
13	127 599	10 398	6 396	1 546	322	146 261
14	145 123	14 882	8 505	5 345	99	173 954
10 - 14	813 634	59 914	37 039	11 673	845	923 105
15	219 253	24 967	14 143	8 078	175	266 616
16	108 355	12 028	6 661	2 309	82	129 435
17	175 111	23 390	12 997	4 766	96	216 360
18	159 687	24 392	12 201	5 054	124	201 458
19	73 286	13 701	6 510	6 698	78	100 273
15 - 19	735 692	98 478	52 512	26 905	555	914 142
Total	4 982 920	215 659	126 659	44 626	2 556	5 372 576

Annexe 31: Répartition de la population résidente par département selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM	Masculin	Féminin	Total	RM
Niger	899 764	898 737	1 798 501	100,1	4 616 824	4 644 966	9 261 790	99,4	5 516 588	5 543 703	11 060 291	9
Agadez	79 762	80 146	159 908	99,5	82 526	79 205	161 731	104,2	162 288	159 351	321 639	10
Diffa	25 296	24 211	49 507	104,5	152 313	144 775	297 088	105,2	177 609	168 986	346 595	10
Dosso	57 869	60 002	117 871	96,4	686 731	701 262	1 387 993	97,9	744 600	761 264	1 505 864	9
Maradi	118 327	120 988	239 315	97,8	986 034	1 010 399	1 996 433	97,6	1 104 361	1 131 387	2 235 748	9
Tahoua	94 385	98 548	192 933	95,8	891 754	888 042	1 779 796	100,4	986 139	986 590	1 972 729	10
Tillabéry	37 614	38 759	76 373	97,0	898 341	914 801	1 813 142	98,2	935 955	953 560	1 889 515	9
Zinder	128 011	126 632	254 643	101,1	919 125	906 482	1 825 607	101,4	1 047 136	1 033 114	2 080 250	10
CU	358 500	349 451	707 951	102,6	-	-	-	-	358 500	349 451	707 951	10

Annexe 32 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente d'Agadez selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	14 369	14 172	28 541	16 534	15 134	31 668	30 903	29 306	60 209
5-9	12 742	12 381	25 123	14 407	13 155	27 562	27 149	25 536	52 685
10-14	11 189	11 388	22 577	9 217	8 095	17 312	20 406	19 483	39 889
15-19	8 785	9 787	18 572	6 930	7 911	14 841	15 715	17 698	33 413
20-24	6 949	6 847	13 796	5 729	6 473	12 202	12 678	13 320	25 998
25-29	4 259	5 313	9 572	4 658	5 173	9 831	8 917	10 486	19 403
30-34	4 205	5 160	9 365	4 668	5 422	10 090	8 873	10 582	19 455
35-39	5 165	4 718	9 883	5 959	4 007	9 966	11 124	8 725	19 849
40-44	5 125	3 168	8 293	5 640	3 813	9 453	10 765	6 981	17 746
45-49	1 716	1 540	3 256	1 409	1 506	2 915	3 125	3 046	6 171
50-54	2 205	1 824	4 029	2 737	2 707	5 444	4 942	4 531	9 473
55-59	1 082	1 456	2 538	1 241	1 721	2 962	2 323	3 177	5 500
60-64	806	759	1 565	1 059	1 401	2 460	1 865	2 160	4 025
65-69	265	284	549	274	442	716	539	726	1 265
70-74	466	554	1 020	1 077	1 139	2 216	1 543	1 693	3 236
75-79	153	397	550	345	411	756	498	808	1 306
80-84	150	207	357	395	309	704	545	516	1 061
85-89	44	78	122	84	192	276	128	270	398
90-94	44	40	84	64	92	156	108	132	240
95 et +	40	73	113	90	102	192	130	175	305
ND	3	-	3	9	-	9	12	-	12
Total	79 762	80 146	159 908	82 526	79 205	161 731	162 288	159 351	321 639

Annexe 33 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Diffa selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	4 304	4 299	8 603	31 357	29 465	60 822	35 661	33 764	69 425
5-9	3 860	3 680	7 540	25 145	23 285	48 430	29 005	26 965	55 970
10-14	3 522	3 418	6 940	16 483	15 468	31 951	20 005	18 886	38 891
15-19	2 633	2 719	5 352	13 163	15 883	29 046	15 796	18 602	34 398
20-24	2 180	1 856	4 036	11 523	11 791	23 314	13 703	13 647	27 350
25-29	1 569	1 772	3 341	10 137	10 067	20 204	11 706	11 839	23 545
30-34	1 425	1 476	2 901	8 793	8 713	17 506	10 218	10 189	20 407
35-39	1 715	1 238	2 953	9 307	6 329	15 636	11 022	7 567	18 589
40-44	1 572	986	2 558	8 397	6 949	15 346	9 969	7 935	17 904
45-49	446	606	1 052	2 877	3 032	5 909	3 323	3 638	6 961
50-54	777	643	1 420	5 391	4 544	9 935	6 168	5 187	11 355
55-59	403	435	838	2 478	2 309	4 787	2 881	2 744	5 625
60-64	340	376	716	2 297	2 623	4 920	2 637	2 999	5 636
65-69	137	103	240	781	782	1 563	918	885	1 803
70-74	194	254	448	2 120	1 550	3 670	2 314	1 804	4 118
75-79	68	115	183	608	775	1 383	676	890	1 566
80-84	87	147	234	968	735	1 703	1 055	882	1 937
85-89	19	44	63	198	163	361	217	207	424
90-94	19	12	31	138	145	283	157	157	314
95 et +	26	32	58	151	167	318	177	199	376
ND	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Total	25 296	24 211	49 507	152 313	144 775	297 088	177 609	168 986	346 595

Annexe 34: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Dosso selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	9 434	9 355	18 789	146 289	143 247	289 536	155 723	152 602	308 325
5-9	7 820	7 939	15 759	118 452	112 343	230 795	126 272	120 282	246 554
10-14	7 717	8 094	15 811	79 796	74 429	154 225	87 513	82 523	170 036
15-19	7 995	7 787	15 782	72 370	80 668	153 038	80 365	88 455	168 820
20-24	5 604	5 530	11 134	55 448	55 099	110 547	61 052	60 629	121 681
25-29	3 694	4 416	8 110	43 876	49 227	93 103	47 570	53 643	101 213
30-34	3 051	3 553	6 604	30 961	36 000	66 961	34 012	39 553	73 565
35-39	3 611	3 436	7 047	35 991	37 331	73 322	39 602	40 767	80 369
40-44	3 229	2 495	5 724	32 658	29 141	61 799	35 887	31 636	67 523
45-49	1 045	1 760	2 805	11 568	17 659	29 227	12 613	19 419	32 032
50-54	1 618	1 700	3 318	17 291	19 063	36 354	18 909	20 763	39 672
55-59	980	1 376	2 356	13 605	14 701	28 306	14 585	16 077	30 662
60-64	782	881	1 663	9 282	11 670	20 952	10 064	12 551	22 615
65-69	283	413	696	3 994	5 122	9 116	4 277	5 535	9 812
70-74	445	551	996	6 540	6 792	13 332	6 985	7 343	14 328
75-79	210	286	496	3 203	3 479	6 682	3 413	3 765	7 178
80-84	177	219	396	2 886	3 062	5 948	3 063	3 281	6 344
85-89	82	75	157	1 095	879	1 974	1 177	954	2 131

90-94	41	56	97	612	597	1 209	653	653	1 306
95 et +	51	80	131	753	753	1 506	804	833	1 637
ND	-	-	-	61	-	61	61	-	61
TOTAL	57 869	60 002	117 871	686 731	701 262	1 387 993	744 600	761 264	1 505 864

Annexe 35: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Maradi selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	23 690	23 228	46 918	241 552	234 929	476 481	265 242	258 157	523 399
5-9	18 762	18 165	36 927	170 178	163 273	333 451	188 940	181 438	370 378
10-14	15 505	15 629	31 134	94 898	82 923	177 821	110 403	98 552	208 955
15-19	12 733	12 750	25 483	78 049	103 218	181 267	90 782	115 968	206 750
20-24	9 023	9 480	18 503	66 071	84 092	150 163	75 094	93 572	168 666
25-29	5 970	7 972	13 942	65 324	74 474	139 798	71 294	82 446	153 740
30-34	5 996	6 825	12 821	51 472	59 502	110 974	57 468	66 327	123 795
35-39	7 196	7 030	14 226	57 879	55 522	113 401	65 075	62 552	127 627
40-44	6 306	5 551	11 857	48 395	49 037	97 432	54 701	54 588	109 289
45-49	2 231	3 030	5 261	18 981	20 028	39 009	21 212	23 058	44 270
50-54	3 271	3 184	6 455	27 173	26 052	53 225	30 444	29 236	59 680
55-59	1 879	2 648	4 527	15 140	15 552	30 692	17 019	18 200	35 219
60-64	2 383	1 871	4 254	16 233	15 948	32 181	18 616	17 819	36 435
65-69	765	749	1 514	6 120	5 654	11 774	6 885	6 403	13 288
70-74	1 179	1 144	2 323	12 493	9 451	21 944	13 672	10 595	24 267
75-79	476	672	1 148	5 560	3 533	9 093	6 036	4 205	10 241
80-84	493	558	1 051	6 487	4 376	10 863	6 980	4 934	11 914
85-89	174	161	335	1 609	968	2 577	1 783	1 129	2 912
90-94	113	146	259	1 311	967	2 278	1 424	1 113	2 537
95 et +	174	195	369	1 012	899	1 911	1 186	1 094	2 280
ND	8	-	8	97	1	98	105	1	106
Total	118 327	120 988	239 315	986 034	1 010 399	1 996 433	1 104 361	1 131 387	2 235 748

Annexe 36: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Tahoua selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	17 962	17 173	35 135	200 046	186 887	386 933	218 008	204 060	422 068
5-9	14 321	14 111	28 432	153 287	136 935	290 222	167 608	151 046	318 654
10-14	12 324	12 183	24 507	91 960	79 837	171 797	104 284	92 020	196 304
15-19	10 583	11 244	21 827	80 038	94 577	174 615	90 621	105 821	196 442
20-24	7 382	8 255	15 637	59 374	74 668	134 042	66 756	82 923	149 679
25-29	5 298	7 040	12 338	58 326	69 638	127 964	63 624	76 678	140 302
30-34	5 192	6 144	11 336	47 331	57 022	104 353	52 523	63 166	115 689
35-39	6 285	5 689	11 974	55 696	48 442	104 138	61 981	54 131	116 112
40-44	5 431	4 240	9 671	47 296	41 687	88 983	52 727	45 927	98 654
45-49	1 757	2 428	4 185	16 344	18 343	34 687	18 101	20 771	38 872
50-54	2 580	3 040	5 620	26 233	25 668	51 901	28 813	28 708	57 521
55-59	1 572	2 299	3 871	15 542	16 930	32 472	17 114	19 229	36 343
60-64	1 396	1 605	3 001	13 223	14 034	27 257	14 619	15 639	30 258
65-69	434	697	1 131	4 578	4 926	9 504	5 012	5 623	10 635
70-74	904	1 086	1 990	10 806	9 264	20 070	11 710	10 350	22 060

75-79	309	513	822	3 942	3 537	7 479	4 251	4 050	8 301
80-84	362	420	782	4 584	3 449	8 033	4 946	3 869	8 815
85-89	118	131	249	1 065	790	1 855	1 183	921	2 104
90-94	101	130	231	1 049	613	1 662	1 150	743	1 893
95 et +	71	120	191	926	795	1 721	997	915	1 912
ND	3	-	3	108	-	108	111	-	111
Total	94 385	98 548	192 933	891 754	888 042	1 779 796	986 139	986 590	1 972 729

Annexe 37 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Tillabéry selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	5 911	5 800	11 711	179 208	177 651	356 859	185 119	183 451	368 570
5-9	5 390	5 130	10 520	157 552	148 855	306 407	162 942	153 985	316 927
10-14	5 305	5 435	10 740	107 453	103 826	211 279	112 758	109 261	222 019
15-19	5 058	5 058	10 116	89 425	102 121	191 546	94 483	107 179	201 662
20-24	3 578	3 238	6 816	71 856	72 882	144 738	75 434	76 120	151 554
25-29	1 978	2 750	4 728	56 502	62 369	118 871	58 480	65 119	123 599
30-34	2 019	2 329	4 348	42 700	48 059	90 759	44 719	50 388	95 107
35-39	2 410	2 176	4 586	50 544	47 658	98 202	52 954	49 834	102 788
40-44	2 127	1 584	3 711	45 677	36 939	82 616	47 804	38 523	86 327
45-49	650	1 099	1 749	15 659	23 150	38 809	16 309	24 249	40 558
50-54	1 017	1 283	2 300	23 748	29 363	53 111	24 765	30 646	55 411
55-59	741	863	1 604	17 886	19 540	37 426	18 627	20 403	39 030
60-64	535	589	1 124	15 675	14 793	30 468	16 210	15 382	31 592
65-69	167	309	476	5 642	6 544	12 186	5 809	6 853	12 662
70-74	270	430	700	8 277	9 654	17 931	8 547	10 084	18 631
75-79	172	347	519	4 473	4 508	8 981	4 645	4 855	9 500
80-84	178	185	363	3 282	3 920	7 202	3 460	4 105	7 565
85-89	51	80	131	1 379	1 332	2 711	1 430	1 412	2 842
90-94	31	30	61	736	917	1 653	767	947	1 714
95 et +	25	44	69	596	720	1 316	621	764	1 385
ND	1	-	1	71	-	71	72	-	72
Total	37 614	38 759	76 373	898 341	914 801	1 813 142	935 955	953 560	1 889 515

Annexe 38: Répartition par groupe d'âge de la population résidente de Zinder selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	24 407	23 241	47 648	205 191	198 164	403 355	229 598	221 405	451 003
5-9	20 722	20 082	40 804	152 169	140 639	292 808	172 891	160 721	333 612
10-14	17 301	17 000	34 301	83 974	74 746	158 720	101 275	91 746	193 021
15-19	13 567	12 954	26 521	70 877	98 912	169 789	84 444	111 866	196 310
20-24	9 824	9 218	19 042	58 872	77 080	135 952	68 696	86 298	154 994
25-29	6 851	7 815	14 666	62 395	69 428	131 823	69 246	77 243	146 489
30-34	6 072	6 887	12 959	54 539	59 884	114 423	60 611	66 771	127 382
35-39	7 616	6 807	14 423	58 384	45 944	104 328	66 000	52 751	118 751
40-44	6 929	5 669	12 598	51 766	47 145	98 911	58 695	52 814	111 509
45-49	2 379	3 259	5 638	19 705	17 959	37 664	22 084	21 218	43 302
50-54	3 838	4 098	7 936	32 815	26 590	59 405	36 653	30 688	67 341
55-59	1 920	2 697	4 617	14 749	13 471	28 220	16 669	16 168	32 837

60-64	2 829	2 373	5 202	20 242	14 670	34 912	23 071	17 043	40 114
65-69	758	880	1 638	5 180	4 232	9 412	5 938	5 112	11 050
70-74	1 445	1 691	3 136	14 061	9 039	23 100	15 506	10 730	26 236
75-79	529	693	1 222	4 493	3 009	7 502	5 022	3 702	8 724
80-84	563	719	1 282	6 425	3 595	10 020	6 988	4 314	11 302
85-89	171	203	374	1 418	731	2 149	1 589	934	2 523
90-94	125	151	276	1 072	673	1 745	1 197	824	2 021
95 et +	160	195	355	731	571	1 302	891	766	1 657
ND	5	-	5	67	-	67	72	-	72
Total	128 011	126 632	254 643	919 125	906 482	1 825 607	1 047 136	1 033 114	2 080 250